

Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-
lettres et arts de Rouen

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1807.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

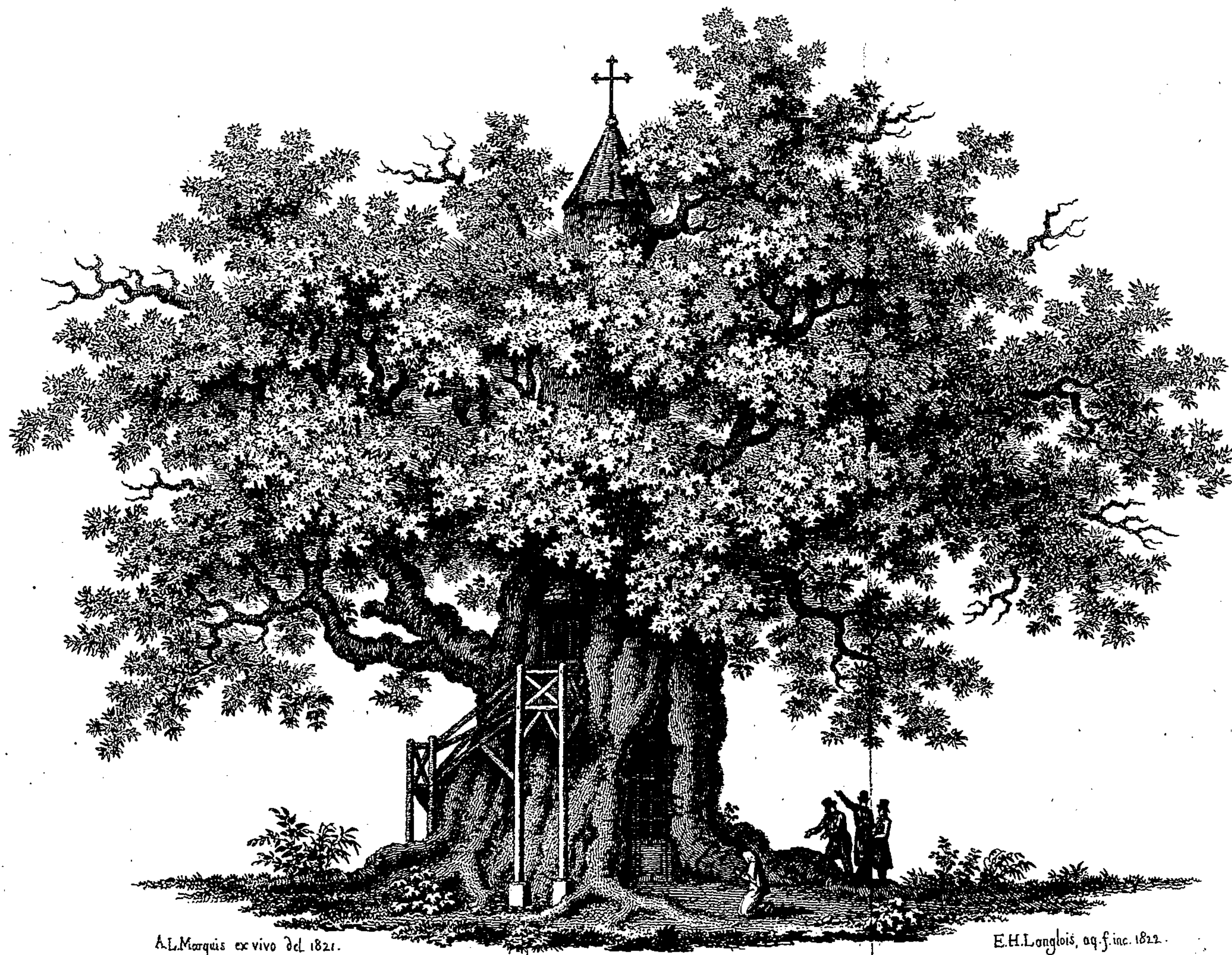
- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.



A.L. Marquis ex vivo del. 1821.

E.H. Longlois, aq. f. inc. 1822.

*Le Chêne-Chapelle d'Ulouville,
dans le pays de Caux.*

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES , BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN ,

PENDANT L'ANNÉE 1821.

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN,

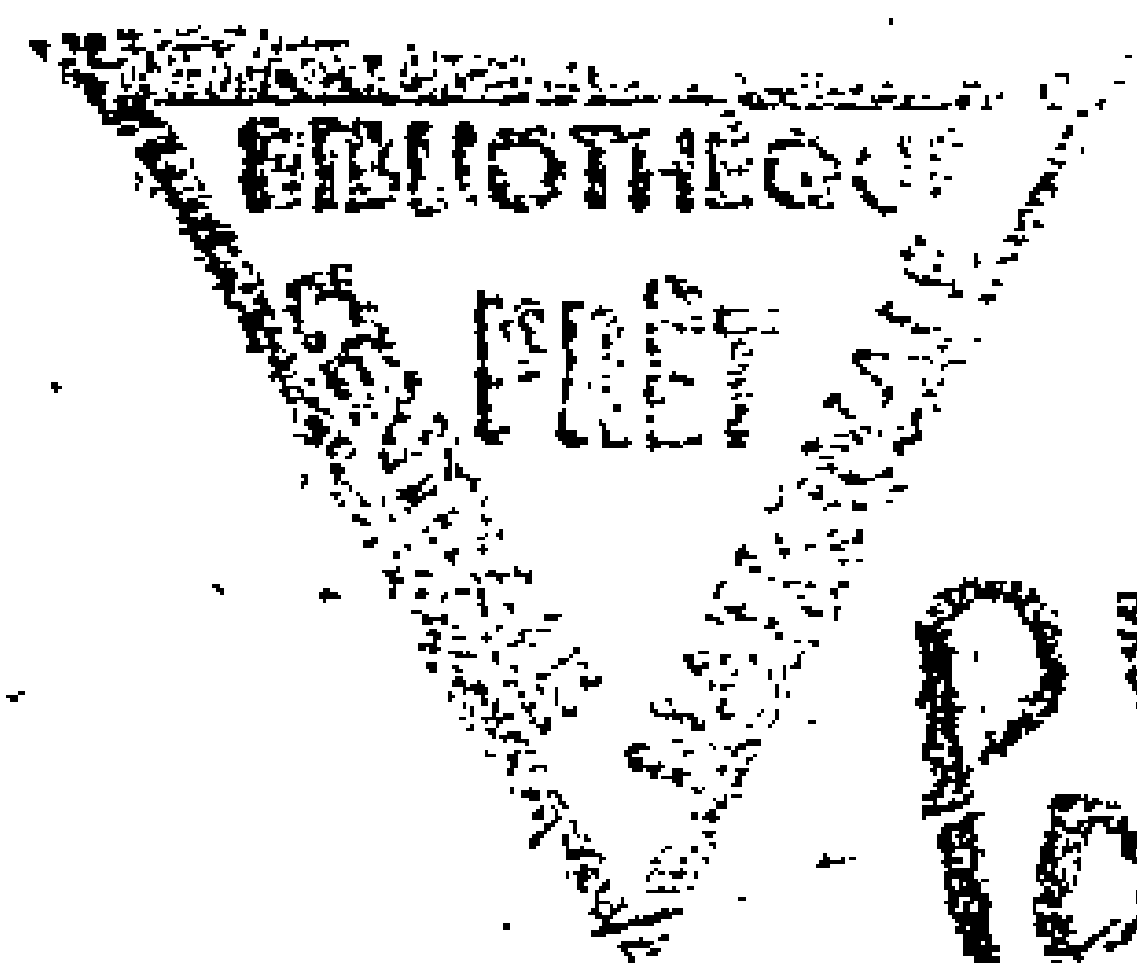
PENDANT L'ANNÉE 1821.



A ROUEN,

DE L'IMPRIMERIE DE P. PERIAUX PÈRE,

IMPRIMEUR DU ROI ET DE L'ACADÉMIE.



1822.

Pen 80

12391

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1821,

*D'après le compte qui en a été rendu par
MM. les Secrétaires, à la Séance publique
du Vendredi 10 Août de la même année.*

DISCOURS

*Prononcé à l'ouverture de la Séance publique du 10 Août 1821,
par M. MARQUIS, D. M. P. professeur de botanique au
jardin des plantes de Rouen, Président de l'Académie.*

MESSIEURS,

Avec quelle fécondité inépuisable, quelle admirable variété, la nature a pourvu aux besoins, aux plaisirs de l'homme ! A tant de biens qu'elle lui prodigue d'elle-même, son génie a su joindre une autre source de jouissances d'un ordre plus élevé : les ARTS.

A

En imitant la nature, l'art a osé rivaliser avec elle. Choisisant ce qu'elle offre à nos yeux de plus parfait, rapprochant, combinant dans ses imitations les beautés éparses dans le monde sur des individus différens, il se forme l'idée d'une beauté supérieure à toutes celles que nous observons, il crée le beau idéal; et ses tableaux, surpassant le modèle, sans lequel pourtant il ne peut rien, portent à notre ame des sensations épurées, plus douces, plus satisfaisantes que la réalité même. Mais ce n'est pas au sein d'une assemblée de savans, de littérateurs, d'artistes qui viennent aujourd'hui rendre compte à leurs concitoyens de leurs efforts pour entretenir, pour propager le goût des études utiles ou agréables de tout genre; ce n'est pas au milieu d'hommes dont les uns ont consacré leur vie à la culture des arts, dont les autres y trouvent le délasement de fonctions importantes, que j'ai besoin de rappeler tout le charme qu'ils répandent sur l'existence. Ne la doublent-ils pas en quelque sorte, en nous transportant dans un monde enchanté, composé de l'élite de tous les objets du monde réel, rassemblés sous les formes et dans l'ordre le plus propre à multiplier, à exalter nos plaisirs?

Du besoin de sentir, étendu par la civilisation, naissent les arts. Porter à notre ame des impressions vives et choisies, voilà leur but; imiter la nature, voilà leur moyen commun. Leurs principes généraux sont donc nécessairement les mêmes.

Mais pour imiter la nature, chaque art emploie des moyens matériels différens; la poésie, le langage mesuré; la musique, les sons; la peinture, les couleurs: et c'est de cette différence que découlent les principes particuliers de chacun. La plupart cependant ne lui sont pas si particuliers que l'application de tel de ces principes à un art, parmi les règles duquel il ne figure pas d'une manière spéciale, ne soit souvent le meilleur moyen de fixer quelque point indécis de sa théorie.

Dans les arts dont le langage est l'instrument, comme la poésie, l'éloquence, le génie s'élève quelquefois de son premier vol jusqu'au plus haut point qu'il puisse atteindre, et l'art naissant se montre à-peu-près aussi voisin de la perfection, que lorsque de longs travaux en auront fixé les règles. Il n'en est pas de même des arts qui, tels que la peinture, la sculpture, se proposent une imitation plus directe, plus matérielle, et qui demandent une pratique longue et difficile. Dans ceux-ci les premiers essais sont toujours grossiers, informes; et ce n'est qu'après plusieurs siècles d'efforts continus qu'ils produisent enfin des ouvrages aussi parfaits que le permettent les limites du génie de l'homme.

Dans les uns comme dans les autres l'exécution précède la théorie, et les principes ne sont fixés que long-temps après que les chef-d'œuvres ont excité l'admiration.

Mais si les arts du dessin, qui mettent sous nos yeux l'imitation matérielle des objets, ne se perfectionnent qu'après ceux qui en rappellent seulement les idées à notre imagination; une fois perfectionnés, leur étude peut, sur une foule de points, porter la lumière dans les autres. S'exerçant sur des objets plus sensibles, s'adressant directement aux sens, leur portant des impressions moins vagues, moins passagères, leurs principes sont aussi plus évidens, plus fixes, et les résultats en sont plus faciles à juger.

L'imitation pittoresque étant la plus directe, la plus complète, peut être considérée comme la source, comme la base de toutes les règles de l'art d'imiter.

En créant dans sa poétique la théorie générale de arts, Aristote a parfaitement fait sentir l'intime liaison de tous entré eux. Horace nous la rappelle également :

Ut pictura poësis (1);

(1) *De Arte poët.*, v. 360. — Ce n'est cependant pas tout-à-fait dans le sens général où on le prend ordinairement qu'Horace dit ce mot.

Permettez-moi, Messieurs, de vous offrir quelques réflexions sur ce mot, si souvent, mais pour l'ordinaire trop vaguement cité, du poète philosophe ; d'esquisser rapidement l'application à la poésie des principales règles de la peinture (1).

§. I.

C'est surtout quant aux lois générales de la composition que la peinture et la poésie se confondent. Pour que leurs productions aient tout l'effet désiré, l'*unité* doit également s'y trouver dans la *variété*. Des *contrastes* bien entendus doivent en faire valoir réciproquement les diverses parties, en même temps que le lien de la convenance les enchaîne pour en former un tout intéressant, un ensemble harmonieux.

Ainsi que la peinture, la poésie a son *dessin*, son *clair-obscur*, son *coloris*.

Dans le *dessin poétique* comme dans le *dessin pittoresque*, ce n'est que sous des traits choisis, en éloignant avec soin tout ce qui pourrait en rapetisser l'idée, que les objets doivent être offerts. A quel ami des arts les tableaux de Virgile n'ont-ils pas souvent rappelé le grand style et la pureté de dessin de l'Apollon antique, ou du Laocoon dont lui-même paraît avoir inspiré le sujet au sculpteur Agésander ?

Ce mélange heureux de l'idéal et du naturel, cette grâce noble et touchante qui caractérisent le dessin de Raphaël, ne se retrouvent-ils pas de même dans la poésie du Tasse et dans celle de Racine ? L'affectation de la vigueur, l'exagération des expressions sont au contraire des défauts de dessin qui frappent dans le poëme de Lucain, comme dans les tableaux de Rubens.

(1) Dubos, Sulzer, Lessing, etc., paraissent en général s'être plus attachés à éclairer la peinture par la poésie que cette dernière par l'autre.

Par quel rare assemblage de qualités opposées, au dessin savant et vigoureux de Michel-Ange, Milton a-t-il su joindre quelquefois les graces de l'Albane et du Corrège ? Le peintre qui nous effrayait de la gigantesque fierté du prince des anges rebelles, de l'immense et ténébreuse horreur de l'abîme, est-il bien le même qui nous transporte au milieu des délices d'Eden, qui déploie à nos yeux tous les charmes de la nature vierge et dans la fleur de sa première jeunesse, qui pénètre nos cœurs de la pure et naïve douceur des premières amours de l'homme encore innocent, et qui ne nous intéresse que plus vivement par la certitude qu'il va bientôt, hélas ! cesser de l'être ?

Les tropes, les figures, les idées particulières dont elle revêt chaque idée principale, les formes qui varient, qui animent la poésie ; voilà ses *couleurs*.

Les parties soignées, brillantes de détails ressentis, sur lesquels l'attention est attirée ; voilà ses *lumières* ; les parties sacrifiées, indécises, que l'art exige également pour faire ressortir les premières ; voilà ses *ombres*. C'est de leur opposition habilement ménagée que résulte surtout l'*effet*, partie de l'art assez souvent négligée du poète, et dont c'est dans les ouvrages des peintres qu'il apprendra l'heureux artifice.

Ils savent qu'un soin trop égal donné à toutes les parties, qu'un fini trop uniforme, rend moins vive l'impression produite par les beautés d'un ouvrage. L'inégalité même de notre grand Corneille ne contribue-t-elle pas ainsi à l'effet des traits sublimes dont il étincelle ? Il me semble y voir, mais avec un dessin plus noble, une couleur plus vraie, ces vives lumières contrastées par de larges et fortes ombres qui font la magie des tableaux du Caravage.

Qui oserait appeler défaut la perfection continue du style de Racine ? Il est probable cependant que ses plus beaux traits frapperaient davantage s'il était moins uniformément beau.

Chaque partie d'un poëme doit avoir l'étendue relative, le degré de fini qui convient pour l'effet du tout ; comme chaque objet d'un tableau, la grandeur et le ton de couleur qu'exige sa proximité ou son éloignement de l'œil du spectateur. C'est ainsi que la poésie aussi à sa *perspective*.

Dans un poëme encore comme dans un tableau , outre la *couleur propre et locale* de chaque partie , doit s'observer un *ton général*, dont participent tous les tons particuliers ; c'est le principe de l'*harmonie*. Ainsi dans l'épopée un trait gracieux , ou même léger , tiendra du ton soutenu qui caractérise le plus noble genre. La raison elle-même , au contraire , en se montrant dans un poëme comique aura soin de ressembler au badinage.

C'est encore des peintres que le poète apprendra toute l'importance de la convenance du fond du tableau avec le sujet , de la scène avec l'action ; règle qu'il convient surtout de rappeler aux poètes dramatiques.

Sur les théâtres de l'antiquité, c'était ordinairement sur une place publique , au milieu d'un peuple nombreux formant le chœur, et qui ne quittait jamais la scène, que se faisaient les aveux les plus délicats , que se confiaient les secrets les plus importants , que se tramaient les complots , qu'étaient résolus les crimes les plus noirs. Il est impossible , malgré notre admiration pour les chefs-d'œuvre de Sophocles et d'Euripide , de ne pas voir dans cet usage un vice essentiel de leurs système dramatique. Des traces de ce défaut ne sont pas rares sur notre théâtre même , et rendent faible , incomplet , l'effet de plus d'une scène d'ailleurs admirable.

Combien cependant le choix du lieu , du moment , des circonstances de tout genre qui composent ce qu'on peut appeler le fonds du tableau dramatique , n'ajoutent-ils pas à la force de l'impression qu'il produit !

Veut-il nous intéresser vivement à l'infortune d'un vieux roi, chassé par des enfans ingrats auxquels il a partagé ses états ; le peintre ne manquera pas de nous le montrer seul, abandonné dans un lieu sauvage, au milieu des ténèbres d'une nuit orageuse, exposé sans secours au tumulte des élémens déchaînés contre lui. C'est de cette manière aussi que l'Eschyle anglais nous représente le malheureux roi Lear, s'écriant au milieu du fracas de la tempête, dans l'excès d'une douleur qui tient déjà du délire où bientôt il va tomber : « Vents épuisez sur moi votre rage ; nuages, inondez-moi de vos torrens ; foudre, frappe-moi de tes éclats ! Puisse la nature entière s'anéantir avec la race ingrate des hommes !... Elémens furieux ! ma tête blanchie n'a point de droits à votre respect. Accablez un vieillard objet du mépris.... Vous ne me devez rien. Je ne vous ai point donné de royaumes... Vous n'êtes pas mes filles ! » (1)

§ II.

Mais s'il importe au poète de se bien pénétrer des rapports de son art avec la peinture, il ne doit pas non plus en perdre de vue les différences.

La peinture ne peut offrir aux yeux qu'une seule action, et dans un seul moment ; mais elle en présente à-la-fois toutes les circonstances ; elle peut saisir une foule de détails que la poésie est obligée d'écarter.

Celle-ci ne présentant que successivement à l'esprit ce que l'autre offre simultanément aux yeux, doit se borner à tracer les traits principaux d'un sujet. C'est l'imagination de l'auditeur qui achève le tableau. Il suffit au poète de la mettre sur la voie, de la frapper par quelques touches essentielles et vivement portées.

Le tableau le plus parfait du poète n'est à l'égard de celui du peintre qu'une sorte d'esquisse. Le vague qui y

(1) Shakspeare, King Lear, act. III. sc. 2.

reste , qui doit toujours y rester , devient même un des charmes de la poésie. C'est à cause de ce vague qu'elle occupe plus activement , plus agréablement l'esprit que les autres arts. En laissant toujours un champ plus ou moins étendu à l'imagination du lecteur , elle lui procure le plaisir de contribuer en quelque sorte lui-même au perfectionnement de l'image qu'il admire. Il n'a point cette jouissance en contemplant une peinture où l'artiste a tout mis sous ses yeux et ne lui laisse rien à faire.

C'est par la même raison que les dessins les moins terminés des grands maîtres sont ordinairement ceux que l'amateur recherche, contemple avec le plus d'intérêt. Les finir est pour son esprit un agréable exercice.

Le poète qui veut tout peindre , tout exprimer , manque son but en privant le lecteur de cette satisfaction ; il le manque encore , parce que ne pouvant présenter les détails dont il surcharge ses compositions que successivement, plus il les multiplie , plus l'impression qu'il produit manque de simultanéité , d'unité. Ovide tombe souvent dans ce défaut bien plus choquant encore dans le *Marini*, celui des modernes peut-être qui lui a le plus ressemblé. L'Arioste lui-même , si habile peintre en général , n'en est pas exempt. Il semble , dans son célèbre portrait d'Alcine (1) , s'être prescrit à lui-même de n'omettre aucun des traits qui peuvent contribuer à la beauté. Il la décrit méthodiquement et avec le soin le plus scrupuleux de la tête aux pieds. Mais ce portrait, malgré quelques détails heureux, est réellement frappé de froideur et manque d'effet. L'esprit ne peut lier tant de traits épars , offerts l'un après l'autre, et en former un tout distinct, harmonique. Il a vu successivement chaque beauté d'Alcine, il n'a point vu Alcine elle-même.

Combien l'infortuné chantre de Solyme a mieux connu

(1) *Orlando furioso*, cant. VII. , stanz. II. , etc.

les limites de son art ! Avec combien moins de traits il trace (1) de son enchanteresse Armide , de cette beauté si fatale aux héros de la croix, une image plus vive et plus attachante ! Quelques traits choisis forment de même seuls , dans Virgile (2) , l'image charmante de Vénus apparaissant à son fils , en chasseresse , sur le rivage de Carthage.

En ajoutant ces mots à la fin du portrait d'Armide : « Un voile jaloux cache une partie de ses attraits , mais ne peut les dérober à la pensée qu'anime le désir » , le Tasse n'a-t-il pas pris soin lui-même de nous révéler le secret de la peinture poétique , qui ne peut se passer de l'imagination de l'auditeur , qui doit toujours lui laisser quelque chose à terminer dans ses tableaux ?

Choisir les traits les plus frappants de chaque objet , les présenter avec la couleur, sous l'aspect, et dans l'ordre le plus favorable au but particulier qu'il se propose ; les lier de manière que leur effet sur l'esprit soit un , autant qu'il se peut : voilà surtout l'art du poète. C'est ainsi que la poésie , plus universelle , plus variée , plus attachante que la peinture , parvient encore à se rapprocher de la simultanéité d'impression qui fait l'un des principaux avantages de cette dernière.

L'imitation matérielle de la peinture , parlant directement aux sens , est quelque chose par elle-même. L'imitation indirecte de la poésie , qui ne rappelle que l'idée des choses , tire surtout son intérêt du sujet imité. Un tableau dénué d'action , qui n'offre que des objets inanimés , une campagne , ou même seulement des fleurs , des fruits , plaît , remplit le but de l'art , si l'imitation est exacte. Il n'en est pas de même en poésie. La peinture poétique d'un bouquet de fleurs ne saurait faire le même plaisir qu'un tableau de Van-Huysum ou de Van-Spacndonck ; celle

(1) Gerusal. liber. , cant. IV. , stanz. 29. etc.

(2) Æneid. , lib. I. v. , 313, et seq.

d'une campagne restera toujours fort au-dessous d'un paysage du Lorrain.

La poésie purement descriptive ne satisfait qu'imparfaitement l'esprit, et le fatigue bientôt. Thompson, dont les saisons sont encore le chef-d'œuvre de ce genre, n'a pu lui-même éviter cet écueil. C'est seulement comme servant de fond à un sujet intéressant, auquel elle se lie, que la description des objets inanimés entre heureusement dans la poésie.

Quant au poème didactique, quoiqu'également sans action, il tire de l'instruction qu'il transmet un genre d'intérêt qui lui est propre. Instruire est le premier but du langage. Le rythme, l'harmonie, le coloris de la poésie ne font qu'ajouter l'agréable à l'utile. Présenter ainsi l'instruction sous des formes plus propres à frapper l'esprit, à la faire aimer, fut même sans doute le plus ancien usage de la poésie. Les premières leçons des sages, des philosophes, les premières lois des peuples elles-mêmes ne furent-elles pas écrites en vers et chantées à la lyre ? (1)

§. III.

Le poète gagnerait en général à n'être pas étranger à la peinture. Les tableaux poétiques de Gesner doivent sans doute à son talent comme peintre une partie de leur exactitude, de leur vérité naïve. Peut-être aussi a-t-il parfois oublié que certains détails admis par la peinture ne peuvent l'être par la poésie ? Il est probable que souvent ainsi le poète-peintre serait porté à faire entrer dans ses poèmes tout ce qu'il ferait entrer dans ses tableaux.

Je me suis plu quelquefois à supposer le talent de Raphaël joint à celui de Virgile ou du Tasse ; à me représenter une suite de tableaux offrant les sujets de leurs poèmes conçus par le même génie, tracés par la même main qui les écrivit. Chaque fait est mis sous mes yeux, en même temps

(1) *Strabo*, lib. X. — Ap. Blair, lect. 38.

qu'un langage harmonieux le rappelle à mon esprit; la peinture supplée au défaut de la poésie, la poésie à celui de la peinture; l'une rend plus sensibles, plus complètes les images de l'autre, qui de son côté en prolonge l'impression, la rend plus profonde; et cet accord parfait des deux plus énergiques moyens d'imitation nous apprend tout ce que peut la puissance créatrice de l'art.

Cette réunion de talent ne s'est point encore rencontrée, et ne se rencontrera probablement jamais dans un degré si éminent; mais je me souviens d'avoir éprouvé quelque chose de semblable en me rappelant l'admirable réponse d'Hippolite accusé, devant la Phèdre de Guérin, où respire tout l'esprit de Racine.

C'est des poètes que les peintres ont emprunté la plupart de leurs sujets, et leurs sujets les plus heureux. Quelle source féconde de tableaux de tout genre ont offerts les poèmes d'Homère! Mais le poète aussi peut devoir des inspirations aux peintres. C'est la description que nous a transmise Lucien (1) d'un tableau d'Aëtion représentant Alexandre et Roxane qui a fourni à Voltaire (2) l'image gracieuse des amours désarmant Henri aux pieds de Gabrielle. Déjà le Marini s'était emparé dans son Adonis (3) de cette idée du peintre Grec, mais en altérant le charme du tableau par l'exagération qui lui est trop ordinaire.

Quoique bornée dans chacun de ses tableaux à l'expression d'un seul instant, la peinture aussi a produit de longs poèmes. La galerie de Rubens, au Luxembourg, est-elle autre chose qu'un poème en l'honneur de Marie de Médicis, rempli d'allégories ingénieuses, où, peut-être, on désirerait quelquefois un goût plus pur; mais où tout brille du feu d'une imagination également féconde et hardie?

(1) Dans l'Opuscule intitulé: *Hérodote ou Aëtion*.

(2) *Henriade*, ch. IX, v. 300, et suiv.

(3) *Adone*, cant. XIII, stanz. 200, etc.

Quel homme sensible en contemplant la suite des tableaux de la vie de S^t Bruno par Lesueur, n'a éprouvé les mêmes sentimens qu'en lisant un poëme de la plus sublime simplicité, dont chaque chant retracerait un des actes de ce héros de l'austérité chrétienne? Quelle poésie pourrait plus profondément pénétrer l'âme des jouissances mélancoliques de la solitude, des douceurs de la méditation du néant de la vie et du mystère consolateur des éternelles espérances?

Je n'ai admiré ce poëme pittoresque qu'environné de l'éclat d'une superbe galerie. Combien il devait produire plus d'effet dans l'ancien cloître des Chartreux, sous ces longues voûtes dont le silence n'était que momentanément interrompu, tantôt par le bruit des pas lents et mesurés du religieux éloigné, tantôt par les sons de la cloche appelant à la prière, ou annonçant peut-être la paisible fin d'une vie consumée dans le désir d'une autre!

Je n'ai pu, Messieurs, dans cet essai d'application à la poésie de quelques principes de la peinture, qu'effleurer à peine un sujet fécond, que fixer un instant vos regards sur un point de vue qui mériterait je crois d'être développé plus spécialement qu'il ne l'a été. Mais, peut-être, en vous offrant ces apperçus imparfaits, ai-je trop osé devant des hommes bien plus versés que je ne peux l'être dans les secrets de l'art.

Je terminerai ces réflexions, de même que j'ai commencé, par un passage du poëte observateur qui a saisi tant de vérités et les a su rendre avec une si heureuse précision.

Alterius sic

Altera poscit opem res, et conjurat amicè. (1)

C'est surtout dans un siècle tel que le nôtre, où les

(1) *Horat. De Arte poët.*, v. 410.

lumières et le goût sont si généralement répandus ; c'est sous un monarque également ami de tout ce qui est bon et de tout ce qui est beau, qui protège les lettres après en avoir charmé ses loisirs, que les arts peuvent, doivent se prêter de mutuels secours, s'éclairer, s'étendre réciproquement par d'ingénieuses et fécondes applications des principes de l'un à l'autre, de chacun à tous. C'est de cette manière, c'est en isolant moins chaque branche de l'art, qui est un, que le goût deviendra à-la-fois et plus sûr et moins exclusif; que quelques règles locales se fondront dans des principes plus généraux; que des écoles bien plus conciliables peut-être qu'elles ne paraissent d'abord, pourront se rapprocher, s'unir, épurées par une sage critique, pour rendre plus abondante, plus variée, la source de nos plaisirs.

Au milieu de ces progrès de tout ce qui éclaire l'esprit, ou embellit la vie, Rouen (dans quelle circonstance pourrai-je le rappeler plus à propos ?) Rouen a toujours vu quelques uns de ses enfans se distinguer dans cette noble carrière. Aujourd'hui même l'école de peinture de Rouen, qui s'honore déjà de plus d'un nom célèbre, voit débiter avec éclat un jeune artiste qui lui a dû les premières leçons; et des palmes cueillies dans plus d'un genre nous promettent que de long-temps la gloire littéraire et celle des arts ne cesseront d'illustrer la fertile et industrieuse Neustrie.

SCIENCES ET ARTS.

RAPPORT

Fait par M. VITALIS, Secrétaire perpétuel de la classe des Sciences.

MESSIEURS,

Grâce à l'esprit philosophique qui règne aujourd'hui dans toutes les Sociétés savantes, les Sciences ne con-

sistent plus dans cet amas fastidieux de vaines subtilités, de systèmes frivoles, de suppositions hasardées, qui ont dominé si long-temps dans les écoles, et qui ont retardé pendant tant de siècles, les progrès de notre intelligence.

Loin de nous, Messieurs, l'idée de confondre l'esprit philosophique avec cette manie déplorable d'attaquer les principes les plus certains, de chercher à répandre le doute sur les vérités les plus incontestables, de verser le mépris sur les objets consacrés par la vénération de tous les peuples civilisés, de saper les fondements de l'ordre social, en cherchant à ébranler les bases de la justice, de la religion et de la morale.

Le véritable esprit philosophique est celui qui, exempt de passions et de préjugés, s'attache à connaître les choses par leurs causes et leurs effets. Ses caractères principaux sont de n'être sensible qu'à l'attrait du bon et du beau; de ne point se laisser entraîner aux illusions de l'amour propre; aux écarts de l'imagination; de marcher constamment appuyés sur des faits, et sur des faits bien constatés, pour en déduire ensuite avec clarté et avec méthode les conséquences qui en découlent naturellement, soit au profit des Sciences, soit pour l'utilité et le progrès des Arts.

C'est cet esprit, Messieurs, qui préside à vos travaux; c'est lui qui règle vos efforts, qui éclaire tous vos pas dans la vaste et difficile carrière que vous avez le courage de parcourir. Vous n'approchez du sanctuaire des Sciences qu'avec cette sage réserve, cette prudence circonspection qui éloigne de vous jusqu'à la pensée d'imposer à la nature le joug de vos opinions. Alors méditant les grands phénomènes que l'Univers offre à vos regards, votre unique but, votre seul desir est d'ajouter quelques anneaux de plus à la chaîne immense qui les lie entre eux, et de faire sortir de vos recherches des résultats que vous puissiez appliquer utilement aux besoins de la société?

Des travaux entrepris dans des intentions si nobles et si

pures ne peuvent manquer d'être favorablement accueillis de ceux auxquels vous en offrez aujourd'hui l'hommage.

SCIENCES MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUES.

M. Gabriel-Aimé Noël, ingénieur démissionnaire des ponts et chaussées, vous a fait parvenir, Messieurs, une brochure intitulée: *Réclamation, ou quelques idées produites par la lecture d'un ouvrage que vient de faire imprimer M. Cachin, sous le titre de Mémoire sur la digue de Cherbourg, comparée avec le brise-lame de Plymouth.*

= Vous avez reçu de l'Académie de Caen, l'analyse de ce même Mémoire de M. le baron Cachin, par M. Pattu, ingénieur en chef du département du Calvados. Dans cette analyse vous avez retrouvé avec plaisir, cette méthode, cette précision, ce talent qui distinguent celle que notre confrère M. Mallet vous en avait présenté, peu de temps auparavant.

= M. Periaux vous a fait hommage de six exemplaires de la seconde édition de sa *Concordance des deux calendriers, depuis le 22 septembre 1793, jusqu'au 1^{er} janvier 1806*, à laquelle il a joint une *Concordance abrégée depuis l'an XV jusqu'en l'an XXXII*, pouvant servir pour les années suivantes. Les remerciements qui ont été adressés à M. Periaux par M. le Président de l'Académie, sont la meilleure preuve de l'utilité de cet ouvrage.

= M. Meaume a fait le rapport dont il avait été chargé sur des *Recherches concernant les limites des racines dans les équations numériques, et sur la solution d'un problème de physique*; par M. Vène, capitaine du génie, à Givet, ancien élève de l'École Polytechnique. Ces ouvrages annoncent, au jugement de M. Meaume, une grande sagacité, et des connaissances profondes dans les sciences physiques

et mathématiques. (L'Académie a délibéré que ces recherches seront imprimées à la suite de ce rapport).

= M. Mallet vous a parlé d'une manière non moins avantageuse de la *Notice* du même M. Vène sur les *déblais*.

Dans cette notice, l'auteur s'est proposé pour but principal de déterminer d'une manière précise et rigoureuse les prix qu'il convient d'affecter soit à la fouille des terres soit à leur transport.

M. le Rapporteur a distingué dans le Mémoire de M. Vène; 1^o la démonstration aussi exacte qu'élégante qu'il a donné de la méthode générale des remblais, insérée au mémorial n^o 3 de l'officier du génie; 2^o le paragraphe dans lequel il prouve que quelle que soit la nature des déblais et à quelque distance que l'on veuille les transporter, il est toujours possible d'organiser un atelier de terrassiers, et de fixer la longueur des stations de manière à ce que les piocheurs, les chargeurs et les rouleurs soient constamment occupés, et qu'il y ait, suivant son expression, équilibre dans le travail; 3^o des formules commodes pour la pratique, et recommandables surtout sous le rapport de leur généralité.

Par son excellente notice, dit M. Mallet, l'auteur a confirmé les avantages bien réels de l'analyse contre l'opinion de ceux qui pensent qu'elle ne s'occupe que de recherches purement spéculatives.

= M. Mallet vous a aussi rendu compte d'un Mémoire soumis au jugement de l'Académie par M. Prévost, pépiniériste, à Rouen, sur un *Instrument disposé de manière à rendre prompte et facile la mesure des terrains inclinés à l'horizon*.

« Cet instrument, dit M. le Rapporteur, est le niveau ordinaire, connu sous le nom de niveau de maçon.

La

La seule différence est qu'au lieu de servir seulement ; comme ce dernier , a mener une ligne horizontale , il peut être employé à mesurer l'angle qu'une ligne formerait avec une autre parallèle à l'horizon. A cet effet , M. Prevost a substitué à la règle qui forme la base de l'instrument une portion de cercle divisée en un certain nombre de degrés , dont le centre est le point d'attache du plomb suspendu à un fil , partie qui appartient encore au premier instrument.

« Pour rapporter sur le papier les mesures prises avec le sien , M. Prevost emploie une méthode graphique dont il a soin de donner la description.

« M. Prevost regarde son instrument comme susceptible de divers perfectionnements tendant à le rendre plus juste et plus portatif. Du reste , il observe que toutes les objections que l'on pourrait faire contre l'usage de son instrument sont communes à tous les autres de ce genre ; et que celui qu'il propose a l'avantage d'économiser le temps sans altérer l'exactitude de l'opération , et il fournit un exemple à l'appui de ce qu'il avance.

« Tous ceux qui connaissent M. Prevost , qui savent apprécier son caractère et les moyens dont la nature l'a doué , lui rendront cette justice qu'il était persuadé que son instrument est nouveau , et qu'il en regardait l'idée comme lui appartenant à lui seul.

« Ainsi , Messieurs , nous ne croyons pas diminuer ici la part que M. Prevost mérite à votre estime ; en vous annonçant que l'instrument qu'il vous présente n'est pas nouveau ; que le principe en est connu depuis long-temps , quoiqu'il n'ait été décrit pour la 1^{re} fois que dans un ouvrage publié en 1805 sous le titre : *Essai sur le Nivellement* , et que l'on sait aujourd'hui appartenir à M. Busson , ingénieur en chef des ponts et chaussées. Il a été ensuite mentionné , en 1807 , par M. Puissant , ingénieur géographe d'un talent distingué , dans son ou-

vrage intitulé : *Traité de Topographie , d'Arpentage et de Nivellement.*

« M. Prevost , pour nous servir de ses propres expressions , convient qu'il est faiblement initié dans les secrets de la Science d'Euclide , et en effet , s'il eût eu quelques connaissances en Géométrie , il aurait trouvé , pour rapporter sur le papier les résultats des opérations , une méthode beaucoup plus simple que celle qu'il emploie , et il aurait donné plus d'extension à l'usage de l'instrument qu'il présente.

« Nous ne pouvons donc , relativement aux renseignements que M. Prevost desire sur les perfectionnements que l'on peut apporter et dans les dispositions de cet instrument et dans la manière de s'en servir , ainsi que sur les inconvénients qu'il présenterait et qu'il n'aurait pas prévus , que l'engager à consulter les ouvrages que nous avons cités.

== M. Destigny a donné communication à l'Académie d'une découverte dont on est redevable à M. Le Pecqueur , chef des ateliers du conservatoire des arts et métiers , à Paris.

Cette découverte consiste dans une méthode des plus ingénieuses , au moyen de laquelle on peut avec facilité calculer et disposer un rouage pour obtenir qu'un de ses mobiles fasse , dans un temps donné , une révolution exacte quelque fractionnaire qu'on la suppose.

M. Destigny remarque que la solution de ce problème a été jusqu'à présent un écueil devant lequel ont échoué les recherches des savants les plus distingués.

Pour faire entendre comment ce rouage peut produire l'effet annoncé , notre confrère a emprunté les expressions de l'auteur , et développe avec lui les moyens de calcul qui ont été employés pour arriver à un résultat si heureux.

Un rouage de cette espèce exécuté par M. Destigny, lui a servi à mettre sous les yeux de l'Académie les effets qu'il est destiné à produire, et chacun a été à portée de se convaincre de l'extrême régularité avec laquelle il remplit ses fonctions.

= M. Vène, capitaine au corps royal du génie, a fait part à l'Académie de la *nouvelle théorie* qu'il a imaginée pour expliquer les phénomènes de l'Électricité et du Magnétisme.

M. Vène ayant publié son ouvrage par la voie de l'impression, l'Académie, conformément à ses usages, n'a pas cru devoir se prononcer sur cette nouvelle hypothèse.

= M. Le Hot, ingénieur au corps royal des ponts et chaussées a fait hommage à l'Académie d'un petit imprimé ayant pour titre : *Observations sur le Galvanisme et le Magnétisme*.

« On sait, dit l'auteur, que la foudre change souvent les pôles des aiguilles aimantées, et communique la vertu polaire à celles qui ne le sont pas. Franklin aimantait des aiguilles de boussole, en les soumettant à des décharges électriques qui les parcouraient longitudinalement. Beccaria assigna, dans plusieurs cas, la principale cause qui détermine dans ces expériences la position des pôles, en remarquant qu'elle ne dépend pas de la direction du courant électrique, mais seulement de la position de l'aiguille.

« Si l'on place l'aiguille horizontalement et dans le méridien magnétique, l'extrémité tournée vers le nord donne toujours des signes de magnétisme austral.

« Si on donne à l'aiguille une situation verticale, l'extrémité inférieure devient le pôle austral, et l'extrémité supérieure le pôle boréal.

« Lorsque l'aiguille est perpendiculaire au méridien

magnétique, elle ne donne pas de signes de magnétisme. Mais dans ce dernier cas, si au lieu de faire passer le courant électrique dans le sens de la longueur de l'aiguille, on le fait passer *transversalement*, alors elle acquiert un très-haut degré de magnétisme, comme M. Van-Marum l'a découvert. (Description d'une très-grande machine électrique, tome 1, page 176, publiée en 1787.)

En modifiant l'expérience de M. Van-Marum, M. Le Hot est parvenu aux résultats suivants :

Si l'on tend un fil de laiton horizontalement dans la direction du méridien magnétique, et si l'on place au-dessus ou au-dessous, et à angle droit, une aiguille d'acier, de manière à ce que l'une de ses extrémités dépasse un peu le fil de laiton, un courant électrique produit par la décharge de la bouteille de Leyde, et passant par ce fil, déterminera l'aimantation de l'aiguille, et ses pôles seront situés de manière que,

Si le courant passe dessous l'ai- guille d'acier, et est dirigé,	1 ^o du nord au sud	L'extrémité de l'aiguille tour- née à l'ouest de- vient un pôle.	Sud.
	2 ^o du sud au nord		Nord.
Si le courant passe dessus l'ai- guille d'acier, et est dirigé,	1 ^o du nord au sud		Nord.
	2 ^o du sud au nord		Sud.

L'auteur a remarqué aussi qu'on obtenait des résultats analogues avec un courant galvanique.

« L'influence des fils conducteurs contournés en hélice dans les phénomènes de l'aimantation des aiguilles d'acier, ne paraît être que l'effet du courant transversal observé par M. Van-Marum, puisqu'on obtient des ré-

sultats semblables avec un fil *conducteur rectiligne*, placé dans une position perpendiculaire à l'aiguille.

» Les deux extrémités d'un fil conducteur formant une hélice, dont l'axe est horizontal et dirigé perpendiculairement au méridien magnétique, sont parcourus, par le courant électrique, en sens contraire, si l'une des extrémités est au-dessus de l'axe et l'autre au-dessous, ou, dans le même sens, si elle sont toutes deux au-dessus ou au-dessous de cet axe, or, d'après les expériences précédentes, dans l'un ou l'autre cas, il doit se former deux pôles contraires, aux extrémités d'un fil d'acier placé dans l'axe de l'hélice. Lorsqu'elle sera *dextrorsum*, le pôle austral sera du côté négatif, et lorsqu'elle sera *sinistrorsum*, les pôles auront une direction contraire.»

En variant les expériences relatives à l'aimantation d'un fil d'acier, par l'action d'un courant électrique, M. Le Hot a découvert la loi suivante : *Si une aiguille d'acier est près d'un fil conducteur, servant à établir une communication entre les deux armures d'une bouteille de Leyde, et est comprise dans un plan perpendiculaire à ce fil, elle s'aimantera. Si l'observateur se met, par la pensée, à la place du fil conducteur, les pieds vers l'extrémité par laquelle le fluide vitré entre, et la face tournée vers l'aiguille, l'extrémité de cette aiguille qui sera à sa gauche offrira un pôle austral et l'autre un pôle boréal.*

M. Le Hot invite l'Académie à vouloir bien répéter les expériences qui l'ont conduit à cette loi, et termine par la citation d'un passage écrit en langue italienne, et extrait d'une lettre adressée à M. Van-Mons; voici la traduction de ce passage :

M. Ritter ayant trouvé le moyen de galvaniser les métaux comme on aimante le fer, et ayant reconnu que les métaux galvanisés ont toujours deux pôles semblables à ceux d'une aiguille aimantée, fut curieux d'observer les effets qui pourraient être produits sur des aiguilles d'or-

chargées de galvanisme, et posées sur un pivot. Quel fut son étonnement quand il s'aperçut que ces aiguilles avaient une certaine inclinaison et une déclinaison, et que l'angle déterminé par ce dernier mouvement est toujours exactement le même dans toutes les expériences. (*Annali di chimica e Storia naturale di L. Brugnatelli, tomo XXII, 1805*).

« Parmi les grandes découvertes modernes, on doit sans doute compter celui de la polarité des corps qui font partie du circuit galvanique, laquelle se conserve dans les fils d'or et de platine après qu'ils sont sortis de ce circuit, et la propriété dont jouissent les corps galvanisés, d'affecter une direction constante par l'action du globe, propriété qui paraît avoir singulièrement étonné Ritter.

— M. Morin, ingénieur des ponts et chaussées au Puy, département de la Haute-Loire, a fait hommage à l'Académie d'un ouvrage qui a pour titre : *Nouvelle Théorie de l'Univers*.

HISTOIRE NATURELLE.

M. Le Turquier a rendu compte de l'ouvrage dont M. Marquis, professeur de Botanique, au jardin de Rouen, et Président de l'Académie, a fait hommage à la compagnie.

Cet ouvrage a pour titre : *Fragments de philosophie botanique*, ou de la manière la plus convenable de voir et de travailler en histoire naturelle, et particulièrement en botanique, et des moyens de rendre cette science plus simple et plus facile.

Présenter l'étude du règne végétal sous quelques points de vue qui ne paraissent pas avoir assez fixé l'attention

des naturalistes, persuader à quelques-uns de s'arrêter enfin dans un chemin qui éloigne du but au lieu d'y conduire, en indiquer un plus sûr, plus facile, tel est le but que se propose M. Marquis, et qu'il nous paraît avoir complètement atteint, par la sagesse des principes qu'il expose, au sujet de l'idée que l'on doit se faire de l'espèce; des règles qui doivent présider à la réforme des espèces, règles appuyées sur l'analyse des espèces indigènes du genre *verbascum*; de la formation des genres, des familles, des tribus, des classes; de l'ordre dans lequel il convient de tracer le tableau du règne végétal; de la théorie de la classification, de la langue botanique; des descriptions, de la nomenclature et des figures des plantes, de l'esprit dans lequel on doit étudier les cryptogames; du goût, c'est-à-dire de ce sentiment exquis et raisonné du bon et du beau, qui doit diriger le botaniste dans ses recherches et ses travaux, enfin de la manière d'écrire l'histoire des plantes.

« Aucune branche de l'histoire naturelle, dit M. Marquis, dans ce dernier chapitre, ne présente plus de variété, plus de contrastes que l'histoire des plantes. Donner à chaque partie le ton, la couleur qui lui conviennent, n'en est pas la moindre difficulté. L'histoire du palmier, du cèdre, du baobab, ou celle du lis, de la violette, de la mousse ne seront point écrites du même stile. Instructif sans longueurs et sans pesante érudition, varié sans incohérence, simple sans bassesse, élevé sans enflure, ou grave sans affectation, quelquefois brillant ou gracieux comme les fleurs elles-mêmes..... voilà ce qu'on voudrait que fût l'historien du règne végétal. »

L'Académie a souscrit d'autant plus volontiers au jugement très-favorable que M. Le Turquier a porté de cet ouvrage, que M. le Rapporteur en a parlé en homme qui possède lui-même à fond les principes de la science des végétaux.

= Cédant aux instances de la compagnie , M. *Marquis* a aussi donné lecture du discours qu'il a prononcé , le 16 mai 1821 , à l'ouverture de son cours de Botanique.

Dans ce discours aussi intéressant par le sujet que par la manière dont il est traité , M. Marquis fait connaître d'abord les progrès de l'Histoire Naturelle médicale , depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours , puis il parle des secours que le médecin peut aujourd'hui tirer de l'étude de l'Histoire Naturelle , et le naturaliste de celle de la médecine.

= M. *Le Vieux* vous a présenté l'analyse de la 2^e livraison du tome 1 des *Annales Européennes de physique végétale et d'économie publique* , rédigées par une société d'auteurs.

Cette livraison , dit M. le Rapporteur , renferme plusieurs articles d'une haute importance , et qui sont traités avec beaucoup de talent. L'un des plus remarquables est celui des déboisements en Asie , en Afrique , en Amérique et en Europe , et des maux physiques qu'ils entraînent à leur suite. Suivant l'auteur de cet article , l'accord de tous les éléments de la création a disparu avec les forêts destinées par l'auteur de la nature à concourir à l'ordre harmonique des météores et des climatures , à entretenir la salubrité en renouvelant sans cesse l'atmosphère ; à nourrir , à conserver des races innombrables d'animaux créés dans une admirable proportion avec les besoins de l'homme , et à étendre même leur salubre influence sur les habitants des mers et des fleuves.

L'auteur considère ensuite l'importance des forêts sous le rapport du combustible indispensable pour combattre les rigueurs des saisons , préparer nos aliments , vivifier nos manufactures , et fournir aux constructions , en un mot à tous ces arts devenus nécessaires. Il signale les hommes d'état et les écrivains philosophes qui se sont

occupés de ce grand objet d'utilité publique, tels que Sully, Lamoignon, Colbert, Fontenelle, Réaumur.

Cette dissertation, qui paraît à M. LeVieux rappeler souvent l'originalité et le coloris de l'un de nos plus éloquents prosateurs, est terminée par un essai de statistique des bois de la France qui originairement devaient être de plus de 100 millions d'arpents et qu'on suppose réduits aujourd'hui à moins de 8 millions, qui ne peuvent fournir régulièrement au sixième de la consommation. Il faudrait donc ou les détruire jusqu'à extinction pour suffire aux besoins du moment ou souffrir ou périr, ou replanter et semer. Ce dernier parti est le but de cet écrit.

« Dans un article intitulé : *Suite de la pêche des anciens et du moyen âge en poissons de mer*, l'auteur fait connaître les espèces les plus intéressantes dont la pêche était pratiquée par les Grecs et les Romains, le Xiphias espadon, le Scare, la Dorade, le Sargue, le Thon, la Murène..... C'est encore aux déboisements que l'auteur de cet article attribue la disparition de ces nombreuses colonies de poissons, et depuis des siècles, dit-il, on détruit sans calcul ni prévoyance, sans avoir jamais songé à conserver, encore moins à régénérer les sources les plus fécondes créées pour satisfaire à nos besoins.

« Vient ensuite une courte digression sur quelques observations physionomiques.... L'auteur pense que l'opinion vulgaire qui établit que l'expression du visage et surtout des yeux est le miroir de l'âme est généralement vraie, et il ne reconnaît pour belles que les figures dont tous les traits se réunissent à exprimer la bonté, parce qu'il n'y a de beau que le bon...

« Un article qui n'est pas sans intérêt est celui qui est intitulé : *Voyages annuels et abondance d'une espèce de Crabes dans les Antilles*. Cette espèce faisait jadis la principale nourriture des Aborigènes : elle est encore la ressource ordinaire des Nègres à qui des maîtres avarés ne donnent

qu'une partie de leur subsistance. Ces crustacés sont tellement abondants, à une certaine époque, que les champs en sont couverts et qu'il faut les chasser devant soi pour se faire place et ne pas les écraser.

M. le Rapporteur ne croit pas devoir parler de l'article concernant *l'introduction des Chèvres de race tibétaine* en France; article sur lequel M. Prévost, vétérinaire, a fait, l'année dernière, un rapport à l'Académie.

« M. Le Vieux conclut que les *Annales Européennes*, par le but d'utilité générale qu'elles se proposent, et par le mérite qui distingue la rédaction, ont les droits les mieux mérités à l'estime et à la faveur publiques (*).

= M. Vitalis a communiqué à l'Académie l'état suivant des substances terreuses, pierreuses, métalliques et fossiles trouvées dans la fouille faite à St-Nicolas d'Alihermont, département de la Seine-Inférieure, pour la recherche d'une mine de Houille, dressé par M. le vicomte Héricart de Thury, maître des requêtes, ingénieur en chef au corps royal des mines, inspecteur général des travaux souterrains du département de la Seine, d'après les échantillons qui lui ont été envoyés par M. Vitalis, auteur du précis historique des travaux entrepris pour cette fouille, et inséré dans les actes de l'Académie pour l'année 1808.

Cet état a pour but de mettre en harmonie la nomenclature des mineurs avec celle qui est adoptée aujourd'hui par les minéralogistes, et de rectifier quelques erreurs qui paraissent avoir eu lieu dans l'indication de la disposition de certaines couches de terrain.

(*) On lit, dans la *Gazette de France* du 10 juillet, que le Ministre de l'Intérieur a souscrit à cet ouvrage pour 100 abonnements, et celui de la Maison du Roi pour toutes les bibliothèques de la couronne.

Etat des substances terreuses, pierreuses, métalliques et fossiles, trouvées dans la fouille faite à Saint-Nicolas d'Alihermont, commune de Meulers, Arrondissement de Dieppe, Département de la Seine-Inférieure, pour la recherche d'une mine de Houille.

NUMERO } Suivant le catalogue d'envoi, mais présumés avoir éprouvé un dérangement. Suivant la série d'ordre rétablie par comparaison.		NATURE des SUBSTANCES.	Profondeur des couches à parir du sol.	OBSERVATIONS.
I.		Terre végétale et argile à....	Pieds anc. 5	J'ai tout lieu de croire que plusieurs échantillons ne sont plus à leur véritable place, ou dans leur ordre de superposition, et que, dans le temps, il y a eu quelques dérangements ou confusion dans les premiers numéros; aussi d'après les couches de même nature que j'ai vues en divers endroits, je n'hésiterais pas de les placer dans l'ordre numérique que je leur assigne par les chiffres romains I, II, III, IV, V, etc., et je rapporterais alors le No 1 de l'ancienne série à la lumachelle grise, No 16, à laquelle elle doit nécessairement appartenir.
II.	1	Calcaire argileux, grisâtre, servant de ciment à des fragments de coquilles, lumachelle grise, calcareo - argileuse. (Echantillon déplacé vraisemblablement. Voir No 16.)	56	
		Marné calcaire. (L'échantillon ne s'est pas trouvé.)	70	
IV.	2	Marné argilo-calcaire, ou chaux carbonatée, terreuse et argileuse.	80	80. C'est une argile un peu calcaire, plutôt qu'une marné argilo-calcaire.

NUMÉRO		NATURE des S U B S T A N C E S.	Profondeur des couches, etc.	OBSERVATIONS.
	Suivant le catalogue d'envoi, etc.			
V.	3	Chaux carbonatée, terreuse, pure, grisâtre.	Pieds 140	140. Marne argilo-calcaire, grisâtre et terreuse.
VI.		Marnesableuse. (L'échantillon ne s'est pas trouvé.)	170	
VII.	4	Chaux carbonatée, terreuse, grisâtre, empâtant du silex pyromaque noir.	212	212. C'est une craie grossière qui contient quelques indices de corps marins lamelleux et spathiques, avec du silex pyromaque.
III.	5	Terre argilo - pyriteuse, ou lignite pyrito - argileux, tombée en partie en efflorescence.	229	229. Je doute que cette couche soit indiquée à sa véritable place; elle me semble appartenir aux formations postérieures aux craies, et, par conséquent, devoir être plus près de la surface. Peut-être y a-t-il en quelque confusion dans les transports. Cette argile lignito-pyriteuse a été désignée par les mineurs, comme premier tourtia.
VIII.	6	Chaux carbonatée, terreuse, pure (craie-tuffeau) d'un blanc grisâtre.	255	
	7	Chaux carbonatée, terreuse, pure (craie-tuffeau), chloritée, mais dans quelques parties seulement.	290	
	8	Craie verdâtre chloritée ou chaux carbonatée, terreuse,	310	310. Cette craie chloritée a été désignée par

NUMÉRO	NATURE	Profondeur des couches, etc.	OBSERVATIONS.
Suivant le catalogue d'envoi, etc. Suivant la série d'or- dre, etc.	des SUBSTANCES.	Pieds	
	pure (craie-tuffeau), très-chloritée dans toutes ses parties, à l'exception de quelques nodules assez rares.		les mineurs comme 2 ^e tourtia.
9	Argile-glaise fine, grise, mêlée de petites parties micacées brillantes et de fragments de coquilles.	318	
10	Argile - glaise calcaire et micacée, grise et très-coquillière.	350	
11	Argile-glaise calcaire, grisâtre et coquillière.	390	
11 bis	Fragment de corne d'amon, irisé, trouvé dans l'argile précédente, No 11.	390	
12	Marne dure, pierreuse, silico-calcaire, argileuse et ferrugineuse, en masse vermiculée ou persillée de trous de vermiculaires.	422	
13	Chaux carbonatée, argileuse et compacte, coquillière, traversée de veinules de carbonate calcaire, lamelleux, spathique, et accompagnée de fer pyriteux.	545	Argile pyriteuse des mineurs.
14	Argile noirâtre, sableuse et chloritée, mélangée presque intimement de debris calcaires, de coquillages fossiles.	547	Cette argile a été désignée comme 3 ^e tourtia par les mineurs.
15	Chaux carbonatée, argileuse et compacte, grisâtre, avec quelques veinules de calcaire lamelleux.	550	

NUMÉRO	NATURE des SUBSTANCES.	Profondeur des couches, etc.	OBSERVATIONS.
		Pieds	
16	Chaux carbonatée, grise, mêlée de coquilles fossiles, lamachelle grise, à reflets brillants.	561	A ce numéro je joins celui qui était sous le No 1, et que je ne puis croire être à sa place.
17	Argile grise, sableuse, mêlée de débris calcaires de coquilles fossiles.	563	563. Cette argile a été désignée comme 4 ^e tourtia des mineurs.
18	Chaux carbonatée, argileuse et compacte, mélangée d'un très-grand nombre de petits cristaux disséminés, et impressionnée de beaucoup de coquillages.	580	
18 bis	Fragment d'une grande ammonite du calcaire précédent, dont il diffère cependant par une dureté moindre; il renferme en outre beaucoup moins de petits cristaux disséminés.	idem	
19	Chaux carbonatée, compacte, grise, avec petits cristaux disséminés et calcaire lamelleux, nacré, provenant d'une grande coquille bivalve, blanchâtre et nacrée.	586	
20	Argile grise, mélangée de débris de coquillages calcaires.	592	5 ^e tourtia des mineurs.
21	Grès siliceo-argilo-calcaire, ou chaux carbonatée, grenue et saccharoïde d'un gris bleuâtre, traversée de veinules d'argile et de fer pyriteux.	615	1 ^{er} grès des mineurs.
22	Argile grise avec débris de coquillages calcaires.	618	6 ^e tourtia des mineurs.
23	Argile noirâtre, calcareo-sableuse, avec parties bitumi-	630	7 ^e tourtia des mineurs.

NUMERO		NATURE des S U B S T A N C E S.	Profondeur des couches, etc.	OBSERVATIONS.
Suivant le catalogue envoi, etc.	Suivant la série d'ordre, etc.			
		neuses et ferrugineuses, mêlée de coquilles fossiles et de petites parties cristallines disséminées.	Pieds	
24		Grès siliceo-calcaire ou chaux carbonatée, siliceo-saccaroïde, d'un gris bleuâtre, veiné de beaucoup de fer pyriteux, et du calcaire argileux précédent.	636	2 ^e Grès ferrugineux des mineurs.
24 bis		Fer sulfuré en cristaux, dans les fissures de grès siliceo-calcaire.	idem	Cloux ou salade des mineurs.
25		Fer pyriteux en masse, avec cristaux superficiels et argile.	640	Idem.
26		Argile noirâtre, mêlée de parties calcaires, avec empreintes végétale charbonnées.	652	8 ^e tourtia des mineurs.
27		Grès siliceo-argilo-calcaire, ou chaux carbonatée, grenue, d'un gris verdâtre.	657	3 ^a grès des mineurs.
28		Argile grise, calcaire, remplie de beaucoup de petits points très-brillants de mica.	662	9 ^e tourtia des mineurs.
29		Marne dure et compacte, argilo-calcaire, grisâtre.	700	10 ^e tourtia des mineurs.
30		Chaux carbonatée, compacte, d'un gris verdâtre, servant de ciment à un grand nombre de fossiles, à l'état lamelleux, belle lumachelle grise.	719	Faux pouding des mineurs.
31		Argile calcaire-grisâtre, avec fer pyriteux, mêlée de beaucoup de petites portions cristallines disséminées, qui paraissent être, en partie, siliceu-	722	11 ^e tourtia des mineurs.

NUMERO	NATURE des SUBSTANCES.	Profondeur des couches, etc.	OBSERVATIONS,
Suivant le catalogue d'envoi, etc.			
	ses, et, en partie, calcaires.	Pieds	
32	Chaux carbonatée, argileuse, grenue, d'un grain très-inégal, traversée de beaucoup de veines de calcaire lamelleux, provenant de grandes coquilles à l'état spathique, et dont quelques-unes sont encore nacrées.	750	Silex dans l'argile, des mineurs.
33	Argile grise, calcaire, à grain fin, empâtant quelques coquilles.	802	12 ^e tourtia des mineurs.
34	Argile grisâtre, mêlée de parties calcaires, renfermant un assez grand nombre de coquilles.	850	
35	Argile grise, calcaire, à grain très-fin.	900	13 ^e tourtia des mineurs.
36	Argile grise, un peu schisteuse, parsemée d'une infinité de petits points brillants, qui peuvent être du Mica. Ils ne font aucune effervescence avec l'acide nitrique.	930	14 ^e tourtia feuilleté des mineurs.
37	Argile d'un gris noirâtre, mêlée de parties calcaires, et d'une grande quantité de coquilles.	936	15 ^e tourtia d'argile ferrugineuse.
38	Argile calcaire, à grain très-fin, de couleur grisâtre.	945	16 ^e tourtia d'argile fine.
39	Argile un peu calcaire, de couleur grisâtre, et d'une structure légèrement schisteuse, à feuillets contournés.	950	17 ^e tourtia d'argile grisâtre.
40	Chaux carbonatée, argileuse,	957	

NUMERO	NATURE	Profondeur des couches, etc.	OBSERVATIONS.
Suivant le catalogue d'envoi, etc. Suivant la série d'ordre, etc.	des S U B S T A N C E S.		
	grenue et compacte, mélangée inégalement d'un grand nombre de petits cristaux calcaires disséminés, et de veines de chaux carbonatée lamelleuse, provenant de grandes coquilles. NOTA.	Pieds	
41	Au dessous de cette dernière couche, on a donné, dans le 3^e bure, un sondage de 68 pieds, qui n'a trouvé dans toute sa hauteur, qu'une argile grise un peu calcaire.	68	
	Ainsi, la profondeur totale des recherches de Saint-Nicolas d'Altermont, a été de 1,025 pieds.	1025	

= M. Gaillon, naturaliste à Dieppe, a envoyé à la compagnie des *Observations microscopiques et physiologiques sur l'Ulva intestinalis*.

« J'ai eu plus d'une fois, Messieurs, (dit M. Auguste Le Prevost, chargé par l'Académie de lui rendre compte de ces observations) l'occasion d'appeler votre attention sur les savantes recherches de M. Gaillon; sur le zèle

qu'il apporte à l'étude de ces plantes trop peu connues qui tapissent le fond des eaux, nagent dans leur sein ou flottent à leur surface. Imparfaitement observées et mal décrites jusqu'à nos jours, ces productions, peut-être abusivement réunies à l'empire de la déesse des fleurs, offrent encore de nombreux mystères au physiologiste comme au nomenclateur, et M. Gaillon rivalise de zèle avec deux de nos confrères MM. Lamouroux et Dawson-Turner, pour faire pénétrer le flambeau de la science jusqu'au fond de leurs humides demeures. Cette année, il ne s'est pas contenté de soumettre à une étude approfondie toutes celles que les mers de nos côtes renferment dans leurs abymes ou étalent sur leurs rivages, ni de préparer la classification qu'il se propose de vous en présenter et dont une portion notable, entièrement neuve et basée sur des recherches qui lui sont propres (celle qui concerne les conferves marines), marquera à double titre dans vos annales aussi bien que dans l'histoire de la botanique. Ses regards se sont encore portés sur ces longs tubes membraneux, verdâtres, ridés, boursoufflés, qui couvrent la surface des eaux saumâtres et stagnantes, et qui en cet état présentent dans leurs contours variés quelque analogie avec l'intestin colon, circonstance d'où leur est venu le nom *d'ulva intestinalis*.

» On doit savoir d'autant plus de gré à notre confrère de l'examen tout particulier auquel il a soumis ces productions dégoûtantes, qu'elles semblent, comme il en convient lui-même, repousser les regards de l'observateur « par l'aspect boursoufflé, écumeux, et vaseux qu'elles revêtent à certaines époques de l'année ». Mais M. Gaillon, non moins familiarisé avec la merveilleuse organisation des algues d'eau douce qu'avec les brillantes livrées des algues marines, n'eut pas de peine à s'élever au-dessus de semblables dégoûts, que le naturaliste éclairé ne partage qu'un moment avec le vulgaire, et qui font place à l'intérêt le

plus vif, dès qu'il a aperçu les miracles sans nombre par lesquels la nature semble avoir voulu dédommager ces êtres obscurs de l'humble rang qu'ils occupent dans l'échelle de la création ; car, s'il m'est permis de vous le dire en passant, Messieurs, il n'est pas nécessaire comme on le suppose communément de se transporter dans les contrées équatoriales, au sein de ces pays où une terre riche de fraîcheur et d'humus est fécondée par un ciel de feu, pour connaître ce que le monde végétal peut enfanter de plus varié, de plus singulier, de plus admirable. C'est autour de nous, c'est sous nos pieds qu'il produit ses plus étonnantes merveilles. Le sol ombragé de vos forêts, le tronc de vos arbres, le chaperon et le pied de vos murs, les allées de vos jardins, les eaux courantes et les eaux stagnantes de vos vallons, voilà les plus riches dépôts qu'il puisse offrir à votre curiosité, les asyles où il concentre la vie et la fécondité, depuis le départ jusqu'au retour des beaux jours. Au milieu des innombrables habitants de ces fraîches demeures, recueillez surtout ces masses verdâtres et glaireuses que vous voyez souvent flotter à la surface des eaux, et qui ne vous présentent à la vue simple qu'un paquet confus de filaments, rudes au toucher, d'une organisation grossière et homogène ; soumettez-les à l'action du microscope, et à l'aspect des magnifiques et fiants objets qui dérouleront sous vos yeux ravis leurs transparents anneaux, leurs rapides métamorphoses, vous bénirez la main qui les sème avec tant de profusion autour de vous, vous conviendrez que les rois de la terre dans toute leur gloire, que nos arts dans toute leur puissance, ne sauraient rivaliser avec eux, et vous envierez le sort des savants qui ont consacré leurs veilles à la contemplation et au dénombrement de tant de merveilles.

« C'est à la plus humble, à la plus dédaignée, mais non à la moins intéressante de ces filles de l'onde, que M. Gaillon a consacré le mémoire dont il vous a fait

hommage et que vous auriez sans doute fait insérer en entier dans votre recueil, sans l'époque tardive de sa réception. « Ayant dirigé, dit-il, mes recherches sur les « animalcules qui pullulent dans les eaux des mares, des « parcs et des étangs, je me trouvai naturellement en « contact avec l'*Ulva intestinalis* : mon dégoût cessa ; « j'examinai de plus près cette production si abondante « et trop peu connue. Mon premier soin fut de soumettre « au microscope quelques parties de la membrane, « pour en connaître le tissu ; je le trouvai formé de « cellules polygones, vertes, régulières, formant les « mailles d'une sorte de réseau. Ce réseau est un plexus « résultant des points de contact et d'anastomose de la « cloison des cellules, et qui est blanchâtre ou moins coloré que ces cellules. » Après s'être bien convaincu de la nature complètement végétale de ces tissus, M. Gail-
lon, poursuivant ses observations, vit avec surprise la membrane jaunie perdre sa consistance et se couvrir de points opaques de différentes formes, ces points devinrent bientôt des filaments élargis à leur base, très-atténués à leur extrémité, formés d'un simple rang de cellules arrondies ; le développement et l'accroissement de ces jeunes filaments sont le signal de la désorganisation de la membrane, et alors la plante prend un aspect tout particulier qui l'avait fait désigner comme une espèce différente par plusieurs auteurs. Notre confrère, après avoir décrit dans le plus grand détail toutes les formes qu'elle revêt, cite tous les ouvrages où elle est mentionnée ou figurée dans ses divers états, de manière à épuiser complètement la matière, et faire preuve d'érudition autant que de sagacité dans ce double travail.

« Après avoir mis, par les observations et les recherches que nous venons de citer, les botanistes en garde contre les métamorphoses d'une espèce trop peu étudiée jusqu'à lui, et contre le double emploi auquel elles

avaient donné lieu, M. Gaillon termine son instructif et curieux mémoire par des réflexions sur la nécessité des observations microscopiques, pour acquérir des notions exactes sur l'organisation et la classification des êtres. Loin de les regarder comme fournissant des moyens abusifs de subdivisions en histoire naturelle, il pense avec Sennebier « qu'elles tendent à rapprocher
 « ces mêmes êtres par les rapports qu'elles établissent
 « entre ceux qui sont déjà connus et ceux qu'on découvre
 « par ces nouveaux yeux, qu'elles nous procurent un nou-
 « veau point de vue pour considérer l'univers, pour re-
 « connaître partout le sceau imposant de son divin auteur,
 « pour admirer l'uniformité de ses lois, l'unité de son
 « plan et la liaison de tout ce qu'il renferme, en un mot,
 « pour étendre les bornes de cet univers, sans déranger
 « son ensemble, ou plutôt pour rendre complète l'idée
 « que nous en pouvons avoir. »

« Nous partageons, Messieurs, l'opinion qu'émet à cet égard M. Gaillon; nous pensons avec lui que c'est à la paresse des observateurs, au défaut de suite dans les observations et non à l'usage du microscope, qu'on doit s'en prendre des doubles emplois trop fréquents dans l'établissement des espèces en histoire naturelle; nous sommes persuadés surtout qu'entre des mains aussi habiles et aussi exercées que les siennes, cet instrument ne peut recevoir qu'un emploi utile pour la science autant qu'honorable pour notre jeune et savant confrère. »

= M. *Botta* a rendu compte de la traduction de l'ouvrage du docteur Ferrara sur *l'Etna, ses éruptions, et ses produits volcaniques*, par notre savant confrère, M. Robert, qui a fait don de son manuscrit à l'Académie.

Après un éloquent préambule dans lequel on trouve un parallèle habilement tracé entre la manière dont les anciens plus puissants par l'imagination, et les modernes

plus puissants par la raison, ont parlé tour-à-tour de cette montagne fameuse, M. Botta continue en ces termes :

« Personne n'était plus en état de nous donner une histoire complète de l'Etna, que le docteur Ferrara. Doué d'un zèle infatigable, armé de toutes les connaissances nécessaires, plein de tout ce qui avait été écrit avant lui sur ce colosse formidable, habitant sur les lieux mêmes, il a tout vu, tout examiné, tout comparé, et c'est le fruit d'une longue suite de travaux qu'il offre au public.

« L'ouvrage de M. Ferrara se compose de quatre parties, la première contient la description de l'Etna. L'élévation de cette terrible montagne, la nature de son sol, la température de ses diverses régions, ses particularités les plus remarquables, ses points de vue, ses environs, tout y est peint avec un grand talent, tout y inspire un vif intérêt.

« La 2^e partie est toute historique; elle comprend le récit de toutes les éruptions qui ont eu lieu depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours. En la lisant, on se croit transporté dans un autre monde, tant est grand le contraste de cette nature en travail avec le calme perpétuel de nos climats.

« On trouve dans la 3^e un traité complet des matières vomies par le volcan. C'est ici que la science de l'auteur se montre dans toute sa richesse. Chaque objet y est examiné avec beaucoup de soin, sous tous ses rapports physiques, chimiques et minéralogiques. L'auteur, qui s'était fait admirer dans les deux premières parties par une imagination brillante et un talent descriptif très remarquable, fait preuve dans celle-ci d'un esprit d'analyse digne des plus grands éloges.

« La 4^e et dernière partie est remplie de considérations géologiques et physiques d'un grand intérêt.

« Tel est l'ouvrage de M. Ferrara, et vous pouvez

juger, Messieurs, par ce court exposé, de son importance. M. Robert a voulu rendre un service à la science, en le traduisant en français, et il est évident, pour la commission chargée de vous rendre compte de son travail, qu'il a exécuté son utile entreprise avec un rare bonheur. Sa traduction, autant qu'on peut en juger sans avoir l'original sous les yeux, est claire et précise, et à coup-sûr elle est toujours facile et harmonieuse. Elle a l'air de couler de source, on n'y découvre aucune trace du travail pénible d'un traducteur. Otez le titre, et vous allez croire que c'est un ouvrage original. »

Des citations choisies avec goût de quelques fragments de l'ouvrage, tels que la vue du sommet de l'Etna, l'incendie de 1669, la culture de la Sicile, l'opinion de l'auteur sur le foyer de l'Etna, ont mis l'Académie à portée de juger et du mérite de l'auteur et de celui du traducteur.

Permettez-moi, Messieurs, d'acquitter ici un vœu formé par M. Robert, et qui est également dans mon cœur, celui de déposer une fleur sur la tombe de M. Bidault, qu'une mort prématurée a enlevé depuis peu à sa famille et à ses nombreux amis.

M. Robert devait à M. Bidault non-seulement la communication de l'ouvrage du docteur Ferrara, mais encore une note du voyage que M. Bidault a fait lui-même à l'Etna, et que notre confrère a cru devoir consigner toute entière dans sa traduction.

Rien n'égalait la candeur, la franchise, la bonté de M. Bidault, si ce n'est un goût irrésistible pour les sciences, et un désir insatiable d'enrichir son esprit de connaissances utiles. Jamais élève ne m'a été plus cher, parce que jamais je n'en ai rencontré qui aient réuni, dans un degré plus éminent, les qualités de l'esprit à celles du cœur.

Infortuné jeune homme , puisse le souvenir de tes vertus , que je rappelle ici avec tant de plaisir , porter un rayon de consolation dans l'ame de ta famille désolée ! Puisse la faible guirlande que je suspends ici solennellement à ton urne funéraire , épargner une larme à ta jeune veuve , tempérer l'amertume de ses regrets , et suspendre , du moins pour quelques instants , la violence de sa douleur !

CHIMIE ET ARTS CHIMIQUES.

M. Dubuc a donné lecture d'une *Notice sur des figues reconnues dangereuses*.

Les 15 et 24 du mois de janvier dernier, M. Dubuc fut requis avec MM. Flaubert et Giret-Dupré, docteurs en médecine, par M. Baille, commissaire principal de police de Rouen, pour faire l'examen de six à sept milliers de figues, dites de Portugal, qui avaient été signalées à l'Administration comme dangereuses, et qui étaient déposées dans le magasin frais et humide du sieur Am...., rue du Père-Adam, le résultat de cet examen fut que ces fruits n'étaient plus commercables, et que la vente devait en être interdite, parce que l'usage de ces fruits détériorés pouvait porter atteinte à la santé. En conséquence la totalité des figues fut jetée à l'eau par l'ordre de l'Administration municipale.

Laissant aux savants médecins auxquels il a eu l'honneur d'être associé, le soin de caractériser les effets nuisibles que les figues soumises à l'examen étaient susceptibles de produire sur l'économie animale, M. Dubuc a cru pouvoir se livrer à quelques expériences particulières dans le dessein de rechercher et de découvrir, s'il était possible, la cause des effets nuisibles qui avaient été la suite de l'usage de ces fruits détériorés.

Voici le résumé, fait par M. Dubuc lui-même, du travail qu'il a présenté à l'Académie.

« Les figues trouvées dans le magasin du sieur..... étaient presque dépourvues du parenchyme charnu et du principe mucoso-sucré qui caractérisent ces sortes de fruits lorsqu'ils sont de bonne qualité.

« La plus grande partie de ces fruits, ainsi que la matière pulvérulente qu'ils avaient fournie, renfermaient des insectes du genre des mites, qui avaient dévoré une partie de la substance des figues.

« L'alcool en a extrait une matière résineuse, âcre au goût qui paraît provenir du suc laiteux et corrosif du figuier. Il est vraisemblable que ce suc ne conserve son âcreté dans les fruits que jusqu'au moment de leur parfaite maturité, puisqu'on ne l'a pas trouvé, dans de bonnes figues, conservées même en magasin depuis plus d'une année.

« Les vapeurs irritantes fournies par ces fruits, étaient un mélange d'acide carbonique, d'acide hydrocyanique et d'huile animale, dont les éléments ont été produits soit par l'effet d'une végétation imparfaite, soit par l'effet de la fermentation qui a été excitée intérieurement.

« Les effets malfaisants de ces figues doivent donc être attribués, 1^o aux insectes et aux larves qu'elles contenaient, et dont l'âcreté a quelque analogie avec celle des cantharides ordinaires; 2^o au suc laiteux âcre du figuier dont participent les fruits quand ils sont cueillis avant leur maturité, comme paraissent l'avoir été ceux qui font le sujet de cette notice; 3^o à l'acide carbonique, mais spécialement à l'acide prussique dont les effets sont connus pour être des plus dangereux sur l'économie animale. »

M. Dubuc termine sa notice en faisant observer qu'il y a près de 30 ans, il fut chargé avec M. Le Pecq de la

Clôture, docteur médecin, de visiter un navire amarré vis-à-vis de la Bourse, dont la presque totalité de la cargaison consistait en figues qui exhalaien une odeur si insupportable, que non-seulement plusieurs hommes de l'équipage en furent incommodés, mais encore les matelots des vaisseaux voisins.

M. Mouchard, délégué du parlement pour être présent à l'opération, ordonna, sur le rapport de MM. les Commissaires, que le navire serait mis à l'instant en quarantaine, à l'île de la Croix. Les circonstances dans lesquelles on se trouvait à cette époque ne permirent pas de donner suite à cette affaire.

= Dans une lettre qu'il a adressée à l'Académie, M. *Le Bouvier père*, ancien négociant, annonce qu'il a lu avec le plus grand intérêt le Mémoire de M. Dubuc l'aîné, sur l'encollage des étoffes et toileries, au moyen de diverses espèces de parements; que d'après un passage du voyage de Sonnerat aux Indes et à la Chine, il n'y a pas lieu de douter que le tisserand Indien ne confectionne sa toile en plein air, malgré la violence de la chaleur qui règne dans ces climats; que l'on doit par conséquent en conclure que les Indiens font usage d'un procédé quelconque qui conserve aux fils de coton la force, la souplesse et l'élasticité nécessaires au tissage; que ce procédé doit être très-simple, puisqu'il n'y a point de peuple civilisé moins avancé dans les arts que le peuple Indien; que comme, il ne croît dans l'Inde ni blé, ni seigle, ni pommes de terre, mais seulement du riz, il est porté à croire que cette dernière substance fait la base de l'apprêt des Indiens, enfin qu'il serait digne du zèle de M. Dubuc de tenter quelques essais en ce genre. L'Académie, prenant en considération les observations de M. Le Bouvier a chargé M. Dubuc, de lui faire un rapport à ce sujet. Déjà M. Dubuc a entrepris quelques expériences, mais il a prié la

compagnie de lui permettre de renvoyer son rapport à l'année prochaine.

Notre confrère réserve aussi, pour la même époque, la communication des résultats d'un assez grand nombre d'expériences qu'il a commencées, en 1820, sur la *fabri-
cation artificielle du salpêtre*.

= L'Académie doit encore à M. *Dubuc* des notices sur la distillation de l'eau de mer. Dans cet écrit, notre confrère propose des moyens pour dépouiller l'eau de mer de toute substance étrangère, et la rendre propre aux usages de la vie. (L'Académie a délibéré que ce travail serait imprimé en entier à la suite de ce rapport).

= M. *Robert* a rendu compte d'un Mémoire dans lequel M. *Vène* entreprend de résoudre la question suivante : « Prouver ou refuter la théorie de Dalton qui prétend que, dans l'atmosphère, les différents fluides aëriiformes ne sont pas chimiquement unis, mais seulement mêlés mécaniquement, et de manière que l'un n'agit pas sur l'autre ; c'est-à-dire, par exemple, que les molécules d'azote ne repoussent point les molécules d'oxygène, mais exclusivement celles d'azote ».

Après avoir présenté l'analyse du Mémoire de M. *Vène*, M. *Robert* conclut en ces termes : « Il est facile de voir que les raisonnements employés par l'auteur, quoiqu'ils paraissent confirmer l'opinion de Dalton n'en sont pas moins une véritable refutation masquée sous la diversité du langage.

Parce que deux quantités égales de deux gaz différents supposent une pression double de celle qui est propre à chacun d'eux, Dalton conclut qu'il n'y a entre ces deux gaz ni attraction, ni répulsion. M. *Vène* trouve la consé-

quence inexacte , puisque le même effet aurait lieu si les deux quantités réunies au lieu d'être de matière différente appartenaient au même gaz.

Suivant Dalton et d'après l'énoncé de son opinion, le calorique existant dans les gaz se trouverait placé dans l'intervalle de leurs molécules; l'auteur établit au contraire qu'en vertu des attractions bien reconnues du calorique, ce fluide ne peut résider que sur leurs molécules matérielles.

Enfin Dalton veut que l'élasticité soit due à la force répulsive des molécules, tandis que M. Vène prétend qu'elle est l'effet du calorique et de l'électricité.

Le Mémoire de M. Vène paraît à M. Robert marqué au coin du talent, et il regarde l'auteur comme un de ces hommes auxquels il appartient d'enrichir le domaine de la Science.

= Au nom d'une commission, M. *Vitalis* a rendu compte de l'analyse d'un sable chrômifère de Saint-Domingue, par M. P. Berthier, ingénieur des mines, professeur de docimasie à l'École royale des mines.

« Ce sable, dit M. Berthier, m'a été remis par M. le professeur Vitalis qui a bien voulu me transmettre en même-temps les renseignements suivants sur son gisement.

« Il ne vient pas de l'île Saint-Domingue même, mais de la partie méridionale d'une petite île nommée l'île à Vaches, qui se trouve à 17 kilomètres au sud de la première. On ne l'a encore rencontré dans l'île à Vaches que sur une partie de la plage qui n'a pas plus de 33 mètres de longueur, et qui forme l'embouchure d'une vallée bordée de chaque côté par des rochers. Un faible ruisseau qui coule dans cette vallée apporte le sable chrômifère aux époques de ces débordements, et il le dépose sur la plage en couches de 2 à 3 centimètres d'épaisseur, pêle-mêle avec du sable blanc.

« Le sable de l'île à Vaches, tel qu'on l'a apporté en

Europe, est composé de grains de fer chromé, parmi lesquels on distingue, soit à l'œil nu, soit à l'aide de la loupe, quelques autres grains de minéraux assez variés. Les grains les plus apparents sont des débris de coquilles calcaires et de rochers de même nature; les plus petits grains sont amorphes, translucides, fort durs, les uns blancs, les autres jaunâtres, et la plupart d'un rose plus ou moins foncé: tout porte à croire que ce sont des fragments de quartz et de pierres gemmes. Enfin on parvient, au moyen du barreau aimanté, à extraire du sable de l'île à Vaches 1 à 2 centièmes de son poids de très-petits grains d'un noir foncé presque sans éclat et que l'on a reconnus appartenir à l'espèce *fer titané*.

« Le fer chromé peut être débarrassé de toutes ces substances, en traitant le sable par l'acide muriatique, après en avoir séparé le fer titané par le barreau aimanté, et en le soumettant ensuite à un lavage soigné à l'augette à main. C'est le sable ainsi purifié qui a été analysé.

« Les grains de fer chromé ont tout au plus la grosseur d'une tête de camion; ils sont tous parfaitement cristallisés; leur forme est l'octaèdre régulier, sans facettes additionnelles: leurs arêtes ne sont nullement émoussées par le frottement. La couleur de ces grains est le noir foncé pur, et ils sont doués d'un très-grand éclat; cet éclat ressemble plutôt à l'éclat du jayet qu'à celui d'une substance métallique, leur pesanteur spécifique est très-grande, mais on ne l'a pas déterminée; ils sont cassants et faciles à broyer; leur poussière est d'un brun foncé. Lorsqu'on les chauffe très-fortement, ils s'agglomèrent légèrement, et sans rien perdre de leur poids; ils deviennent d'un gris bleuâtre très-foncé. Ils ne sont pas du tout mouvoir l'aiguille aimantée.

« Pour analyser ce minéral, j'ai essayé d'employer l'action des acides, mais en en faisant bouillir 10 grammes pendant plusieurs jours avec de l'acide muriatique concentré,

je n'ai pu en dissoudre qu'un gramme ; j'ai donc été obligé de l'attaquer par les matières alcalines , comme les pierres. Néanmoins l'expérience ne m'a pas été inutile , elle m'a appris que les substances dissoutes par l'acide étaient entre elles dans le même rapport que dans la partie non dissoute , ce qui prouve que le minéral ne renferme , en mélange , aucune substance soluble dans les acides.

» L'analyse définitive a été conduite comme il suit : 16 grammes de fer chromé , réduit en poudre impalpable , ont été tenus au rouge pendant deux heures dans un creuset d'argent , avec 16 grammes de potasse caustique , et 32 grammes de nitrate de potasse ; on a délayé la matière dans l'eau , et on a bien lavé le résidu : on a traité celui-ci d'abord par l'acide muriatique un peu étendu afin de dissoudre complètement la silice qu'il contenait , et ensuite par l'acide muriatique concentré pour dissoudre tout l'oxide de fer ; il est resté du fer chromé non attaqué dans la proportion d'environ moitié de la quantité employée. La dissolution muriatique a été évaporée à siccité , et le résidu a été repris par l'eau , la silice est restée pure ; la liqueur précipitée par l'ammoniaque a donné un mélange d'oxide de fer et d'alumine qui a été pesé , puis on l'a traité au creuset d'argent avec de la potasse caustique pour en extraire l'alumine ; l'opération a fait voir en même-temps qu'il ne contenait pas d'oxide de chrome. La liqueur alcaline contenait tout le chrome à l'état d'acide chromique , et la plus grande partie de l'alumine a été exactement saturée d'acide nitrique , il s'est précipité de l'alumine très-pure ; on y a ajouté ensuite un petit excès d'acide et après un peu d'ammoniaque , il s'en est encore séparé quelques traces d'alumine ; la liqueur ne renfermait plus alors que de l'acide chromique : on a ramené cet acide à l'état d'oxide vert , au moyen d'un mélange d'hydro-sulfate d'ammoniaque et d'acide muriatique tel que la dissolution fût toujours acide : on a fait bouillir , pour chasser l'excès d'hydrogène

sulfuré, et on a filtré, après quoi on a précipité l'oxide de chrome par l'ammoniaque; la décoloration complète des eaux mères a prouvé qu'elles ne contenaient plus rien. Le résultat moyen de plusieurs analyses a été :

Oxide rouge de fer. . . .	0,372.	contenant	oxigène.	0,112.
Alumine	0,218.			0,103.
Oxide vert de chrome . .	0,360.			0,117.
Silice. ♣	0,050.			0,025.

1,000.

» La partie du minéral non attaquée par une première opération ayant été analysée par les mêmes procédés, a donné des résultats à très-peu près semblables.

» Si la silice était accidentelle, on voit, d'après ces quantités d'oxigène que contiennent l'oxide de chrome, l'oxide de fer et l'alumine, que le fer chromé de l'île à Vaches, serait un sous-Chrômate double de fer et d'alumine dans lequel l'acide et chacune des deux bases renfermerait la même quantité d'oxigène. Ce double sous-chrômate aurait pour formule, d'après la notation de M. Berzelius, $F^2 Ch. + Al^2 Ch.$ Mais la silice peut-elle être regardée comme accidentelle? Cela ne me paraît pas probable; car, 1^o il est difficile d'admettre dans les petits grains parfaitement cristallisés du minéral de l'île à Vaches un mélange mécanique de quartz aussi considérable; 2^o toutes les variétés de fer chromé analysées jusqu'à présent ont donné de la silice. Quelques-unes à la vérité en ont donné fort peu, mais il est possible que les chimistes qui ont fait les analyses ne l'aient pas dosée exactement, parce que lorsqu'on traite la matière fondue et lessivée, par l'acide muriatique concentré, une partie de la silice se sépare en forme de gelée et ne peut que difficilement se séparer de la partie du minéral non attaquée.

Si l'on supposait la silice combinée avec la totalité de

l'alumine, on trouverait pour le fer chromé de l'île à Vaches la formule $Al^4 S + 4 F Ch.$ qui est assez simple, mais pour les autres variétés, les formules seraient au contraire fort compliquées. D'ailleurs la manière dont le fer chromé se comporte lorsqu'on le chauffe très-fortement dans un creuset brasqué semble devoir faire rejeter cette supposition; en effet ce minéral, traité de cette manière, s'agglomère en une masse à cassure grenue, d'une couleur gris foncé et matte, agissant très-fortement sur le barreau aimanté, mais ne contenant aucunes grenailles métalliques. La perte qu'il éprouve, et qui est de $\frac{4}{5}$ à $\frac{5}{6}$ tout au plus, prouve que l'oxide rouge de fer est seulement ramené au minimum; d'un autre côté on sait que l'oxide de fer et l'oxide de chrome, purs, mêlés ensemble, se réduisent très-bien au creuset brasqué, et produisent un alliage homogène; il faut donc que ces oxides soient retenus dans le fer chromé par une force énergique qui s'oppose à leur réduction; cette force ne peut être que l'affinité que l'alumine exerce sur eux.

« D'après ces considérations, ce qui me paraît le plus vraisemblable c'est que la silice est, comme l'oxide de chrome, combinée avec de l'oxide de fer et de l'alumine, dans toutes les variétés du fer chromé.

« Le fer chromé de l'île à Vaches n'est pas au nombre des plus riches en oxide de chrome: sa composition est à très-peu près la même que celle du fer chromé du département du Var, mais il est remarquable à cause des formes cristallines parfaitement régulières qu'il présente. Sa grande pureté, ou au moins la grande facilité avec laquelle on le purifie, le rendrait très-précieux pour préparer avec économie des alliages de fer et de chrome, et cet objet pourrait devenir important si, comme j'ai lieu de le croire d'après les expériences que j'ai faites, on peut, en alliant environ $\frac{1}{100}$ de chrome à de l'acier fondu, donner de la dureté à cet acier sans diminuer sa ductilité, et

et le rendre en même temps susceptible de présenter un très-beau damassé.

« Pour obtenir un alliage de fer et de chrome avec le minimum de fer chromé, le choix du flux n'est pas indifférent. Avec les verres terreux, (silice, alumine et chaux), on n'en obtient qu'une très-petite quantité; l'oxide de fer est ramené au minimum, et reste avec l'oxide de chrome dans la scorie, tant est grande l'affinité de ces deux oxides; avec les verres alcalins, tel que le verre à vitres, le minerai donne 0,30 à 0,33 d'alliage: en se servant de borax vitrifié, il en donne 0,30 à 0,40. La proportion de borax la plus convenable pour fondre le minerai de l'Isle à Vaches est de 40 pour 100. La scorie que produit le borax ne retient ni oxide de fer, ni oxide de chrome, mais il se volatilise une grande quantité de ces deux métaux; aussi le couvercle du creuset brasqué de charbon, dans lequel on opère la réduction, se trouve-t-il tapissé d'une multitude de grenailles.

» L'alliage de fer et de chrome préparé avec le fer chromé est très-dur, très-fragile, aussi blanc que le platine, et très-éclatant: sa texture est cristalline; sa cassure montre qu'il est formé de prismes aciculaires entrecroisés. Il s'attache au barreau aimanté, mais beaucoup moins fortement que le fer pur: les acides l'attaquent à peine, et l'eau-régale elle-même ne le dissout que très-difficilement.

MÉDECINE.

M. le docteur *Godefroy* vous a donné la solution de la question suivante, proposée par notre correspondant M. Moreau de Jonnés, qui s'occupait alors d'une monographie sur la fièvre jaune: *les épidémies qui ont ravagé la ville de Rouen, dans les derniers siècles, et qui sont dési-*

D.

gnées sous le nom générique de peste , n'étaient-elles pas , pour la plupart , le typhus ou même la fièvre jaune , et non la peste ?

Pour procéder avec ordre dans son travail, M. Godefroy l'a divisé en deux sections.

La 1^{re} est consacrée à l'histoire de toutes les maladies épidémiques qui ont régné à Rouen et aux environs, depuis le commencement du 14^e siècle jusqu'à nos jours.

Dans la 2^e, l'auteur, après avoir présenté sommairement le tableau des maladies qui ont régné épidémiquement à Rouen et dans quelques contrées de la Normandie, trace les caractères qui distinguent les fièvres connues sous les noms de putride, maligne, de typhus, de fièvre jaune et de peste.

Par ce rapprochement, notre confrère, en facilitant les moyens de décider si les épidémies dont il a parlé étaient la peste, ou si elles n'offraient pas toute autre espèce de fièvre, répond pleinement à la question de M. Moreau de Jonnés.

Les regrets que M. de Jonnés vous a manifestés, de la manière la plus honorable pour M. Godefroy, de n'avoir pas reçu son mémoire assez à temps pour pouvoir profiter des savantes recherches qu'il contient, suffisent, Messieurs, pour vous donner une idée de l'importance de ce travail.

= M. Moreau de Jonnés vous a adressé un exemplaire de sa Monographie historique et médicale de la fièvre jaune des Antilles , suivie de recherches physiologiques sur les lois du développement et de la propagation de cette maladie pestilentielle.

Cet ouvrage, dit M. Godefroy, qui avait été chargé d'en rendre compte, est divisé en trois parties :

La première contient des recherches historiques sur les irruptions de la fièvre jaune pendant les 15, 16, 17 et 18^e siècles. Ces recherches tendent à conduire, par le

témoignage des auteurs contemporains, à la découverte de l'origine de cette maladie, et à prouver qu'elle est endémique dans les isles de l'Archipel des Antilles.

La seconde offre le tableau historique et médical des irruptions de la fièvre jaune des Antilles, au commencement du 19^e siècle, dressé d'après l'observation immédiate de cette maladie, à bord des vaisseaux, dans les hôpitaux, et parmi les troupes des Indes occidentales.

Dans la troisième partie, l'auteur présente des recherches physiologiques sur les lois du développement et de la propagation de la fièvre jaune.

Après s'être livré à quelques développements sur chacune de ces trois parties, M. Godefroy termine ainsi son rapport : « Il me serait agréable de pouvoir annoncer que M. Moreau a complètement satisfait aux questions qu'il s'était proposé, et qu'il a enfin résolu le problème difficile qui depuis long-temps occupe les savans ; mais je dois à la franchise et à la vérité de dire que malheureusement il n'en est pas ainsi. Quoique l'ouvrage de M. Moreau soit bien écrit, et qu'il contiennè des recherches intéressantes, cependant cet ouvrage ne peut être considéré que comme un recueil où l'on trouve des matériaux qui pourront entrer dans la construction d'un édifice que la science attend encore, et que l'humanité réclame avec empressement. »

= Organe de la commission nommée pour cet objet, M. Godefroy a fait le rapport sur deux opuscules adressés à l'Académie par M. Desmoulins, D. M. P.

Le 1^{er} dont s'est occupé M. le Rapporteur, a pour titre : *De l'état du système nerveux sous ses rapports de volume et de masse, dans le marasme non sénile, et de l'influence de cet état sur les fonctions nerveuses.*

Après avoir exposé fidèlement les principes de l'auteur, M. Godefroy ajoute : M. Desmoulins ne craint-il pas

d'encourir le reproche d'attribuer beaucoup trop à la masse cérébrale ? La masse suffit-elle donc pour établir son énergie ? Dans cette hypothèse , les facultés intellectuelles seraient toujours en rapport avec elle. L'intelligence décroîtrait chez le vieillard dans une proportion relative à la diminution réelle ou supposée de l'encéphale. Cependant le savoir , la prudence , la sagesse ont été jusqu'à présent regardés avec raison comme l'appanage de la vieillesse ; et ne rencontrons-nous pas tous les jours des vieillards qui , sous les glaces de l'âge , conservent toute la force de l'imagination et tout le feu du génie ? D'un autre côté , combien de grosses têtes remplies de volumineux cerveaux sont portées par de jeunes imbécilles ?

Quant aux corollaires de médecine pratique que l'auteur déduit de sa doctrine , M. le Rapporteur n'y apperçoit rien de neuf , rien qui n'ait été dit par les médecins philosophes. Qui ne sait , dit M. Godefroy , qu'il convient de détourner sur la masse , d'appeller sur un autre système d'organes , une concentration de forces dirigée vicieusement , et opiniâtement fixée sur le système nerveux ? N'est-il pas reconnu depuis long-temps que l'on doit chercher à diminuer l'action vitale trop excitée des nerfs ; que l'encéphale et les nerfs sont quelquefois frappés d'une faiblesse relative. Dès la plus haute antiquité , les vrais médecins ont invoqué avant tout les ressources de l'hygiène. Ils dédaignaient le vain étalage d'une polypharmacie condamnée par les bons esprits de tous les âges. Les divers exercices , l'équitation , les bains , la récitation , les voyages , les distractions que l'on trouve au milieu d'une société choisie , tenaient le premier rang parmi les remèdes qu'ils croyaient convenables d'employer , et qui , entre leurs mains , ont été couronnés des plus heureux succès.

Passant ensuite à l'examen du deuxième opuscule de

M. Desmoulins, intitulé : *Apperçu philosophique sur la possibilité de perfectionner l'homme par les modifications de son organisation*, M. Godefroy, séduit, comme il le dit lui-même, par le titre, admet en principe avec l'auteur, que puisque tout, dans l'homme, dépend de son organisation, il s'ensuit que la possibilité de son perfectionnement n'est pas une chimère. Mais combien il s'en faut que l'ouvrage de M. Desmoulins fasse enfin connaître ce moyen tant cherché ?

Laissant de côté les réflexions de l'auteur sur le développement des corps en général, réflexions qui ne sont pas toujours présentées avec clarté, M. Godefroy se contente de le suivre dans l'examen de quelques organes en particulier, et relève, en passant, quelques contradictions qui lui sont échappées.

Les principaux organes à modifier, suivant M. Desmoulins, pour atteindre le but du perfectionnement de l'homme, sont ceux de la génération dont le développement amène dans l'individu une existence toute nouvelle, et agit puissamment sur les facultés de l'entendement. Les affections pathologiques de la poitrine et de l'abdomen, les fièvres adynamiques et ataxiques portent souvent une atteinte funeste au cerveau, et nuisent plus ou moins au libre exercice de certaines facultés.

De tous ces faits M. Desmoulins croit pouvoir conclure que, pour prévenir ces dangereux effets, l'éducation doit consister à faire contracter des habitudes actives, compatibles avec l'intérêt de la santé, en harmonie avec la position sociale la plus probable de l'individu.

M. Desmoulins regarde donc comme indispensable une réforme dans notre éducation actuelle, et c'est, dit-il, dans la génération existante qu'il faut la tenter, parce que c'est dans cette génération que l'on doit préparer les dispositions de la race qui n'est pas encore : c'est là qu'est la source des vices et des vertus de la postérité.

L'auteur s'étaye à ce sujet de l'autorité de Pythagore et de Lycurgue. Ces philosophes avaient réduit le problème de la politique et de la morale à sa plus simple expression : constituer l'homme de la manière la plus favorable pour son bonheur personnel et celui de ses semblables, en déterminant une composition matérielle de ses organes capable de propriétés et de dispositions meilleures, et en soumettant cette organisation à des exercices qui maintiennent et fortifient ces dispositions.

« L'avis est sage, dit M. le Rapporteur ; mais, même après la lecture de l'ouvrage de M. Desmoulins, nous en sommes encore réduits à chercher les moyens d'exécution. »

Nous ajouterons avec plaisir que l'Académie a trouvé dans le travail de M. Desmoulins une preuve du zèle avec lequel il cultive une des branches les plus difficiles de l'art de guérir.

= M. Vigné, au nom d'une commission, a fait un rapport sur un nouveau mémoire de M. Desmoulins, D. M. P., qui a pour titre : *Suite des recherches sur l'état de volume et de masse du système nerveux, et de l'influence de cet état sur les fonctions nerveuses.*

Après avoir rapporté et savamment discuté les faits sur lesquels M. Desmoulins cherche à établir la doctrine qu'il propose, M. Vigné conclut en ces termes : « Toujours guidés par la vérité, ici d'ailleurs entraînés par l'évidence, nous refuserons d'admettre l'application que l'auteur fait de ses idées sur le développement et ce qu'il appelle la surnutrition d'organes, aux circonstances dont il parle. En regrettant, Messieurs, de ne pouvoir admettre le système de M. Desmoulins, nous rendrons cette justice à son mémoire qu'il annonce un grand amour pour le travail, et pour la science de l'homme, un zèle digne de votre approbation. »

= M. Desormeaux, président de la faculté de médecine de Paris, a fait hommage à l'Académie d'un exemplaire du discours qu'il a prononcé dans la séance publique de cette faculté, le 16 novembre 1819, sur cette question : *Quelle a été l'influence de l'esprit de système sur les progrès de la médecine ?*

Essayons, dans une analyse rapide, de faire connaître l'esprit et le mérite de ce discours. Avant d'entrer dans l'examen de la question, l'auteur fixe d'abord ce qu'on doit entendre par *système*. « Ce mot, dit-il, exprime un assemblage, une collection de faits ou d'idées, mais une collection faite avec ordre, avec méthode, de telle manière que l'esprit saisisse les rapports qui unissent ces faits, et que comparant de nouveau entre eux les jugements formés par la considération de ces rapports, et, marchant ainsi d'abstraction en abstraction, il arrive enfin à un rapport général qui les lie tous, à une idée abstraite qui embrasse toutes les autres, à une cause première qui régit tous les faits qu'assemble le système. La contemplation, et par suite l'expression de ces rapports généraux, de ce que présentent de commun des faits ainsi rassemblés, coordonnés et comparés, est ce que l'on appelle une *théorie*. Ainsi l'établissement d'un système conduit à celui d'une théorie, et telle est la connexion qui existe entre ces objets, que l'on confond souvent les expressions qui les désignent.

« Pour voir naître un système parfait, il faut que presque tous les faits dont l'ensemble doit constituer une science aient été observés avec soin, rassemblés avec ordre, étudiés sous toutes leurs faces, comparés dans tous leurs rapports : il faut aussi qu'à l'époque où un pareil travail est devenu possible par l'accumulation successive des observations, il se présente un homme doué en même temps de cette sagacité profonde qui sait saisir toutes les nuances, découvrir tous les rapports des objets, et d'un génie assez vaste, assez puissant pour embrasser tant de

choses sans confusion , et faire sortir de leur étude , comme autant de jets de lumière , quelques corollaires exacts et précis ; ce n'est qu'alors qu'une science existe réellement , qu'elle mérite véritablement son nom.

« Mais si l'on exige une telle perfection , combien sera petit le nombre des sciences ! Ce n'est en effet que par des efforts pénibles , soutenus avec constance pendant une longue suite de siècles , qu'on peut amasser les matériaux nécessaires pour élever un semblable édifice , et la nature avare fait souvent attendre long-temps l'habile architecte qui doit les mettre en œuvre. A combien d'erreurs ne s'expose-t-on pas si on veut créer un système avant que les observations soient assez nombreuses , si on ne considère les objets que sous un petit nombre de rapports , si on se permet d'écarter , de nier ou de torturer les faits qui ne cadrent pas avec les autres , ou si , avant tout examen , on a bâti une hypothèse sur les fondements les moins solides , et à laquelle cependant on rapporte tout ?

« Telle est malheureusement l'histoire de tous les systèmes qui ont successivement envahi l'empire de la médecine , et qui , en présentant aux yeux le fantôme de la science , ont détourné pendant plus ou moins de temps nos regards de la science elle-même. Pour en rester pleinement convaincus il suffit de parcourir rapidement l'histoire des théories nombreuses qui se sont succédées tour-à-tour depuis l'origine de la médecine jusqu'à nos jours.

« *Pythagore* voulait expliquer les lois de l'économie animale , la formation des maladies , l'ordre de leurs phénomènes , l'action des médicaments , par la puissance des nombres ; *Démocrite* par le mouvement et par les rapports de forme ou de situation des atômes ; *Héraclite* par les diverses modifications que peut produire l'influence du feu créateur et conservateur de l'univers.

« Ces théories étaient loin sans doute de jeter quelque jour sur la nature et le traitement des maladies , mais elles affranchissaient la médecine du joug théosophi-

que qui plaçait l'origine des maladies dans la colère des Dieux, et dont l'effet, devait être d'éloigner de toute scrutation de la nature des désordres causés par ces maladies, et même d'interdire toute espèce de remèdes. Ces théories éveillaient du moins l'attention, excitaient les esprits à examiner, à observer les affections morbides, à les étudier, à les décrire avec plus de soin et d'exactitude qu'on ne l'avait fait jusqu'alors.

« Enfin *Hippocrate* parut et sépara, suivant l'expression de *Celse*, la médecine de la philosophie... Ce grand homme, admiré des savants de tous les siècles, ne rompit cependant pas le lien qui unit les deux sciences; il reconnut que la science de l'homme devait avoir ses lois propres, et qu'elle ne devait pas rester asservie à des théories qui lui étaient étrangères; il voulut que dans leur association la médecine tint le 1^{er} rang, et que la philosophie lui prêtât seulement ses méthodes sévères de raisonnement pour les approprier à la nature des objets qu'elle doit embrasser.

« La route était tracée, mais bientôt les sages préceptes d'*Hippocrate* furent oubliés... les uns prétendirent ramener la médecine à l'expérience seule, les autres s'imaginèrent que le raisonnement seul devait leur servir de guide pour découvrir la vérité. Ces dogmatistes se partagèrent en une infinité de sectes dans les doctrines desquelles on peut retrouver les premiers éléments des théories que l'on a vu éclore dans des siècles plus rapprochés de nous. »

Ici l'auteur passe en revue les principales de ces théories, celle de *Themison*, chef des méthodistes, ressuscitée de nos jours par *Brown*; de *Galien*, partisan des *qualités*; de *Paracelse*, qui le premier introduisit dans la médecine des rêveries astrologiques et alchimiques; de *François Sylvius de le Boë*, que l'on peut regarder comme le chef de ces médecins chimistes, qui, pour le malheur du genre humain, dit *Blumenbach*, régna long-temps en Europe.

Sydenham ramena la médecine à l'observation , et traça des descriptions générales de maladies , frappantes de vérité , et dignes de servir de modèles. Il est fâcheux que ce savant ait avancé que chaque médecin ne devait suivre d'autre guide que son expérience propre , et qu'en combattant l'esprit de système il n'ait pas su lui-même s'en garantir.

« A peu près dans le même-temps , l'application des mathématiques à la physiologie , celle de la mécanique et de l'hydraulique aux fonctions de l'économie animale , préparaient un nouveau système qui renversa celui des médecins alchimistes , et se soutint quelque temps avec un certain éclat.

« *Baglivi*, en Italie , *Frédéric Hoffmann*, en Allemagne, ne tardèrent pas à jeter les fondements de la doctrine physico-médicale qui attribua aux solides du corps humain la prééminence dans la conservation de la santé ou la production des maladies.

« *Boerhaave* , en purgeant la pratique médicale des erreurs des médecins chimistes qui l'avaient précédé, fonda cependant la théorie de la médecine sur la réunion des principes de la chimie et de la mécanique. Dans le même-temps , *Sthal* , en faisant jouer au principe de la vie , qu'il appelle *ame* , dans la direction des actions du corps humain sain ou malade, un rôle plus important, plus exclusif que ne l'avaient fait *Van-Helmont* et les solidistes mécaniciens, créait la secte des *animistes*.

« Une tendance générale ramène les esprits vers la médecine hippocratique , vers cette doctrine dans laquelle l'expérience s'éclaire continuellement par le raisonnement, et le raisonnement se déduit avec sévérité de faits bien observés, bien étudiés, bien comparés...

« Maintenant , conclut M. Desormeaux, nous avons toutes les données nécessaires pour la solution du problème que nous nous sommes proposé. Reconnaissons

que si l'esprit de système a souvent détourné les médecins du but vers lequel ils doivent tendre , que s'il a retardé très-sensiblement les progrès de la vraie doctrine médicale , cette disposition est un mal inhérent à la nature de l'esprit humain , et que , considérée d'un certain côté , elle a aussi ses avantages et son utilité. Restons cependant fermement attachés à la saine manière de philosopher en médecine ; et si nous voyons paraître quelques-unes de ces théories brillantes qui se présentent de tems en tems dans le monde médical , ne les admettons pas aveuglément , ne les rejettons pas non plus sans examen , mais jugeons-les sans prévention , et tâchons de démêler ce qu'elles peuvent renfermer de vrai... Faisons à la médecine l'application des principes de *Plutarque* , enseignons lui à tirer quelque utilité même de ses ennemis.

« La faculté de médecine de Paris en même-temps qu'elle a constamment montré son attachement sincère à la véritable médecine hippocratique , son éloignement pour les systèmes , a toujours travaillé avec une égale ardeur au perfectionnement de l'art. C'est cet esprit qui l'a dirigée dans le choix de M. Orfila pour remplir la seconde chaire de chimie légale , et de MM. Béclar et Marjolin , dont la nomination a excité tant d'applaudissemens. Avec de tels soutiens peut-elle craindre de voir jamais s'éteindre ce feu sacré , cet amour ardent et pur de la vérité , qu'elle s'est efforcée d'allumer , et qu'elle travaille incessamment à entretenir ?

= C'est encore à M. *Desormeaux* et à son savant collègue M. *Destouet* , que vous êtes redevables des deux premiers volumes de la traduction qu'ils publient en commun du grand ouvrage de Morgagny , *De sedibus et causis morborum per anatomen indagatis*.

Voici un extrait du rapport que M. *Hellis* a fait sur cette traduction :

« L'ouvrage de Morgagny, dit M. le Rapporteur, est depuis long-temps connu et apprécié, et c'est avec raison qu'il passe pour le plus précieux trésor que possède la médecine interne. Quelle idée plus heureuse, plus propre à reculer les bornes de la médecine, à fixer sa marche, que celle de rechercher dans les dépouilles des morts, la cause et le siège des maladies, de rapprocher les désordres que le mal a produits des symptômes que l'on a observés pendant la vie, de remonter ainsi jusqu'aux sources, d'en déduire le traitement le plus convenable dans les cas analogues, et de faire servir la science du passé à la découverte de l'avenir. Que de talents, de recherches, d'érudition, de sagacité ne fallait-il pas pour achever une telle entreprise ? Ce projet qu'il avait conçu dans sa jeunesse, et médité pendant une longue carrière, Morgagny ne l'exécuta qu'à l'âge de 80 ans ; et indépendamment de cette circonstance, on concevrait à peine comment un seul individu réduit à lui-même, sans le secours d'un seul élève, sans l'aide d'un seul secrétaire, a pu, dans un âge aussi avancé réunir un aussi grand nombre de faits, les coordonner, les discuter, les enrichir des plus excellentes réflexions, si, dans cette enceinte même, nous n'avions pas une preuve vivante que quelquefois, par un heureux privilège, le nombre des années n'affaiblit en rien l'ardeur du travail, la vigueur de l'esprit et la force du raisonnement.

» Il semblerait qu'un ouvrage de la nature de celui-ci, qui offre à toutes les pages les résultats d'ouvertures cadavériques, ne dût inspirer que le dégoût, et lasser par sa monotonie ; cependant il n'en est pas ainsi.

» La manière piquante dont les faits sont présentés, les rapprochements qui en naissent, la lumière qui en jaillit, la candeur, la bonhomie avec laquelle les théories les plus heureuses sont proposées, sont pour le lecteur autant d'attraits que relèvent encore un style pur,

des tournures neuves et originales, une abondance, une richesse, un luxe d'expressions qui naissent de la multitude des idées et de la fécondité du sujet.

« Les histoires que l'auteur rapporte sont autant de tableaux variés qu'il offre aux yeux ; partout on reconnaît la nature et l'expression de la vérité. Ce sont, si je puis m'exprimer ainsi, une suite de petits drames dont la dernière scène dévoile la marche et la cause d'un dénouement souvent inattendu... C'est surtout dans ses longues scholies que l'on admire la pénétration de son esprit, la justesse de son raisonnement, et sa vaste érudition. Rien ne lui échappe ; il a tout vu, tout observé, tout compris : il a profité de tout, et il nous fait part de ses découvertes. Il semble qu'il prenne à tâche de délasser le lecteur de la présence continuelle de la douleur et des cadavres, et qu'il cherche à consoler de l'aspect de la mort par les avantages que l'on peut en tirer pour prolonger la vie.

« Mais, continue M. Hellis, je ne dois pas oublier que j'ai à vous rendre compte du mérite de la traduction et non de celui de l'ouvrage : et c'est ce que je vais faire après avoir dit quelques mots sur ce genre d'entreprise en général.

« En somme, il est vrai de dire que celui qui traduit un bon ouvrage nous fait un véritable présent... Mais je ne sais si de tous les médecins qui ont illustré les siècles derniers, il en est un seul qui ait écrit dans la langue propre de sa nation. Mais sans doute par le désir d'étendre leurs bienfaits et leur renommée, ils ont adopté la langue latine qu'ils regardaient comme l'idiôme naturel de tout homme lettré, la clef de toutes les connaissances et le cachet d'une bonne éducation. Leur intention sans doute n'a jamais été d'être traduits. Que leur importait la multitude ? ils n'écrivaient que pour les médecins, et tous doivent être lettrés....

« Certes, Morgagny, quand il écrivait son immortel ouvrage ne nous faisait pas l'injure de croire qu'après un demi-siècle on reviendrait contre l'anathème qu'il avait prononcé, lorsque, dans la préface de son livre, il dit, en indiquant les sources où il a puisé : J'ai mieux aimé ne pas citer de faits plutôt que de les prendre dans des auteurs traduits.

« D'un autre côté, si l'on traduit du latin en français les ouvrages de médecine, ceux qui entreront dans la carrière négligeront des études qu'ils ne regarderont plus comme des préliminaires indispensables. Quelques ouvrages traduits feront oublier tous les autres, et on ne se donnera plus la peine de les consulter par ce qu'on deviendra chaque jour plus incapable de le faire.....

« Ne doit-on pas regretter, par cette raison, qu'un professeur de la faculté de Paris, dont les talents et la profonde érudition sont connus de tous les savants, soit un des coopérateurs de la traduction de Morgagny ? Vingt fois nous l'avons entendu lui-même gémir sur l'insuffisance des études premières ; n'est-il pas à craindre qu'en voulant y apporter un remède, il n'ait fait qu'empirer le mal ?

» Je ne puis cependant me dispenser de payer ici aux traducteurs le tribut d'éloges qui leur est dû pour le talent et la fidélité avec laquelle ils ont commencé à exécuter la tâche longue et difficile qu'ils se sont imposée. Je m'étendrai davantage sur le mérite de cette traduction lorsqu'elle sera plus avancée. »

= M. *Hellis*, D. M., a aussi rendu compte des travaux de la Société de médecine de Lyon, depuis le mois de juillet 1818, jusqu'au mois de septembre 1820.

Après avoir présenté quelques considérations générales qui tendent à prouver que ce n'est jamais que dans le sein des Sociétés purement médicales que le médecin peut

espérer d'intéresser en traitant de l'investigation des maladies, des détails anatomiques, de la comparaison des procédés opératoires, de la discussion des théories, M. Hellis annonce que, guidé par les principes qu'il vient d'exposer, il se contentera de choisir parmi les faits nombreux que renferme le précis des travaux de la Société médicale de Lyon, ceux qui lui ont paru les plus susceptibles d'être généralement appréciés.

M. Hellis appelle d'abord l'attention sur un étranglement interne terminé très-heureusement et d'une manière bien rare; le fait a été communiqué à la Société par M. Bouchet. Un jardinier depuis long-temps tourmenté de violentes coliques, avait pris sans succès divers remèdes qui lui avaient été conseillés par des charlatans, lorsqu'il se forma au-dessus de l'anneau inguinal droit, une tumeur fluctuante avec tout les signes de la gangrène. Un officier de santé appelé près du malade regarde la mort comme certaine, et cependant il se décide à appliquer un caustique sur la tumeur. Le lendemain, à l'ouverture du péritoine, il se détacha une portion d'intestin gangrené, et il se forma un anus contre nature qui guérit spontanément et en peu de temps.

Le même recueil offre l'observation d'un étranglement interne déterminé par un nœud complet formé autour d'une anse d'intestin par l'appendice cœcal. Ce fait rappelle à M. Hellis deux étranglements tout-à-fait semblables: l'un qu'il a été à portée de voir à l'Hôtel-Dieu de Paris en 1816, et l'autre, produit par la même cause, dont il a depuis communiqué l'observation à l'Académie royale de Rouen.

Vient ensuite l'histoire d'un assez grand nombre de maladies causées par des métastases dont il est impossible de nier l'existence. Parmi les nombreux exemples rapportés par M. Zandick qui a recueilli ces observations, M. Hellis croit suffisant d'en citer deux: le 1^{er} est celui

d'une demoiselle âgée de 20 ans , qui eut une éruption de petits boutons dont la disparition fut suivie d'une toux fréquente qui céda à un vésicatoire. Le vésicatoire supprimé , la toux revint accompagnée d'un point très-douloureux au côté droit de la poitrine avec fièvre aigue , etc. On se décida à rétablir l'exutoire supprimé et la guérison fut stable.

Le 2^e exemple est relatif à une dartre aux aisselles et au visage , qui fut remplacée successivement par une toux, un point de côté, douleur à l'estomac avec nausées, douleur à la vessie avec dysurie, une éruption miliaire, le retour de la douleur à l'estomac : enfin la dartre reparaît et les accidents cessent.

Parmi les observations de M. Zandick, on trouve aussi un exemple rare d'insensibilité complète de la peau, à la suite d'affection gastrique, sans altération de l'action musculaire, ainsi qu'un cas de catalepsie causé par une vive frayeur.

M. Le Rapporteur aurait éprouvé, dit-il, un plaisir bien vif à parler des travaux de M. Trollet, sur la rage, s'ils eussent appris quelque chose de neuf; mais l'auteur ne fait que ressusciter l'opinion d'Armentarius, en prétendant que la rage consiste uniquement dans l'inflammation de la muqueuse des bronches. Or, M. Hellis a ouvert plusieurs chiens morts de la rage, il a assisté à la dissection d'un assez grand nombre d'hommes morts de la même maladie, et il affirme que les assertions de M. Trollet ne sont pas toujours conformes à l'observation. L'inflammation de la muqueuse bronchique n'est point constante dans l'hydrophobie; elle est quelquefois légère, quelquefois nulle. Il n'en faut pas moins applaudir, suivant notre confrère, à ceux qui font de nouvelles recherches sur cet objet, et il cite ici avec distinction M. Magendie qui déjà est parvenu à se rendre maître des mouvements d'un chien enragé, et a dissipé tous les symptômes de la rage de cet animal,

animal, en injectant de l'eau distillée dans l'une de ses veines...

M. le Rapporteur ne fait mention des recherches de M. Desgranges, sur l'emploi du seigle ergoté, pour ranimer les contractions de l'utérus dans l'accouchement, que pour proscrire son usage. Il paraît qu'il produirait plutôt l'inflammation abdominale que l'accouchement, et que son action sur la matrice ne peut produire que les effets les plus déplorables, et dont M. Desgranges a été lui-même témoin.

M. Hellis s'étend avec complaisance sur une opération de la taille vaginale, par M. Janson, sur une fille de 10 ans, et qui, malgré de grandes difficultés dans l'exécution, a été couronnée d'un succès prompt et complet.... N'oublions pas, ajoute M. le Rapporteur, que le procédé de la taille vaginale, dont l'acquisition est toute moderne, a été pratiqué avec succès par un des membres résidants de cette compagnie, destiné à hériter des talents et de la renommée de ses prédécesseurs.

M. le Rapporteur termine, comme la Société médicale de Lyon, en cherchant à exciter l'animadversion de l'Académie, et en invoquant la surveillance des magistrats sur une composition dangereuse qui n'est pas moins en vogue dans notre ville que sur les bords du Rhône, c'est-à-dire sur le remède de Le Roy. Au mois d'août dernier, cinq personnes moururent à Lyon victimes de ce prétendu spécifique. Le remède a été saisi à la requête du Jury médical, un procès-verbal a été dressé, et les pièces ont été envoyées au ministre. A son remède, le sieur Le Roy a eu soin de joindre un livre de sa façon, pour en favoriser le débit. La lecture d'un passage de ce monstrueux écrit a prouvé que la doctrine de Le Roy est un ramas dégoûtant de tout ce qu'il y a de plus absurde, de plus inepte et de plus révoltant : la langue, la raison, le bon sens y reçoivent de continuel outrages.

Puissent les réflexions de M. Hiellis faire enfin ouvrir les yeux à ceux de nos concitoyens qui seraient malheureusement tentés de faire usage d'une composition perfide et qui a déjà fait tant de victimes parmi nous !

== M. Frédéric Bouteiller, de Rouen, D. I., vous a prié d'agréer l'hommage d'un exemplaire de son *Essai sur l'hypocondrie*, thèse qu'il a présentée et soutenue à la faculté de médecine de Paris, le 27 juin 1820.

Cette dissertation est divisée en 4 parties : la 1^{re} est consacrée à des considérations générales sur la maladie ; la 2^e traite de ses principales causes ; dans la 3^e l'auteur décrit ses signes et ses symptômes, et dans la 4^e il indique les moyens curatifs.

« La thèse de M. Bouteiller, dit M. le docteur Prévost, qui a été chargé d'en rendre compte, est écrite avec ordre et méthode ; on est convaincu, en la lisant, que l'auteur a profondément étudié le sujet qu'il avait à développer. Le traitement sage et vraiment philosophique qu'il propose ; annonce des connaissances solides en médecine. A ce début dans la carrière médicale, on reconnaît que M. Bouteiller a reçu l'instruction première tout-à-fait indispensable pour entrer avec honneur dans le sanctuaire des sciences. C'est cette instruction qui accoutume l'esprit à des méditations sérieuses, à une attention soutenue ; qui procure l'avantage de voir presque toujours les objets sous leur véritable point de vue : avantage précieux pour un médecin ; et qui fait présager, pour M. Bouteiller, des succès honorables dans l'exercice de la médecine. »

== Un hommage du même genre vous a été rendu par M. Charles Bésalleurs, D. M. de la Faculté de Montpellier. Son *Apnéeologie méthodique ; ou Essai sur la classification et le traitement des Apnées en général*, est moins

une dissertation qu'un ouvrage complet sur cette matière.

« Autant, dit M. Vigné, chargé d'en rendre compte, je regretterais d'être obligé, dans l'intérêt de la vérité, de porter un jugement défavorable sur un ouvrage soumis à mon examen, autant je me félicite d'avoir à vous rendre compte de celui dont vous a fait hommage le fils de l'un de mes plus estimables collègues.

» Exposer, décrire avec ordre les nombreuses altérations que peut éprouver la respiration, est le but que se propose l'auteur, et voici les moyens dont il se sert pour l'atteindre :

» L'objet de toute distribution méthodique dans les maladies, est de les disposer suivant leurs affinités respectives. La manière la plus naturelle, et même la seule naturelle, serait d'en parler d'après leur essence même, mais les principes constitutifs des maladies ne sont pas plus connus du médecin que ceux des corps ne le sont des physiciens. Il a donc fallu classer les maladies d'après d'autres idées, et M. Desalleurs a choisi les signes qui les accompagnent le plus constamment. En effet, les maladies sont caractérisées au dehors par certains effets visibles, et c'est en étudiant l'histoire de ces différents effets, connus sous le nom de symptômes, que l'on parvient à jeter les bases d'un corps de doctrine.

» D'après ces considérations générales, et des généralités sur la physiologie, qui supposent des connaissances très-étendues, l'auteur établit trois classes dont la première renferme les apnées complètes ou les asphyxies vraies ; la seconde, les apnées incomplètes ou asphyxies imminentes ; la troisième, les apnées nerveuses ou symptomatiques. M. Desalleurs forme ensuite les ordres, les genres et les espèces d'après la différence des causes, de leur siège, de leur action ; de là résulte un tableau synoptique contenant trois classes, huit ordres, dix-huit genres et quatre-vingt-dix espèces. On peut dire de ce

travail que l'idée en est heureuse , le plan bien conçu , les divisions naturelles et les subdivisions très-exactes.

Nous regrettons de ne pouvoir suivre M. le Rapporteur dans les développements qu'il a donnés sur les huit chapitres qui traitent des divisions et des subdivisions du tableau synoptique , mais ces développements , qui figurent d'une manière si intéressante dans le rapport de M. Vigné , seraient déplacés dans l'extrait que j'offre ici de son travail.

» Trois autres chapitres , reprend M. Vigné , sont le complément de l'ouvrage dont j'ai été chargé d'entretenir l'Académie. »

» Dans le huitième, où il s'agit de distinguer la mort apparente de la mort réelle , M. Desalleurs ne regarde pas toujours comme un signe certain de mort réelle la toile transparente qui recouvre la cornée , et qu'on peut enlever avec un linge ; je partage , à cet égard , l'opinion de M. Desalleurs. Mais si à l'enduit muqueux dont il s'agit , sont réunis l'affaissement et la flaccidité du globe de l'œil , ainsi que cela arrive souvent quelques heures après la mort , je pense , avec le célèbre Louis , et d'après l'observation que j'ai faite et que j'ai publiée moi-même , que , pour l'intérêt des vivants , il ne faudrait pas attendre les premiers signes de la putréfaction cadavereuse comme le propose M. Desalleurs avec Winslow , Bruhier , Luga et autres médecins très-estimables.

« Le neuvième chapitre est un tableau raisonné de tous les moyens , de tous les remèdes que les plus savants praticiens sont convenus d'employer dans les asphyxies , et je dois dire que , sur ce point , l'auteur n'a rien négligé , rien omis.

« Le dernier chapitre est consacré aux louanges que M. Desalleurs réservait à ces hommes recommandables par les lumières qu'ils ont jeté sur l'objet de son travail. L'auteur place à leur tête l'illustre Pia , dont la vie toute entière est un modèle de vertu , et une série continuelle

de services rendus à ses semblables. Disciple reconnaissant, M. Desalleurs, qu'un sentiment délicat avait porté à placer son ouvrage sous les auspices de MM. Flaubert et Vitalis, ses premiers maîtres, rappelle, en le terminant, tout ce qu'il doit à M. le docteur Prunelle, l'un des célèbres professeurs de la faculté à laquelle il se glorifie d'appartenir.

« Ainsi, Messieurs, dès les premiers pas qu'il fait dans la carrière médicale, M. Charles Desalleurs offre à la société un homme utile, à l'humanité un ami généreux, à l'art de guérir l'un de ses plus zèles et de ses plus dignes sectateurs.

= L'Académie doit à la Société médicale d'Evreux, l'envoi des Nos 61, 62 et 63 de son Bulletin. Ces trois numéros, dit M. Gosseume qui en a rendu compte, font toujours également honneur à la plume et à la critique sage du rédacteur.

AGRICULTURE.

M. Meaume a fait l'analyse du rapport de M. Sylvestre, sur les travaux de la Société royale et centrale d'agriculture pendant l'année 1819, suivi des Notices biographiques sur MM. les barons Petit de Beauverger et Palissot de Beauvois.

Après un préambule dont M. le Rapporteur a donné lecture, M. Sylvestre entre dans le détail des travaux entrepris, et des recherches dirigées dans l'intérêt de l'agriculture. Il fait valoir d'abord les avantages qui résultent 1^o des correspondances établies avec le conseil d'agricul-

ture formé près le ministre de l'intérieur ; 2° de l'augmentation des sociétés d'agriculture dont le nombre s'élève aujourd'hui à plus de 200 ; 3° des instructions et des ouvrages populaires répandus parmi les agriculteurs ; 4° de l'exposition des produits de l'industrie nationale.

M. le Secrétaire de la Société centrale d'agriculture se plaint d'une adresse inconsiderée présentée par des fabricants de draps pour obtenir la prohibition de la sortie de nos laines , et il développe les raisons qui ont déterminé le gouvernement à ne pas accueillir cette demande ; il rappelle les circonstances qui ont amené l'introduction en France , des chèvres à duvet de cachemire , et les diverses observations faites jusqu'à ce jour sur le poil de ces animaux , comparé à celui des chèvres indigènes.

M. Sylvestre ne fait qu'indiquer une suite de mémoires relatifs à une espèce de sauterelles , à l'éducation des vers à soie , à l'entretien et au traitement des animaux domestiques.

La culture de la pomme de terre se perfectionne chaque année , et ses usages se multiplient. Le maïs , le colza , le sainfoin ont fourni d'abondantes récoltes.

Des procédés nouveaux ont été proposés pour hacher les fourrages , pour l'incision annulaire de la vigne , pour la plantation d'arbres fruitiers et les semis de sapin ; pour reconnaître la maturité des arbres des routes , pour la préparation de la poudrette et de l'urate calcaire , pour perfectionner un grand nombre d'instruments ruraux , tels que charrue , moulin , crible , semoir , etc...

La Société a reçu une foule de mémoires sur des objets généraux , et tous sont de nature à mériter une haute attention de la part du gouvernement !... Des mesures certaines sont prises pour garantir désormais la subsistance de la population entière de la France.

M. Meaume termine son travail par l'analyse des deux

notices biographiques qui font suite au rapport de M. Sylvestre.

= Dans l'analyse de l'Extrait des travaux de la Société d'agriculture du dépt de la Seine-Inférieure, pendant les trois derniers mois de l'année 1820, M. Meaume a trouvé de nouvelles preuves des talents de quelques-uns de nos collègues ou de nos compatriotes.

= M. Dubuc a rendu un compte très-détaillé de la séance publique de la Société d'agriculture, du commerce et des arts de Boulogne-sur-Mer, tenue le 17 juillet 1820. Peu de temps avant de tenir sa séance publique, la Société de Boulogne se rendit en corps à l'humble habitation où Lesage, auteur du roman de *Gilblas*, termina sa carrière, et y fit placer solennellement une table de marbre noir, avec cette simple inscription : *Ici est mort l'auteur de Gilblas, en 1747.*

Une Notice apologétique sur Lesage, lue, la veille, à la Société, par M. Hédouin, l'un de ses membres, a sans doute donné l'idée de cette cérémonie, qui fait autant d'honneur à ceux qui l'ont conçue qu'à celui qui en était l'objet.

M. le Sous-Préfet de Boulogne a ouvert la séance publique par un discours dans lequel il félicite la Société sur l'intérêt qu'inspirent ses utiles travaux presque tous dirigés vers un but philanthropique, et qui concourent aux succès des vues que forme, pour le bonheur de la France, le meilleur comme le plus sage des Rois.

M. Dubuc parcourt ensuite le rapport fait par M. Demarle, secrétaire, sur les travaux de la société. Ces travaux sont divisés en deux sections : la 1^{re} comprend l'agriculture et l'économie rurale ; la seconde est consacrée aux sciences et aux arts.

Dans la 1^{re} section, trois mémoires se font distinguer par l'intérêt général qu'ils présentent.

Le 1^{er} traite de la maladie connue dans les campagnes sous le nom vulgaire de *piétain*, *fourchet*, mais désignée par les vétérinaires sous celui de *pesogne*, et à laquelle sont très-sujets les moutons et les chèvres.

Les auteurs de deux mémoires que la Société a reçus sur le *piétain* attribuent cette maladie à l'humidité des terrains que fréquentent les bêtes à laine, et à un séjour trop long, de ces animaux, sur les mêmes litières.

M. Deruider propose de combattre la maladie par le remède suivant, qu'il regarde comme un spécifique certain. On délaye d'abord 4 gros d'opium brut dans deux cuillérées d'eau chaude, on y mêle ensuite peu à peu une once d'acide nitrique (eau forte) à 28 degrés, et on ajoute aussi par parties une once d'huile de vitriol (acide sulfurique) à 66 degrés. Avant d'appliquer ce caustique, on scarifie le pied de l'animal pour en faire sortir la matière purulente, et on en bassine la partie malade avec une barbe de plume trempée dans la liqueur. La dose ci-dessus en une seule application, suffit pour la guérison de cent bêtes.

M. Dubuc rappelle ici un autre médicament qui s'emploie, dit-il, avec le même succès. Ce médicament se prépare avec huit parties en poids d'onguent *ægyptius*, et une partie aussi en poids de résine d'Euphorbe réduite en poudre fine. Ce remède s'emploie comme le précédent.

Le 2^e mémoire, dont M. Demarle signale l'importance, a pour objet la culture du blé *lamma*, originaire de la Grande-Bretagne, et introduit en France, en 1797. Sans contester les avantages que cet espèce de blé peut procurer à l'agriculture et qui sont bien connus de tous les cultivateurs, M. le Rapporteur affirme, d'après des renseignements exacts, que ce blé ne réussit pas mieux dans nos contrées que le blé blanc ou rouge qui se cultive parmi nous, de tems immémorial. Il pense par cette raison qu'on

ne doit en emblaver les terres que pour un huitième ou un dixième des récoltes ordinaires.

Le 3^e mémoire est relatif à l'introduction en France, d'une nouvelle espèce d'aveine ou *aveine unilatérale à grappes*, originaire du nord de l'Europe. M. Morel de Vindé, pair de France, qui la cultive en grand dans ses domaines, près de Versailles, assure qu'elle rend quarante mesures pour une, et quelquefois plus. M. le Rapporteur conclut de ce fait qu'on ne peut trop se hâter de profiter des avantages qu'assure à notre agriculture cette nouvelle espèce de graminée.

Dans la 2^e section de son rapport, M. Demarle a offert l'analyse d'un assez grand nombre de mémoires adressés à la Société, qui, pour la plupart, roulent sur des sujets connus; un seul a paru à M. le Rapporteur mériter de fixer l'attention de l'Académie, c'est un *Traité des maladies épidémiques* ou populaires, par le D. Trancy, membre honoraire de la Société. Cet ouvrage est, au jugement de MM. Rouxel et Durand, qui en ont rendu compte « Un
« très-bon guide pour les chirurgiens de la campagne, qui
« y trouveront non-seulement une méthode sûre, claire
« et précise, mais encore d'excellents principes qui les
« mettront en garde contre les doctrines dangereuses et
« contre tout système exclusif pour connaître, prévenir
« ou traiter les maladies épidémiques. »

La séance publique de la Société de Boulogne a été terminée par la distribution de plusieurs médailles, et l'annonce des prix proposés pour 1821.

= M. Dubuc a aussi fait connaître le cahier du Recueil agronomique de la Société du département de Tarn-et-Garonne qu'il avait été chargé d'examiner.

Ce cahier, dit M. Dubuc, n'offre qu'un seul article, mais il mérite, par son importance, l'attention de tous ceux qui s'intéressent à la prospérité publique, puisqu'il

traite de la carie des blés et des moyens d'en préserver les récoltes.

Depuis longtemps (en 1807) M. Benedict Le Prevost, de Genève, a démontré que la carie des blés est due à une plante parasite cryptogame, ou espèce d'*uredo* qui vit aux dépens du grain, et en altère le germe au point d'occasionner la dégénérescence de la plante dans l'acte de la végétation. Ce savant prouva en outre par l'expérience que le sulfate de cuivre (vitriol bleu, vitriol de Chypre) était l'agent le plus sûr et le moins dispendieux pour détruire l'*uredo*, et préserver par conséquent les blés de la carie. Trois kilogrammes et demi de sel dissous dans 250 litres d'eau suffisent pour le lavage de 13 hectolitres de grain, avant la semaille.

En vain on a prétendu que cette préparation pouvait nuire à la santé des semeurs, et qu'il valait mieux recourir au *chaulage* ordinaire. La Société de Montauban ne partage point ces craintes chimériques, et elle assure que, depuis douze ans, des milliers d'arpents de terre ont étéensemencés, dans le département de Tarn-et-Garonne avec du blé préparé par la méthode de M. Prevost, non-seulement avec impunité, mais avec moins de danger réel qu'avec les blés *chaulés*.

M. le Rapporteur se range de l'avis de la société, et invite les cultivateurs à adopter une méthode aussi sûre qu'elle est peu dispendieuse.

= M. Prevost, vétérinaire, vous a fait connaître les travaux de la Société d'agriculture et des arts du département de Seine-et-Oise, pendant l'année 1820.

M. Prevost commence par donner l'analyse du discours prononcé, à l'ouverture de la séance, par M. Feburier, président de la Société, et qui a pour objet de démontrer les avantages qui résultent pour la Société d'adjoindre aux cultivateurs qui en font partie, des savants

versés dans la connaissance des principes de la botanique, de l'anatomie et de la physiologie végétales.

Dans le compte rendu des travaux de la Société, par M. le Secrétaire, on distingue un article relatif à l'influence de l'épine-vinette sur les céréales. M. Andrieu ne partage point l'opinion de M. Yvart sur les prétendues qualités nuisibles du voisinage de cet arbrisseau. La question est donc encore à résoudre.

La description d'un modèle de bergerie économique, par M. Morel de Vindé, n'est pas un des articles les moins intéressants de ce rapport. La bergerie de M. de Vindé est vaste, bien aérée, et le plancher en est élevé au-dessus du sol. Il est à regretter que la plupart des cultivateurs de notre département se refusent à remplir des conditions si essentielles pour la santé des moutons, et pour l'amélioration de leur laine.

Un grand nombre d'autres articles du rapport offrent aussi de l'intérêt, mais n'ont rien d'applicable aux procédés de l'agriculture, dans notre département.

La Séance a été terminée par la distribution de deux médailles d'encouragement. La première au sieur Off, jardinier en chef des superbes jardins de M. Page, à Montgeron; la deuxième au sieur Thabouret, charretier de M. Testard, cultivateur et propriétaire au Tremblay.

Trois médailles ont été aussi décernées par le gouvernement, la 1^{re} à M. Boucher, médecin, à Versailles, pour le récompenser de son zèle à propager la vaccine; et les deux autres à MM. Rieusse, de Viroflai, et Seguin, de Jouy, pour l'amélioration des chevaux en France.

= M. *Vitalis* vous a entretenu des travaux de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire, séante à Tours, qui a fait parvenir à l'Académie le n° 2 des Annales qu'elle publie.

On trouve dans ce n° la fin d'un mémoire sur le défrichement, où l'auteur traite des semis et plantations d'arbres dans les landes de la Bretagne, avec l'explication d'une planche représentant (fig. 1 et 2) une charrue et une herse pour le défrichement des landes, et (fig. 3) une herse pour l'ensemencement des landes en arbres résineux. La planche n'est pas jointe au texte. On y parle ensuite de deux sortes de nouveaux blés propres à remplacer ceux de Mars, et dont M. Vilmorin, membre de la Société royale d'agriculture de Paris a envoyé des échantillons. La 1^{re} sorte est le *blé de Fellemberg*, que le célèbre Pictet de Genève a fait connaître, et qui est très-estimé en Suisse. Ses produits sont considérables, sa paille est aussi haute que celle des plus beaux blés d'automne. Cependant il a deux défauts : le 1^{er} d'être sujet à s'égrainer, ce qui nécessite une attention particulière pour sa récolte ; le second que son grain est tout-à-fait glacé. Ces défauts, remarque-t-on, seront peut-être compensés et au-delà par les avantages qu'il présente. La 2^e sorte est le *blé de Sicile à épi cône*. Ce blé est également plus élevé que nos froments de Mars ordinaires. M. Vilmorin le cultive depuis plusieurs années, et il l'a trouvé constamment plus productif et plus précoce que les deux espèces cultivées dans nos contrées.

En 1817, la Société de Tours sollicita et obtint de l'administration l'autorisation d'établir une pépinière de mûriers dont les produits devaient être gratuitement distribués tous les ans aux cultivateurs. Les cultivateurs, saisis d'un esprit de vertige, à l'époque de la révolution, abattirent ces arbres précieux, et détruisirent en un instant le travail et l'espoir de plusieurs générations... La pépinière départementale est tout-à-fait organisée. Tous les ans elle reçoit une plantation de 20,000 pieds de mûriers qui, cinq ans après, seront en état d'être transplantés à demeure.... Si l'on considère que 20,000 mûriers peuvent nourrir

assez de vers à soie pour produire , tous les ans , 2500 liv. de soie , on calculera facilement la rapide progression que peut recevoir cette intéressante culture , et l'avantage qu'en retirera le département d'Indre-et-Loire.

Cet article sur la pépinière de mûriers établie dans ce département en amène un autre dans lequel on traite des avantages que trouverait chaque cultivateur à former chez lui des établissements de ce genre , appropriés à ses facultés ou à l'étendue de ses possessions...

Il ne suffit pas de planter même avec soin , il faut , dans les premières années , préserver les jeunes arbres de tout ce qui pourrait nuire à leur accroissement , et on sait que les chenilles sont le plus terrible fléau que l'on ait à redouter pour les arbres de presque toutes les espèces. Après avoir rappelé à MM. les Maires des communes rurales toute la latitude des pouvoirs que la loi leur accorde pour forcer les propriétaires à l'échenillage , le rédacteur ajoute : « le hasard sert quelquefois mieux que la science , et voici le procédé que lui doit un jardinier de Glasgow , ville d'Ecosse , pour la destruction des chenilles. »

« Un petit morceau d'étoffe de laine ayant été porté par le vent dans un buisson de groseillers , ce jardinier l'y trouva couvert de ces insectes destructeurs. Il mit alors plusieurs morceaux d'étoffe semblable sur les différents arbrustes de son jardin , et les chenilles vinrent en grand nombre s'y réfugier pendant la nuit ; de cette manière , il en a tué plusieurs milliers , et il est parvenu à les faire disparaître entièrement. »

Le n° 2 des annales de la Société d'agriculture de Tours est terminé par des *Notions préliminaires sur la nature des terres et leur amélioration* ; et qui n'offrent rien de neuf.

Nous ne dirons rien des observations météorologiques faites pendant le 2^e trimestre de l'année 1820 , ni du tableau des mercuriales pendant ce même trimestre , parce que ces deux pièces sont d'un intérêt purement local.

« M. Vitalis vous a aussi rendu compte, Messieurs, de plusieurs opuscules qui vous ont été adressés concernant l'*Appareil vinificateur de M^{lle} Gervais*.

Dans un rapport fait à la Société d'agriculture de l'arrondissement de Narbonne, M. Julia, secrétaire de la Société, rappelle d'abord avec éloge les travaux de Le Gentil, de Porta, de Fabroni, de M. le comte Chaptal, et de M. le comte Dandolo, sur l'art de faire le vin.

Les trois premiers de ces savants œnologistes ont cherché à établir une bonne théorie de la vinification, et les principes qu'ils ont posés à cet égard sont aujourd'hui généralement adoptés. Il est en effet reçu que la fermentation vineuse consiste dans la décomposition du principe sucré qui se convertit en alcool et en acide carbonique, à l'aide du ferment contenu dans les cloisons qui séparent les cellules formées dans les grains du raisin, et dans lesquelles se trouve le principe sucré.

Pendant cette opération, il se développe une chaleur qui est relative à la masse des raisins et à l'activité de la fermentation, et qui favorise le dégagement d'une partie du gaz acide carbonique, lequel entraîne avec lui de l'alcool, ce qui occasionne une perte que Fabroni a reconnu être d'un huitième.

Pour obvier à cet inconvénient, M. le comte Chaptal proposa de fermer les cuves avec des planches couvertes d'une grosse toile. De son côté M. Dandolo indiqua un couvercle mobile qu'on soulevait pour donner issue au gaz. M. Julia nous apprend aussi que, dans le midi de la France, quelques agriculteurs faisaient cuver leurs vins dans de grands foudres qui, n'ayant qu'une très-petite ouverture, favorisaient la condensation d'une partie de l'alcool et du gaz acide carbonique.

Mais, continue M. Julia, ces moyens étaient insuffisants, et il était réservé à M^{lle} Gervais d'en trouver un d'une exactitude parfaite, dans son *appareil vinificateur*.

On peut se représenter cet appareil comme un vaisseau distillatoire dont la cuve sert de cucurbite.

M. Julia rend compte ensuite des expériences entreprises par la Société d'agriculture de Narbonne, dans la vue de s'assurer des avantages du nouvel appareil. Ces avantages ont été trouvés tels, suivant lui, qu'il n'hésite pas à conclure que le moyen proposé par M^{lle} Gervais est une des découvertes qui contribueront le plus aux progrès de l'œnologie.

Cette conclusion admise par la Société d'agriculture de Narbonne, a été vivement combattue par d'autres Sociétés du même genre, et surtout par la Société royale d'agriculture de Toulouse, et par la Société des lettres, sciences et arts de Metz, qui nous ont depuis adressé le résultat des expériences sur lesquelles elles se fondent pour refuser à l'appareil *Gervais* les avantages qui lui avaient été d'abord attribués.

En premier lieu, il résulte d'un rapport fait le 6 novembre 1821, par M. *Dispan*, professeur de chimie à la faculté des sciences de Toulouse, au nom des commissions réunies de la Société d'agriculture et de l'Académie des sciences, 1^o que le chapiteau de M^{lle} Gervais ne donne presque rien, et pas même un millième de bénéfice ou d'augmentation de produit; 2^o que ce produit n'est que de l'eau pour les trois quarts, le surplus étant une simple eau-de-vie infectée par le goût et l'odeur du fer-blanc; 3^o mais qu'il y a beaucoup à gagner à couvrir et à fermer exactement une cuve pendant la fermentation, en laissant, bien entendu, au gaz une issue suffisante...

Ces conclusions sont appuyées sur des expériences comparatives, qui nous paraissent avoir été conçues avec sagesse, décrites avec ordre, conduites avec le plus grand soin, et exécutées avec toute l'exactitude que l'on peut désirer dans un pareil sujet.

M. Dispan termine son rapport par les réflexions suivantes :

« On a dit qu'au moyen de l'appareil *Gervais*, les vins les plus verts et les plus faibles deviendraient généreux et agréables. La clôture la plus exacte ne saurait, comme on sent, produire de telles merveilles; mais il n'y a nul doute que le vin ne gagne à être fait à l'abri du contact de l'air... Les vins faits avec le chapiteau *Gervais* doivent donc participer à tous les avantages produits par la clôture, mais, dans le nombre, il ne faut pas compter une augmentation de spirituosité, car les vins faits en vaisseaux clos, avec ou sans appareil *Gervais*, peu importe, ne contiennent pas un atôme d'alcool de plus que ceux faits même à vaisseaux ouverts ».

» Comme les avantages de la fermentation à vaisseaux clos, sauf l'ouverture nécessaire pour le dégagement du gaz, sont le grand résultat utile de tout notre travail, nous avons cru devoir les rassembler ici dans la vue de les faire mieux ressortir. Ces avantages sont, 1^o une augmentation de quantité qui paraît pouvoir s'évaluer à 10 pour 0/0 en général. Nous avons eu 11 1/2; nous connaissons même des personnes auprès de Toulouse qui ont obtenu davantage. 2^o Le vin est plus coloré; c'est encore un de nos résultats. 3^o Il n'est pas plus spiritueux, ainsi que l'expérience nous l'a encore appris; mais comme le chapeau de la vendange, dans une cuve close, ne s'aigrit absolument point, le vin n'y est point exposé à prendre le levain d'acidité que lui donne au contraire le chapeau d'une cuve découverte, sur-tout lorsqu'on tarde trop de temps à décuvrer; alors le chapeau, qui s'aigrit toujours plus profondément, venant à s'affaisser aussi de plus en plus, et faisant par conséquent remonter le vin, il finit par arriver que le vin touche la couche aigrie du marc, et dès cet instant le mal est fait. Le vin, au sortir de la cuve, pourra bien n'être pas sensiblement

aigre

aigre ; mais il le deviendra toujours davantage à mesure qu'il vieillira. C'est ce qu'éprouvent les propriétaires de vignes de Villaudric, terroir d'ailleurs si précieux par la qualité de ses vins : on y est dans l'usage de ne décuver que dans le mois de décembre. Aussi est-ce un fait connu que les vins de ce canton s'aigrissent généralement, même en bouteilles, quelquefois dès la seconde année, mais communément la troisième. Nous sommes persuadés qu'on les affranchira de cette dégénérescence en fermant les cuves, et on pourra même alors les laisser le temps qu'on voudra dans le marc pour prendre de la couleur, sans crainte d'aucun inconvénient. Seulement il faudra avoir le soin, la fermentation une fois terminée, de fermer le trou de bonde destiné à l'évacuation du gaz : si on se sert d'un tube, on n'aura qu'à le laisser en place, plongeant toujours dans l'eau.

» Nous avons reconnu dans nos expériences que le marc, qui, dans la cuve découverte, exhale une odeur moitié acide, moitié moisie et comme putrescente, n'a dans les cuves couvertes que le parfum même du vin. Nous avons goûté de celui qui était à la superficie, et nous n'y avons trouvé qu'une saveur vineuse très-franche, sans aucune pointe d'acidité. Enfin nous citerons comme un fait curieux qu'il ne s'y voyait aucun moucheron. Toutes ces circonstances portent à croire que les *demi-vins* seraient meilleurs dans les cuves couvertes ; mais quelques faits déjà anciens semblent indiquer qu'il n'en serait pas de même des piquettes, qui ont besoin d'un peu d'acide pour relever leur fadeur, résultant de la faible proportion des parties vineuses. Il paraît qu'il faudra découvrir les cuves une fois le premier et le second demi-vin tirés. Afin d'éviter l'embarras de cette opération, toujours nécessaire d'ailleurs pour enlever le marc, le mieux sera de pratiquer, comme M. de Villeneuve nous a appris qu'on est dans l'usage de le faire aux environs de Castres, une trappe sur

le milieu du fond de la cuve ; le service deviendra beaucoup plus simple , et la clôture exacte sera beaucoup plus facile à obtenir.

« Au surplus , en conseillant de fermer les cuves , nous ne faisons qu'indiquer une pratique dès long-temps en usage dans plusieurs lieux , comme à Béziers , dans le Roussillon , près de Grenoble , à Castres , et sans doute dans beaucoup d'autres endroits encore que nous ne connaissons pas. »

Les expériences faites par la Société de Metz , et dont le détail est consigné dans le journal du département de la Moselle , ont conduit à des résultats qui ne sont pas plus favorables à l'appareil *Gervais* que ceux qui ont été obtenus à Toulouse.

La Commission chargée par la Société royale d'agriculture du département du Rhône , de lui faire un rapport sur l'appareil vinificateur de M^{lle} Gervais , a été conduite à des résultats peu différents. Elle conclut , en effet , des expériences faites en sa présence ;

1^o Que les produits , obtenus par le procédé Gervais , ne s'élèvent pas à plus d'un et demi à deux pour cent au-dessus des produits obtenus par le procédé ordinaire ;

2^o Que cette augmentation , si toutefois elle a lieu , ne doit point être attribuée à l'appareil condensateur , mais seulement au long séjour du marc et du vin dans la cuve ;

3^o Que le vin de l'appareil est plus fait , plus agréable à boire que celui du procédé ordinaire ;

4^o Que le vin de l'appareil a moins de montant et moins de couleur ;

5^o Que le liquide condensé par l'appareil est en trop petite quantité , et d'une saveur trop insignifiante pour avoir aucune influence sur la qualité du vin.

Cette grande et belle discussion aura du moins servi à mettre hors de tout doute les avantages de la fermentation en vaisseaux clos.

= M. Godefroy a fait le rapport dont il avait été chargé sur le *Compte rendu des travaux de la Société académique du département de la Loire-Inférieure*, par M. Paloïs, médecin à Nantes, secrétaire de la Société.

M. le Rapporteur, dans un heureux choix de citations, offre d'abord l'analyse du discours prononcé à l'ouverture de la Séance publique, par M. Freteau, D. M., président de la Société, et qui a pour objet l'agriculture. L'auteur considérant l'agriculture sous son aspect purement politique, la suit dans ses rapports généraux avec l'organisation sociale, dans son influence immédiate sur le sort des nations, et en déduit quelques conseils applicables à notre situation particulière.

M. Godefroy parle ensuite du rapport dans lequel M. Paloïs rend un compte succinct des travaux de la Société, pendant le cours de l'année qui vient de s'écouler. Ces travaux roulent sur l'agriculture, l'économie rurale, les antiquités, les sciences physiques et mathématiques et les belles-lettres.

M. Godefroy regrette, en terminant, que M. Paloïs ait été empêché, sans doute par ses nombreuses occupations, de se livrer à des développements plus étendus sur les travaux qu'il passe en revue et qui pouvaient acquérir sous sa plume un grand intérêt, en même-temps qu'ils auraient contribué à faire mieux connaître les productions de ses savants confrères.

= La Société d'agriculture, arts et commerce des Pyrénées-Orientales a fait parvenir le N^o 4 du bulletin qu'elle publie périodiquement.

= M. Dubreuil, conservateur du jardin botanique de Rouen, a soumis au jugement de l'Académie une *Notice sur le traitement des arbres fruitiers, et particulièrement du pêcher*.

« L'auteur, dit M. Levieux, qui vous a rendu compte de ce travail, le Rapporteur, observe d'abord que l'art de conduire les arbres fruitiers fut créé par des hommes habiles sous lesquels il fit de grands progrès, mais que de nos jours, au lieu de tendre à sa perfection, il semble suivre une marche rétrograde, ou du moins rester dans une stagnation qui le met en arrière de tous les autres, surtout dans notre département.

« Frappé de cette triste vérité que l'art de tailler les arbres fruitiers est presque généralement asservi à une aveugle et absurde routine, M. Dubreuil s'attache à fixer les bases d'une bonne méthode pour la pratique de cette partie importante de l'horticulture. »

M. le Rapporteur, après avoir donné des sept chapitres, dont se compose le mémoire, une analyse dont il serait impossible de rien retrancher sans en affaiblir le mérite, conclut en ces termes :

« Messieurs, votre commission convaincue du mérite de l'ouvrage de M. Dubreuil, et de l'heureuse influence que sa méthode doit nécessairement exercer sur la culture des arbres fruitiers, vous propose d'accueillir le vœu qu'il vous a exprimé d'appartenir à cette Compagnie à laquelle il ne peut manquer de se rendre utile par les connaissances qu'il possède dans un art dont le perfectionnement importe surtout à notre département spécialement dévoué au culte de Pomone. »

= M. le baron *Lezurier de la Martel* a donné lecture à la Compagnie du discours qu'il a prononcé le 30 mai 1821, à l'ouverture de la séance publique de la Société d'agriculture, dont il est vice-président.

ARTS INDUSTRIELS.

= M. de Moléon , Ingénieur des domaines , l'un des rédacteurs des Annales de l'industrie nationale et étrangère , a fait hommage à la Compagnie de deux exemplaires d'une brochure intitulée : *Du développement à donner à quelques parties principales et essentielles de notre industrie intérieure , et de l'affermissement de nos rapports commerciaux avec les pays étrangers* , pour faire suite à l'ouvrage de M. le comte Chaptal , qui a pour titre : *De l'industrie française*.

= M. Vitalis vous a rendu compte du *Rapport fait à S. Exc. le Ministre Secrétaire d'Etat au département de l'Intérieur , sur l'état de l'Institution royale des jeunes aveugles* , pendant les exercices 1818 et 1819 ; par M. le Docteur Guillié , directeur général et médecin en chef de l'établissement.

« Ce rapport , qui fait tant d'honneur à notre savant correspondant , dit M. Vitalis , est divisé en trois parties , savoir : les constructions nouvelles , le compte moral de l'établissement et la comptabilité.

« De ces trois parties , la seconde , qui a pour objet l'amélioration dans le service et les progrès de l'instruction des élèves , est celle qui nous a paru devoir mériter spécialement l'attention de la Compagnie , et la seule par conséquent dont j'aurai l'honneur de l'entretenir.

« M. Guillié fait d'abord observer que durant ces longs jours de deuil où chacun méconnaissait ses devoirs et les interprétait à sa manière , l'établissement , semblable à une terre en friche , n'a produit aucun fruit ; c'est même avec douleur , ajoute le respectable chef de l'institution , que nous sommes forcés de dire qu'à l'époque de la réorganisation de l'établissement , il fut reconnu qu'un

des plus efficaces moyens de réforme, était le renvoi d'un grand nombre de ces élèves indisciplinés.

« Depuis l'introduction de la réforme, l'émulation s'est constamment soutenue par l'heureuse rivalité qui s'est établie entre les élèves. Les jeunes aveugles ont eux-mêmes demandé avec instance que des concours plus rapprochés renouvellassent ces luttes honorables, si avantageuses à ceux qui s'occupent des mêmes travaux.

« Tout l'ensemble de l'enseignement a été modifié en prenant pour base les leçons de l'expérience.

« Des livres ont été imprimés pour les jeunes enfants qui apprennent à lire, et comme depuis long-temps il était reconnu que la lecture sur le plomb fatigue et use le toucher, on s'est déterminé à imprimer sur le papier des exercices syllabiques en gros caractères.

« L'étude des langues a été perfectionnée, et de nouvelles méthodes l'ont rendue plus facile et plus prompte. Cette partie de l'instruction a paru digne de la plus grande attention, puisqu'elle est très-utile aux aveugles qui trouvent aisément à se placer comme truchements, en sortant de l'Institution.

« Le même soin a été donné à l'enseignement de la géographie qui a beaucoup gagné par la confection de nouvelles cartes en relief, et par l'usage des tableaux synoptiques adoptés depuis un an.

« L'écriture n'est plus, aujourd'hui, un tour de force oiseux et de pure curiosité. A l'aide de modifications singulièrement ingénieuses, les aveugles peuvent écrire de la manière la plus régulière.

« Les classes de mathématiques ont été multipliées, et les aveugles, si naturellement disposés à cette étude, peuvent s'y perfectionner.

« La musique, qui fait, par excellence, le bonheur et la consolation des aveugles, a été cultivée avec un soin particulier, et les élèves, aidés des conseils de plusieurs

professeurs du conservatoire, ont appris l'harmonie et la composition : ceux des garçons qui montrent des dispositions pour la musique vocale reçoivent trois leçons par semaine. Enfin, l'enseignement de la musique instrumentale est confiée à des maîtres aveugles, secondés par des répétiteurs choisis parmi les élèves les plus intelligents.

« Une bibliothèque nombreuse, la seule de ce genre qui existe au monde, a été pourvue, comme par enchantement, dans l'espace de deux années, de tous les livres nécessaires à l'instruction. C'est avec ces livres, qui ont été composés et imprimés par les aveugles eux-mêmes, qu'on parvient à les instruire, et qu'ils acquièrent, sans aucun secours étranger, des notions de littérature, d'histoire, etc. La bibliothèque de l'institution se compose, en ce moment, de 1720 volumes, presque tous du format in-folio. Les travaux de l'année produiront encore 520 volumes.

« On ne perd jamais de vue que la fin que l'on doit se proposer en instruisant des aveugles, est de les mettre à même de pourvoir un jour à leurs besoins par l'exercice d'une profession mécanique. C'est là le but essentiel et véritablement philanthropique que l'institution s'efforce d'atteindre, l'objet constant de toutes ses sollicitudes, et le terme de ses travaux.

« On a ajouté plusieurs métiers nouveaux à ceux que les aveugles apprenaient déjà, les autres ont été perfectionnés. A la dernière exposition du Louvre, on a vu les produits des ateliers des jeunes aveugles, et afin de satisfaire pleinement la curiosité publique, et de ne laisser aucun doute sur la dextérité des aveugles, à ceux qui ne les connaissaient pas, on y a fait travailler constamment quatre élèves qui répondaient en même-temps aux questions qu'on leur faisait sur les différentes branches de leurs études. Aussi l'institution a-t-elle recueilli les témoignages les plus flatteurs de l'intérêt général, et on les trouvera consignés dans le rapport fait au Roi par S. E. le

Ministre de l'intérieur, sur l'exposition des produits de l'industrie, page 340, et dans celui fait au Préfet de la Seine sur l'admission des produits de l'industrie de ce département, par M. le vicomte Héricart de Thury, page 280.

« Parmi les arts qui ont reçu de l'accroissement, on doit signaler celui de l'imprimerie...

« La sparterie et la passementerie ont été aussi perfectionnées, et, sous peu, on espère pouvoir réussir à faire des tapis pelucheux, dits tapis anglais.

« Un atelier de corderie sera établi le long du mur méridional de clôture de la Salpêtrière, aussitôt que l'administration des hospices en aura accordé l'autorisation.

« La tisseranderie a été augmentée de plusieurs métiers, et ces métiers ont été perfectionnés.

« Tous les avantages, je dirais presque les prodiges, dont je viens, Messieurs, de vous offrir le tableau, et dont tous les traits m'ont été fournis par l'ouvrage dont vous m'avez chargé de vous rendre compte, tous ces avantages, on les doit particulièrement aux soins, aux veilles, aux sacrifices et au généreux dévouement de M. le chevalier Guillié, directeur général de l'institution. Cet établissement lui est encore redevable de ses réglemens, de ses développemens, de ses succès, et de toutes les améliorations qui ont été introduites dans son régime intérieur. M. Guillié, qui s'était déjà acquis tant de droits à l'estime publique, vient encore d'ajouter à la reconnaissance de l'institution royale des jeunes aveugles, par le don qu'il lui a fait de 400 exemplaires de son *Traité sur l'instruction des aveugles*, du prix de 4,000 fr. Vous connaissez, Messieurs, cet excellent ouvrage dont l'auteur vous avait prié d'agréer un exemplaire, avant même qu'il partageât vos travaux.

« L'Institution royale des jeunes aveugles créée d'abord par Louis XVI, en 1791, a été réorganisée par ordonnance de S. M., du 8 février 1815.

« Les Souverains étrangers qui ont visité cette institution , après l'avoir examinée dans tous ses détails , l'ont prise pour modèle de celles qu'ils ont établies dans leurs états , d'après les conseils et les instructions du sage administrateur auquel les jeunes aveugles de Paris doivent leurs succès en tous genres.

Du compte que je viens d'avoir l'honneur de vous rendre, Messieurs, des travaux de la classe des Sciences, il résulte que cette branche de nos connaissances a été cultivée par l'Académie avec une ardeur toujours croissante. Une remarque qui ne vous aura pas échappé, c'est que, cette année surtout, les membres non résidants ont rivalisé de zèle avec vous, et ont enrichi vos archives d'un grand nombre de mémoires, la plupart sur des sujets d'un grand intérêt, et traités avec autant de profondeur que de talent. Cette riche moisson, cette récolte abondante, Messieurs, est encore votre ouvrage, puisqu'elle est due à cette noble émulation dont le foyer acquiert tous les jours, au milieu de vous, de nouveaux degrés d'activité. Ce feu sacré, ne s'éteindra jamais parmi les membres de l'Académie, et j'en trouve la preuve dans ses efforts continuels pour contribuer aux progrès des sciences et des arts, dans son desir si naturel et si fortement prononcé de se rendre utile à ses concitoyens, et de mériter, de plus en plus, la bienveillance et la protection du gouvernement sous lequel nous avons aujourd'hui le bonheur de vivre. »



PRIX PROPOSÉ POUR 1822.

L'Académie avait proposé, l'année dernière, pour sujet de prix, la question suivante :

« *Existe-t-il un Alcool absolu, c'est-à-dire, tellement pur qu'il ne contienne aucune autre substance étrangère à sa*

« *nature ? Indiquer ses propriétés physiques et chimiques ,*
« *les éléments de sa composition et le procédé qu'il convient*
« *d'employer pour l'obtenir. »*

Aucun Mémoire n'étant parvenu avant le 1^{er} juin 1821 , époque de rigueur , l'Académie remet la même question au concours et en prolonge le terme jusqu'au 1^{er} juin 1822 , exclusivement.

Les concurrents joindront à leur travail une quantité de l'alcool qu'ils regarderont comme absolu , suffisante pour qu'il soit possible de répéter les expériences principales consignées dans leurs Mémoires respectifs.

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 fr.

Chacun des auteurs mettra en tête de son Ouvrage une devise qui sera répétée sur un billet cacheté où il fera connaître son nom et sa demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où le Mémoire aurait remporté le prix.

Les Académiciens résidants sont seuls exclus du concours.

Les Mémoires devront être adressés , francs de port , à M. VITALIS , *Secrétaire perpétuel de l'Académie pour la Classe des Sciences* , avant le 1^{er} juin 1822. Ce terme sera de rigueur.



NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR M. LAMAUVE,

Par M. LE PREVOST, Docteur - Médecin.

C'EST une tâche bien pénible, Messieurs, que d'être chargé de vous entretenir de la perte que vous avez faite d'un de vos membres, dans la personne de M. Lamauve, Docteur en médecine et Chirurgien en chef de l'hôpital général de cette ville. On ne peut parler de la mort d'un homme dont la vie était précieuse à la Société, sans faire naître de douloureux souvenirs ; mais rendre hommage à sa mémoire est un devoir, et je dois le remplir.

Louis-César Lamauve naquit en l'année 1762, à Vittefleury, commune du pays de Caux, près de Caux ; ses parents étaient d'honnêtes cultivateurs qui lui firent donner sous leurs yeux, les premiers éléments de l'instruction. Le destinant à l'état ecclésiastique, ils l'envoyèrent à Rouen au séminaire Saint-Nicaise. Cette maison était réputée pour les bonnes études qu'on y faisait : les jeunes gens y recevaient cette instruction solide qui forme le cœur et l'esprit en même temps, et les accoutume de bonne heure à l'amour de l'étude et à cette application soutenue si nécessaire pour faire des progrès dans les différentes parties des connaissances humaines. Le jeune Lamauve ne tarda pas à mettre à profit les leçons de ses maîtres, et se distingua de ses camarades par des progrès rapides ; avide de connaissances, il passait souvent le temps des récréations à lire les livres qu'il pouvait se procurer.

Un jour il lui tomba sous la main un livre d'anatomie, il le parcourut avec ardeur , et , dès ce moment , il se sentit un goût décidé pour la chirurgie ; aussitôt que ses premières études furent finies , il obtint l'assentiment de ses parents pour entrer comme élève à l'hôtel-dieu de Rouen. A cette époque le célèbre David était chirurgien en chef de cet hôpital ; plein de zèle pour l'instruction des jeunes gens , il ne négligeait rien pour former des sujets dignes de lui. Lamauve sut profiter des leçons d'un grand maître , et , en l'année 1784 , il remporta trois des prix que l'Académie royale de Rouen distribuait annuellement à cette époque aux jeunes gens qui étudiaient la chirurgie. Après ces premiers succès dans la carrière médicale, notre confrère, toujours animé du désir d'acquérir des connaissances solides , se rendit à Paris, ce centre des lumières en tout genre , il y suivit les leçons des hommes célèbres qui y professaient l'anatomie et la chirurgie ; il s'attacha surtout à celles de Desault , de ce chirurgien illustre qui a porté si haut la gloire de la chirurgie française. Sous un maître si habile , il ne tarda pas à acquérir de grandes connaissances en anatomie et en chirurgie , il moissonna de nouveaux lauriers , et dut à ses talents d'être nommé Prévôt d'anatomie à l'école pratique établie dans le sein de l'Académie royale de chirurgie.

A la fin de l'année 1788 , la ville de Rouen et surtout l'hôpital général firent une grande perte par la mort de M. Leschevin, qui , pendant trente années , avait exercé la chirurgie dans ce vaste asile de la misère avec une assiduité et une générosité peu communes. Il fallait le remplacer , Lamauve revint de Paris et se mit sur les rangs. Ses talents bien connus lui avaient mérité les suffrages de MM. les Administrateurs , mais le collège de chirurgie de Rouen revendiqua le droit qu'il avait de nommer le chirurgien de cet hôpital , et M. Maury , qui avait été

l'élève et l'ami de M. Leschevin, fut préféré à notre confrère. Après un court séjour à Rouen, M. Lamauve retourna à Paris. Convaincu, par les préceptes de ses maîtres et par sa propre expérience, qu'on ne peut pas être bon chirurgien sans avoir des connaissances médicales, il étudia particulièrement la médecine sous Bosquillon et Corvisart, et, en l'année 1791, il se fit recevoir docteur en médecine à l'université de Rheims. La guerre de la révolution ayant commencé l'année suivante, notre confrère partit pour l'armée du Nord en qualité de chirurgien-major, et y fit pendant quelque temps son service dans les hôpitaux ambulants. Il fut ensuite nommé chirurgien en chef de l'hôpital militaire de Valenciennes; où il se distingua par son zèle et par sa dextérité dans les opérations. C'est dans cet hôpital qu'il fut atteint du typhus, ou fièvre ataxique des hôpitaux; il faillit en périr, et ne dut son salut qu'à sa forte constitution. Il paraît que c'est de cette époque que datent les premières atteintes du mal qui l'a conduit au tombeau; sa convalescence fut longue et difficile. Il quitta alors le service des hôpitaux militaires, et revint à Rouen dans le printemps de l'année 1796, pour s'y fixer définitivement. A peine y fut-il arrivé, qu'animé du désir d'être utile, il donna tous les jours des consultations gratuites aux indigents, et fit en même temps des cours publics d'anatomie, de chirurgie et d'accouchements. L'ordre, la clarté qui régnaient dans ses démonstrations ne tardèrent pas à lui attirer un grand nombre d'élèves, et à lui faire une réputation digne de ses talents: une confiance et une estime générales furent la récompense de son zèle: il devint membre de plusieurs sociétés savantes, et, en 1805, l'Académie de Rouen, qui, vingt ans auparavant, avait couronné ses premiers succès, lui donna une marque bien flatteuse de sa considération en l'admettant dans son sein. Parmi les

productions dont il lui a fait hommage , on distingue son *Traité des maladies syphilitiques des enfans nouveaux nés*, qui fait suite à l'ouvrage du professeur Mahon , sur le même sujet, et qui a été imprimé en 1801.

Notre confrère fut toujours plein d'ardeur pour les progrès de la science médicale. Il était vivement pénétré de cette grande vérité qu'un médecin, quelque instruit qu'il soit, a toujours quelques nouvelles connaissances à acquérir : aussi dans les premières années qu'il s'était fixé à Rouen, je l'ai vu venir exactement tous les jours à l'hôpital général, pour y recueillir quelque observation sur les cas rares qui se rencontrent souvent dans cet asile de l'indigence. Combien de fois n'a-t-il pas préféré à des visites lucratives, même dans les dernières années de sa vie, des visites tout-à-fait gratuites, mais qui avaient pour but de faire des recherches d'anatomie pathologique, où de reconnaître une maladie sur la nature de laquelle les opinions étaient partagées.

Cet amour de la science, joint à tant de talents confirmés par une longue pratique, déterminèrent, en 1815, MM. les Administrateurs des hôpitaux de Rouen à le choisir pour remplacer M. Maury, à qui son grand âge commandait la retraite. La santé de notre confrère était déjà très-altérée par les fatigues d'un état pénible, et le nouveau surcroît de travail qu'il trouva dans l'hôpital général ne pouvait pas contribuer à la rendre meilleure. Il éprouva, à plusieurs reprises, des accidents graves pendant les deux dernières années, et à la fin de juillet dernier il tomba encore malade. Il croyait si peu que ces nouveaux accidents dussent avoir une issue funeste, que, le 2 août, il promit d'aller à une consultation pour le lendemain ; mais ce lendemain devait être le dernier jour de sa vie. Cette perte a

fait une vive impression sur tous ceux qui savaient apprécier ses talents et ses connaissances. Notre confrère était doué de toutes les qualités qui font le vrai médecin. Doux, compatissant pour les malades, il les écoutait avec patience et les encourageait par l'espoir d'une prompte guérison. Il savait allier la bienfaisance aux conseils qu'il donnait, et souvent, quand il s'apercevait que quelque malheureux ne pouvait se procurer les remèdes dont il avait besoin, il les lui fournissait à ses frais : ces actes d'humanité, publiés après sa mort, font honneur à sa mémoire. A ces qualités d'un bon cœur il joignait un esprit vif et pénétrant. Dans ses entretiens comme dans ses discussions médicales, il lui échappait quelquefois des saillies piquantes, qu'on aurait pu prendre pour des traits satyriques, mais qui n'étaient que d'ingénieuses réparties. Pénétré des vrais principes de la médecine, il n'approchait jamais du lit d'un malade, qu'avec ce sentiment d'intérêt qu'inspire tout être souffrant ; uniquement occupé de connaître sa maladie et de lui indiquer les remèdes propres à la guérir, il dédaignait ces dehors apprêtés et cet étalage d'érudition, dont les vrais talents n'ont pas besoin. Il n'a dû la grande réputation dont il jouissait qu'à son mérite personnel. Pourquoi faut-il qu'il ait cessé de vivre à une époque où il avait perfectionné ses connaissances par une longue expérience, et à un âge où il pouvait encore rendre tant de services ! La mort, en enlevant M. Lamauve à ses confrères et à ses malades, les a privés des lumières d'un médecin profond et instruit ; ce qui peut adoucir l'amertume de nos regrets, c'est que ses solides connaissances laisseront longtemps d'honorables souvenirs dans notre ville. Les nombreux malades dont il a guéri les infirmités, par ses opérations ou par ses remèdes, restent parmi nous pour nous rappeler ses talents. Ces exemples vivants des services que notre confrère a rendus à l'humanité souffrante

sont des témoignages glorieux pour sa mémoire. Témoin pendant vingt-cinq ans de ses travaux et de ses succès , je sais combien il était digne des regrets universels qui l'ont suivi dans le tombeau ; et je me fais un devoir de rendre ici un hommage public aux talents distingués et aux excellentes qualités de ce savant médecin.



OUVRAGES

~~~~~

## OUVRAGES

*Dont l'Académie a délibéré l'impression  
en entier dans ses Actes.*

### NOTE

*Sur la limite des racines des équations, par M. VÈNE,  
capitaine du génie; adressée à l'Académie de Rouen, par  
l'auteur.*

Soit l'équation  $x^m + P x^{m-1} + Q x^{m-2} + \dots R x^n + \dots - S x^r \dots = 0$ . Supposons que  $S$  soit le plus grand coefficient négatif, que  $n$  soit le plus grand exposant des termes négatifs, et que  $P$  soit le plus grand coefficient des termes positifs, dont l'inconnue est élevée à une puissance supérieure à  $n$  : on aura  $x < \frac{P}{S} + 1$ .

En effet; divisons l'équation par  $P$ , on aura

$$\frac{x^m}{P} + x^{m-1} + \frac{Q}{P} x^{m-2} + \dots - \frac{R}{P} x^n + \dots - \frac{S}{P} x^r \dots = 0.$$

La somme des termes négatifs est plus petite que

$$\frac{S}{P} \left( x^n + x^{n-1} + \dots + 1 \right) = \frac{S}{P} \left( \frac{x^{n+1} - 1}{x - 1} \right).$$

Or, si l'on fait  $x - 1 = \frac{S}{P}$ ,  $\dots \frac{S}{P} \left( x^n + x^{n-1} + \dots + 1 \right)$  devient  $x^{n+1} - 1$ , et puisque nous avons choisi  $P$  parmi les termes élevés à une puissance supérieure à  $n$ , il faut qu'on ait  $m - 1 =$  ou  $> n + 1$ ; par conséquent le terme  $x^{m-1}$  devient plus grand que la somme de tous

G

les termes négatifs, lorsqu'on fait  $x - 1 = \frac{S}{P}$ , ou  $x = \frac{S}{P} + 1$ . Donc la substitution de  $x = \frac{S}{P} + 1$  doit donner un résultat positif : des substitutions plus grandes donneraient, à plus forte raison, des résultats positifs et toujours croissants ; par conséquent les valeurs positives des racines de l'équation sont plus petites que  $\frac{S}{P} + 1$ .

Si l'on applique cette méthode à l'équation  $x^4 + 50x^3 + 60x^2 - 90x - 60 = 0$ , on aura  $n = 1$ ,  $P = 60$ , et  $S = 90$ . Par conséquent on aura aussi  $x < \frac{90}{60} + 1$ , ou  $x < \frac{5}{2}$ .

La méthode que l'on a suivie jusques ici donnerait  $x < 90 + 1$ , ou  $x < 91$ .

Le procédé que nous venons d'indiquer s'étend aussi aux limites inférieures des racines positives, et aux limites des racines négatives.

*Autre limite plus rapprochée, par le même auteur.*

Une équation  $x^m + Px^{m-1} + \dots + Qx^r + \dots - Rx^n - Sx^{n-1} - \dots = 0$ , dont  $S$  est le plus grand coefficient négatif, a, comme on sait, pour racines positives des quantités plus petites que  $1 + \sqrt[m-n]{S}$ . Cette limite peut être resserrée de la manière suivante :

Soit  $r$  un exposant des termes positifs, plus grand que  $n$ , et  $Q$  le coefficient de ce terme : divisons l'équation par  $Qx^r$ , on aura

$$\frac{x^{m-r}}{Q} + \frac{P}{Q}x^{m-r-1} + \dots + 1 - \frac{1}{Qx^r} \left\{ Rx^n + Sx^{n-1} + \dots \right\} = 0.$$

La somme des termes négatifs est plus petite que

$\frac{S}{Q x^r} \left\{ \frac{x^{n+1} - 1}{x - 1} \right\}$  et la somme des termes positifs est

plus grande que l'unité. Or

$$\frac{S}{Q x^r} \left\{ \frac{x^{n+1} - 1}{x - 1} \right\} = \frac{S}{Q} \left\{ \frac{\frac{1}{x^{r-n-1}} - \frac{1}{x^r}}{x - 1} \right\}. \text{ De}$$

cette expression, prenons seulement la quantité positive,

$$\frac{S}{Q} \times \frac{1}{x^{r-n-1} (x - 1)} \text{ et faisons-y, } x - 1 = \sqrt[r-n]{\frac{S}{Q}};$$

$$\text{elle deviendra : } \frac{S}{Q} \times \left( \frac{S}{Q} \right)^{-\frac{1}{r+n}} \times \frac{1}{\left( \sqrt[r-n]{\frac{S}{Q}} \right)^{r-n-1}}$$

$$= \frac{\left( \frac{S}{Q} \right)^{\frac{r-n-1}{r-n}}}{\left\{ \left( \frac{S}{Q} \right)^{\frac{1}{r-n}} + 1 \right\}^{r-n-1}} = \frac{\left( \frac{S}{Q} \right)^{\frac{r-n-1}{r}}}{\left( \frac{S}{Q} \right)^{\frac{r-n-1}{r-1}} + \text{etc.}}$$

Le numérateur de cette fraction étant plus petit que le dénominateur, la valeur est au-dessous de l'unité; par

conséquent la supposition de  $x = 1 + \sqrt[r-n]{\frac{S}{P}}$  donne un

résultat positif; donc on a  $x < 1 + \sqrt[r-n]{\frac{S}{P}}$ .

Prenons pour exemple l'équation  $x^4 + 50 x^3 + 60 x^2 - 90 x - 60 = 0$ , on aura  $S=90$ ,  $n=1$ ; ensuite on pourra

prendre  $Q=50$ , et cela donnera  $r=3$ , et  $x < 1 + \sqrt[3-1]{\frac{90}{50}}$ ,

ou  $x < 1 + \sqrt{\frac{9}{5}}$  ou  $x < 1 + 1,4...$ , et enfin  $x < 2,14...$ ;

la méthode ancienne donnerait  $x < 1 + \sqrt[3]{90}$ , ou  $x < 10,4$ .

## RAPPORT ET NOTICES

*Sur la distillation de l'eau de mer , et moyens proposés pour obtenir de ce fluide une eau exempte de corps étrangers et propre aux usages de la vie ; lus à l'Académie , en la Séance du 5 Juin 1821 ;*

Par M. DUEUC, Pharmacien, Membre du Jury médical, etc.

MESSIEURS,

Vous reçûtes, en février 1818, de M. Lesage, chevalier de l'ordre de St.-Michel, fondateur de la première école des mines à Paris, et l'un de vos plus honorables correspondants, trois opuscules dont le but principal est de démontrer « que l'eau de mer distillée contient toujours un « gaz alkalin inhérent à ce fluide, qui ne peut en être dégagé « par des distillations répétées ; gaz qui rend cette eau « insalubre, morbifère, etc. , » vérité, dit M. Lesage, qu'on ne saurait trop répéter, afin d'en pénétrer les autorités qui président à la marine.

C'était spécialement pour vérifier jusqu'à quel point sont fondées les assertions de M. Lesage sur les propriétés de l'eau de mer distillée que l'Académie renvoya à mon examen les ouvrages de ce savant, et que j'ai côtés, pour l'intelligence de ce rapport, sous les N<sup>o</sup> 1, 2 et 3.

J'ai lu et examiné attentivement ces ouvrages dont l'objet est de la plus haute importance pour les gens de mer souvent exposés à manquer d'eau douce ou potable surtout dans les navigations de long cours.... J'avoue, abstraction faite de quelques idées qui sont particulières au doyen des chimistes sur certains principes de la chimie moderne, que

ces trois mémoires renferment, dans un cadre peut-être trop circonscrit, grand nombre de notions, pour ne pas dire de faits qui méritent la plus sérieuse attention, particulièrement en ce qui concerne l'usage de l'eau de mer distillée par les méthodes proposées jusqu'à ces derniers temps, et dont la salubrité n'est rien moins que constatée.

*Cum tempore apparet veritas;*

dit M. Lesage, épigraphe des N<sup>o</sup> 1 et 2 de ses ouvrages.

En effet, Messieurs, quand on se rappelle tout ce qui a été fait, dit et écrit depuis près de deux cents ans(1), par des savants distingués, chez diverses nations, dans l'intention de rendre salubre et potable l'eau de mer, soit en la distillant, soit en l'additionnant de corps étrangers qui devaient s'emparer et en absorber toutes les matières salines hétérogènes qu'elle tient en dissolution ou qui s'y trouvent mêlées ou interposées, on reste vraiment surpris qu'il ne soit pas résulté de tant de travaux et d'expériences, un procédé simple pour atteindre un but si utile.

Ce qui dépose en faveur de ces assertions, ou plutôt ce qui en prouve la vérité, c'est que tout récemment, en 1817 et 1818, le gouvernement ordonna qu'il serait fait en *grand*, dans les trois principaux ports maritimes de Brest, de Toulon et de Rochefort, des expériences nouvelles sur la distillation de l'eau de mer, et sur l'emploi de ce fluide distillé pour les équipages.

En conséquence on distilla l'eau marine dans des appareils bien entendus, les opérations furent faites par des chimistes et des physiciens, dont les connaissances semblent hors de doute, et cependant on voit, en lisant les procès-verbaux où se trouvent consignés les rapports des

---

(1) Les premières expériences pour retirer de l'eau marine une eau potable par sa distillation, semblent dues à un anglais nommé *Fitz-Gerald*; elles eurent lieu en 1683.

savants qui composaient les trois commissions chargées de cet intéressant travail (1) :

« Que l'eau de mer , quoique distillée avec précaution ,  
 « conserve , disent les uns , une odeur de *marine* , les  
 « autres une odeur faible de *marécage* , odeur qu'on attri-  
 « bue au calorique , et dont l'eau se trouve privée après  
 « 10 à 20 jours , et qu'alors l'eau qui reste est très-pure. »

Enfin ces mêmes commissaires n'osent trop affirmer l'innocuité de l'eau de mer distillée et se contentent d'annoncer qu'elle peut , sans nuire à la santé « être employée  
 « en boisson et aux besoins de la vie , au moins pendant  
 « un mois (2). »

D'après ces sortes de réserves , de la part des savants chargés par l'autorité supérieure de faire des expériences dans les trois grands ports de la marine royale de France sur l'eau distillée de mer , ne doit-on pas en inférer , dit M. Lesage , que ce fluide diffère essentiellement de l'eau de source ou de rivière , puisque , de leur aveu même ,  
 « l'eau qu'ils ont préparée conserve une odeur étrangère ,  
 « et qu'elle ne peut servir aux besoins de la vie qu'à-  
 « près 10 ou 20 jours de sa préparation , et , qui plus est ,  
 « pendant un temps limité. »

Nous ajouterons , Messieurs , à l'opinion de notre honorable correspondant , l'observation suivante qui ne peut être contestée ni même révoquée en doute.

Tout le monde sait , mais particulièrement ceux qui habitent vers le littoral des mers , que les vapeurs de l'eau muriatique , enlevées dans l'air par la simple chaleur atmosphérique , font souvent une vive impression sur le

(1) Ces commissions étaient composées d'officiers militaires , de santé et d'administrateurs.

(2) Voir l'analyse des travaux de ces trois commissions , insérée au Journal des Débats du vendredi 19 mai 1818.

sens de l'odorat , et vont même quelquefois jusqu'à exciter des nausées et des vomissements aux personnes étrangères à ces rivages. De cette simple observation , qui est en quelque sorte populaire , n'a-t-on pas le droit d'en tirer l'induction suivante , savoir :

Puisque l'eau de mer ainsi vaporisée et répandue dans l'air , agit sensiblement sur nos organes , il en résulte nécessairement que ce même fluide distillé en vaisseaux clos , doit tenir en dissolution le principe *hétérogène* , peut-être délétère , mais au moins *insalubre* , dont parle M. Lesage. Mais , abstraction faite de cette dernière remarque , je reviens à l'objet principal sur lequel l'Académie m'a chargé de lui faire un rapport , c'est-à-dire de vérifier « si , comme l'affirme M. Lesage , l'eau de mer la mieux  
« distillée contient un principe hétérogène , qui la rend  
« insalubre , etc. »

Il était indispensable , pour répondre à l'attente de la Compagnie et pour former l'opinion de son rapporteur sur cette matière , de faire des expériences.... C'est pour atteindre ce double but que je me suis procuré par M. Huart , pharmacien à Fécamp , une suffisante quantité d'eau marine , puisée au large du rivage , avec laquelle ont été faits les essais suivants.

Ici , je dois avertir que toutes mes opérations ont eu lieu d'abord avec des appareils en verre , dans l'intention d'obtenir des produits très-purs et encore pour éviter toutes équivoques par leurs résultats et leurs effets , en les soumettant à l'action des réactifs chimiques.

### *Expériences.*

J'ai mis à distiller au bain de sable et par une chaleur ménagée , trois kilogrammes d'eau de mer marquant près de trois degrés à l'aréomètre pour les sels et acides ; j'en

ai fractionné les produits de manière à en obtenir alternativement trois échantillons de chacun un demi-kilogramme.

*Propriétés physiques et chimiques de chacun de ces trois Produits.*

*Premier produit.* Sa pesanteur spécifique diffère peu de celle de l'eau distillée ordinaire ; comme cette dernière ce fluide est limpide et diaphane ; mais il perd cette diaphanéité et devient louche, en abaissant sa température à 5 ou 6 degrés au-dessus de zéro de l'échelle thermométrique de Réaumur, et reprend sa transparence à une chaleur supérieure, et *vice versa*. Ce même fluide a en outre un goût légèrement saumâtre, mordicant, et une odeur particulière qui a beaucoup d'analogie avec celle qu'on remarque sur les bords de la mer au déclin d'un beau jour d'été ; mais il perd cette odeur à la longue, ainsi que la propriété de louchir à un certain degré de froid, au fur et à mesure qu'il s'en sépare quelques flocons d'une matière de couleur jaune blanchâtre, et dont je n'ai pu déterminer la nature, vu sa petite quantité.

Examiné par les réactifs, ce premier produit offre les phénomènes suivants :

Il verdit fortement la teinture des pétales de violette ; il bleuit par l'acétate de cuivre ; il précipite, en outre, le sublimé corrosif, ou la solution aqueuse de deutochlorure de mercure ; enfin, il louchit étant mêlé avec son volume d'eau de chaux, et laisse déposer, par le repos, quelques atômes de carbonate calcaire.

Ce fluide conserve, après plus de deux ans, une grande partie des propriétés chimiques dont on vient de parler, d'où on peut en conclure qu'il est bien loin d'avoir la pureté et l'innocuité de l'eau distillée ordinaire.

*Deuxième produit.* Le deuxième produit est tout-à-fait inodore et très-peu sapide, il ne perd pas sa transparence,

comme le premier , à une température de 5 ou 6 degrés au-dessus de zéro. Néanmoins il verdit sensiblement la teinture aqueuse des fleurs de violette , *propriété qu'il perd en l'additionnant de quelques gouttes de vinaigre ordinaire* ; il ne trouble pas l'eau de chaux , mais il louchit encore faiblement par le deutochlorure de mercure : preuves non équivoques que ce fluide recèle quelques atômes d'une substance étrangère , que tout porte à croire être de nature alcaline , et qu'il ne peut être considéré comme de l'eau distillée tout-à-fait pure.

*Troisième produit.* L'eau provenant du troisième produit est inodore , insapide ; elle n'a aucune action sur la teinture de fleurs de violette , elle dissout bien le savon , enfin elle possède toutes les propriétés de la meilleure eau distillée de source ou de rivière dont elle a d'ailleurs la même pesanteur spécifique.

Il résulte donc de ces premiers essais et il est hors de doute que l'eau de mer la mieux distillée , si on n'en fractionne pas les produits , contiendra toujours une certaine quantité du principe acre , mordicant , dont parle M. Lesage , dans les ouvrages qu'il a adressés à l'Académie , et que ses réclamations sur les dangers de faire usage de ce fluide pour les besoins de la vie , méritent à tous égards la plus sérieuse attention de la part de ceux qui sont chargés par état , comme par devoir , de veiller à la conservation des hommes employés sur mer ou aux travaux maritimes , etc.

D'après cet exposé , j'aurais pu terminer ici , Messieurs , le rapport dont m'avait chargé l'Académie , sur les ouvrages qu'elle a reçus du vénérable M. Lésage ; mais j'ai cru , vu l'importance du sujet , devoir lui donner plus d'extension en continuant un travail dont le but sera d'offrir , par suite de mes essais et de mes observations , des procédés pour extraire de l'eau de mer un fluide potable ou du moins exempt de corps étrangers et tout-à-fait analogue par ses

propriétés chimiques à l'eau de source ou de rivière la mieux distillée.

A cet effet, j'ai mis à distiller dans une cucurbitre de verre quatre litres d'eau de mer : on en tira d'abord un litre qui fut mis à part, puis une mesure semblable destinée pour être comparée au premier produit. Le fluide resté dans le vase distillatoire était inodore, légèrement ambré et laissa déposer, après 24 heures, une quantité assez notable d'une matière de couleur grisâtre que je reconnus à ses propriétés pour être de nature siliceuse.

### *Examen chimique de ces deux Produits.*

Le premier avait toutes les propriétés, odorante, acre, et se comportait avec les réactifs comme celui dont nous avons parlé précédemment, en rendant compte des résultats obtenus de notre premier essai. Comme lui il verdissait la teinture aqueuse des pétales de violette (1); il troublait l'eau de chaux, etc.

Le deuxième de ces produits était de bonne eau distillée, qui dissolvait bien le savon, le deutochlorure de mercure, etc., et sur lequel, enfin, les réactifs chimiques ni le goût n'exerçaient aucune action sensible.

D'après cet essai, il paraît certain qu'on peut retirer une eau pure de l'eau de mer, en rejetant le premier produit ou environ le quart du volume du fluide mis en distillation, qui enlève les principes hétérogènes-volatils que récéle l'eau muriatique, et en conservant le deuxième qui se trouve être de bonne eau distillée. Mais cette opération, pour être bien faite, exige des soins

---

(1) Je me sers toujours, dans mes expériences, d'une teinture faite avec les pétales de violette et l'eau distillée, comme étant plus sensible aux réactifs que le sirop composé avec cette même fleur, qui d'ailleurs induit quelquefois en erreur dans les expériences délicates, surtout quand il est anciennement préparé.

et une sorte d'intelligence que n'auront peut-être pas toujours les gens de mer pour la pratiquer utilement. Ce dernier motif, joint à d'autres considérations, fruit de mes expériences sur ce sujet, m'ont suggéré le procédé suivant comme plus simple que le précédent, et comme produisant également de l'eau de mer distillée de bonne qualité.

*Procédé.*

On ajoutera à seize litres d'eau de mer, quarante-huit grammes d'acide sulfurique blanc, marquant 66 degrés ; on agite bien le tout ensemble, puis on distille à feu doux dans un alambic ordinaire étamé ; on rejette à peu près une verrée du premier produit, et on continuera la distillation de manière à n'extraire que huit litres ou moitié du volume de l'eau marine mise à distiller.

C'est ce dernier produit que je regarde comme de l'eau pure, sur laquelle les réactifs chimiques n'exercent aucune action, et que le goût ni l'odorat ne pourraient distinguer de l'eau de source ordinaire distillée.

Mais, désirant m'assurer de plus en plus que l'eau de mer contient de l'alkali volatil à nu, ou au moins ses éléments (1), combiné ou non à un principe oléagineux, selon M. Lesage, je fis encore les deux expériences suivantes :

J'employai, pour exécuter la première, à-peu-près le procédé indiqué par M. Lesage, à la page 11 de son ouvrage intitulé : *But de la nature dans la formation quotidienne du sel dans l'eau des mers.*

---

(1) Il serait très possible que l'alkali volatil se formât dans le fluide par la réunion de l'azote et de l'hydrogène, à l'instant même où commence la distillation, car, *il faut bien noter* que l'eau de mer n'a pas d'odeur prononcée d'ammoniaque, tant qu'elle n'éprouve pas une chaleur de 32 à 40 degrés.

En conséquence , je mis dans une cucurbite de verre , très-évasée dans son fond , un litre d'eau de mer. Je fixai au dessus de ce fluide une capsule de verre contenant 16 grammes d'acide hydrochlorique , ou marin , marquant 23 degrés ; on ajusta aussi dans le vase distillatoire un bon thermomètre de Réaumur à mercure , ensuite on ferma l'orifice de la cucurbite au moyen d'un plateau de verre bien assujetti. L'appareil étant ainsi disposé , on chauffa légèrement et par degrés.

### *Effet.*

Par une chaleur qui n'excéda pas 32 à 40 degrés , l'alkali volatil , ou ses éléments , que récéle l'eau marine , se vaporisent , s'unissent en grande partie aux vapeurs qui émanent de la capsule où se trouve déposé l'acide muriatique , d'où résulte ce nuage blanc qui indique toujours la présence de l'ammoniaque mis en contact avec les mêmes vapeurs , et forment , par leur combinaison , le sel connu sous le nom vulgaire de *sel ammoniaque*.

J'ai répété cette expérience sur un kilogramme d'eau de mer additionnée de 3 grammes d'acide sulfurique ; la chaleur fut poussée graduellement au-delà de 40 degrés , mais il ne se dégagait pas un atôme d'ammoniaque ; ce qui indique que l'alkali volatil que contient l'eau marine se trouve neutralisé ou absorbé par l'acide , et forme un sel assez fixe pour n'être pas vaporisé ou enlevé même par la chaleur de l'eau bouillante.

Les résultats que présente cette dernière expérience nous semblent démontrer d'une manière positive que l'acide sulfurique s'empare de l'alkali volatil , ou de ses éléments , que contient l'eau des mers , et peut servir comme excellent intermède pour retirer de ce fluide , par distillation , une eau pure et salubre.

En résumé, Messieurs, nous croyons qu'on peut conclure des essais et des expériences précédentes :

1<sup>o</sup>. Que l'eau de mer distillée d'après les procédés employés antérieurement, contient toujours un principe hétérogène, et qu'elle ne sera réellement sans danger pour l'usage de la vie, que lorsqu'on ne pourra plus y découvrir le gaz alkalin, etc., dont parle le savant M. Le Sage, dans les mémoires qu'il a publiés à ce sujet.

2<sup>o</sup>. Que d'après nos expériences, on peut obtenir de l'eau de mer, par sa distillation, un fluide exempt de corps hétérogènes, et susceptible, comme l'eau distillée ordinaire, de servir aux besoins de la vie.

3<sup>o</sup>. Que deux moyens assez simples, pour atteindre ce grand but d'utilité publique, peuvent être employés à cet effet.

Le premier consiste à rejeter une partie du premier produit qui passe dans la distillation, et à conserver le deuxième. Ainsi, supposons un alambic de cuivre ordinaire bien étamé, chargé de 100 litres d'eau marine, on en perdrait environ 15 à 16 litres, et l'on conserverait les 35 à 36 litres du second produit pour l'usage des équipages.

Le deuxième moyen, plus facile d'exécution et plus économique que le premier, consisterait à mêler à cent litres d'eau de mer 250 grammes, ou environ un marc, d'acide sulfurique à 66 degrés (1), de bien agiter les deux fluides, et d'en faire ensuite la distillation à feu ménagé; d'en rejeter le premier litre de liqueur distillée, et de conserver pour l'usage les 50 autres litres d'eau provenant de cette distillation. On pourrait donner à ce fluide la légèreté et les qualités de l'eau ordinaire en le battant à

---

(1) L'acide sulfurique qu'il convient d'employer à cette opération ne doit jamais marquer moins de 66 degrés à l'aréomètre de Baumé : il doit être, en outre, sans odeur et transparent comme de l'eau distillée ordinaire.

l'air, si on le destine à être employé en boisson ; mais cela devient inutile pour la cuisson des viandes , légumes , etc.

Ici, nous devons faire observer qu'il est prudent de ne retirer dans toutes ces opérations qu'environ la moitié, en volume, de l'eau mise en distillation ; sans cette sage précaution on courrait risque, en concentrant le fluide, de lui donner trop de densité, d'en élever la température au-delà de 80 à 90 degrés, d'où il pourrait résulter la *vaporisation* d'une petite quantité des matières salines fixes que contient l'eau de mer, et nuire à la qualité du fluide distillé.

Qu'il me soit permis, Messieurs, en finissant ce rapport et ces notices, d'exprimer mon opinion sur l'emploi des prétendus bains d'eau de mer préparés artificiellement pour l'usage médical.

L'analyse de l'eau des mers a été faite par d'habiles chimistes, et ils sont à-peu-près restés d'accord sur la nature et non sur les quantités de matières salines *fixes* que ces eaux tiennent en dissolution. C'est par suite de ces variantes, dans les résultats de leurs travaux, qu'on voit dans les auteurs différentes recettes pour composer artificiellement l'eau marine, de manière que toutes ces eaux factices ne sont réellement que des *à-peu-près*, et manquent d'ailleurs du principe âcre et d'une petite quantité de matière animale que l'eau de mer naturelle tient en dissolution et dont on n'a tenu presque aucun compte dans les analyses de ce fluide.

D'après ces considérations, nous sommes portés à croire que les avantages que l'art de guérir peut tirer de l'eau de mer, dont l'utilité a été reconnue des anciens, et vantée par les modernes, ne pourront véritablement avoir lieu que par l'emploi de l'eau de mer naturelle.

Je desire que le travail, peut-être trop étendu, que je viens d'avoir l'honneur de présenter à l'Académie, remplisse son intention et puisse être utile au public.

## BELLES-LETTRES ET ARTS.

### RAPPORT

*Fait par M. N. BIGNON, Secrétaire perpétuel.*

#### MESSIEURS

Si l'on peut juger de la situation d'un art par le nombre et la qualité de ses produits, la littérature n'aurait point encore, chez nous, à se plaindre de son sort, d'après les ouvrages dont j'aurais, cette année, à rendre compte, et pour la plupart desquels le temps m'oblige à me borner à de simples indications.

= Les recueils annuels des Académies des Jeux floraux, de Lyon, de Dijon, de Nancy, de Bezançon et de Bordeaux, ceux des Sociétés, académique du département de la Loire, d'émulation de Rouen, et de Cambrai, ont procuré à MM. Duputel, Licquet et Fontanier, l'occasion de vous instruire par d'excellentes analyses.

= M<sup>me</sup> Victoire Babois, qui, dans son *Elégie à la douleur*, avait montré l'année dernière l'élévation de son âme, a fait cette année, dans une autre *Elégie* sur la mort d'un jeune neveu, apprécier toute la sensibilité de son cœur.

= Les trois premières Livraisons des *Monuments de la Normandie*, lithographiés par M. de Jolimont, ont mérité à

leur auteur votre suffrage et des encouragements pour cette belle et patriotique entreprise.

= M. *Fontanier* vous a fait connaître trois ouvrages de Grammaire française, par M. *Billon*, professeur de langues à Nantes.

= Une traduction française de *Roderic, dernier roi des Goths*, par M. *Amillet*, capitaine du génie, et présentée sous les auspices de M. le comte de Rivaud la Raffinière, a justifié, d'après le rapport de M. *Licquet*, ses titres à la haute protection dont elle a été honorée.

= Les marées de l'équinoxe d'automne ont ouvert, l'année dernière, une nouvelle mine à exploiter pour les amateurs des antiquités, à l'embouchure de la Saane, près Dieppe : M. *Sollicosse*, inspecteur des douanes à cette résidence, a fait les premières investigations et offert à l'Académie tous les documents qui sont à sa disposition, pour mettre des découvertes précieuses à l'abri des caprices d'un élément qui enlève le lendemain ce qu'il abandonnait la veille.

= La *Société d'Agriculture et de Commerce* de Caen a transmis à la compagnie un Catalogue en langue indostaniqua, imprimé à Calcutta, et contenant les titres de tous les ouvrages publiés en divers idiômes dans cette ville à l'époque de 1819.

= Le *Christianisme de Montaigne*, ouvrage d'une grande érudition, par M. l'abbé *La Bouderie*, chanoine honoraire de St-Flour, offre tous les caractères d'une piété solide et raisonnée qui cherche à conserver à la religion d'illustres suffrages que l'indiscrétion d'un zèle aveugle et mal entendu s'efforce à lui enlever.

= L'Esquisse

= *L'Esquisse d'un Essai sur la philosophie des sciences*, par M. le chevalier *Jullien*, de Paris, est le prospectus d'une méthode accomplie qui tendrait, par une marche sûre et rapide, au suprême degré de la perfectibilité intellectuelle et morale, et, par suite, au plus grand bonheur de l'homme : théorie profonde, dont M. *Auguste Le Prévost* vous a montré tous les éléments, fait ressortir tous les avantages, et pour laquelle on attend avec impatience les développements si long-temps promis par l'auteur, et la pratique, surtout, qui la justifie.

= L'analyse, par M. *Licquet*, d'une *Notice historique sur la vie et les ouvrages de M. Delandine*, *Bibliothécaire de Lyon*, vous a fait voir, Messieurs, combien de vertus sociales et politiques, combien de talents et de connaissances variées et profondes vous avez à regretter dans ce membre honorable de l'Assemblée constituante, dans cet ancien professeur de législation, dont une foule d'ouvrages imprimés et manuscrits dans tant de genres différents et même opposés, attestent les travaux et garantissent la mémoire.

Ici, Messieurs, se termine le signalement des principaux ouvrages étrangers à l'Académie.

= Parmi les productions des membres non-résidants, il en est une que l'on doit mettre en 1<sup>re</sup> ligne pour l'intérêt spécial commandé par la grandeur du sujet : c'est *la nuit et la journée du 29 septembre 1820*, qui vit naître l'enfant de la Providence pour adoucir la perte récente d'un héros.

Le rapport de M. *Brière* vous a fait remarquer, dans cette composition de M. *Alissan de Chazet*, tous les degrés de l'inquiétude nationale, bientôt suivie d'un mouvement spontané d'allégresse universelle ; ces aimables

saillies de la vivacité française, ces impromptus, ces guirlandes poétiques, qui prouvent l'intelligence des muses avec le cœur et l'esprit de nos poètes pour honorer le berceau du prince dont toutes les villes envieraient à Bordeaux les auspices naissants, s'il n'était destiné à être un jour le père commun de toute la France.

C'est encore sur l'auguste mère que M. Brière a fixé particulièrement votre attention, par l'énumération de ces traits d'un grand et beau caractère « qui n'ont besoin, dit M. le Rapporteur, pour saisir l'âme d'un saint respect, que d'être vus de plus loin et lus dans Plutarque. »

= M. le comte *De Bray*, ancien ministre du roi de Bavière, a payé son tribut académique par l'offrande d'un *Essai critique*, en trois volumes, de *l'Histoire de la Livonie*. Le rapport de M. *Lezurier de la Martel* a offert un véritable abrégé de l'histoire des mœurs, des lois et des révolutions de cette contrée, depuis, surtout, l'arrivée des allemands vers la fin du 10<sup>e</sup> siècle, jusqu'à la cession définitive, faite en 1721, par la Suède à la Russie.

= Un monument du même genre, auquel l'intérêt local ajoute pour nous un nouveau prix, c'est l'*Essai historique sur la ville de Caen*, par M. *Delarue*, chanoine honoraire de Bayeux, qu'il suffit de nommer pour garantie du talent qui a présidé à la composition du livre.

= L'Académie doit à M. l'abbé *Jamet*, instituteur des sourds-muets à Caen, la traduction française de *l'Homme heureux*, poème portugais du P. *Alméida*, et un *Mémoire sur l'enseignement des sourds-muets*. M. *Meaume*, qui a tiré de ce mémoire une histoire complète de l'art, a fait sentir à l'Académie l'avantage de la méthode particulière de M. *Jamet*, laquelle consiste dans la simplification de la

pantomime, dont l'extrême complication embarrasse inutilement l'expression de la pensée. Il a invoqué, avec l'instituteur, l'humanité des administrations en faveur d'un enseignement si intéressant, auquel la ville de Philadelphie consacre annuellement 150 mille livres pour une seule école où l'on compte 600 élèves, nombre que l'on ne trouverait pas dans toutes les écoles de France réunies, quoiqu'il y ait peut-être au moins douze mille sourds-muets dans le royaume.

= Dans une *Épître aux mânes de Vigée et de Lachaussière*, par M. Boucharlat, on voit le véritable ami des lettres qui s'attendrit éloquemment sur la tombe de ceux qui les ont cultivées avec honneur.

= L'*Ode* de M. Mollevaut sur la *Legitimité* prouve que le génie poétique qui a fait heureusement soupirer à notre langue les accents les plus délicats des muses grecque et latine, peut s'élever à l'expression des grands principes sur lesquels reposent la paix du monde et la stabilité des nations.

= Après avoir chanté précédemment l'Héroïne française sur le ton de la grande Épopée, M. Pierre Duménil a célébré cette année les anciens habitants de la ville qui fut son propre berceau ; et l'*Ode sur l'héroïsme des Rouennais, durant le siège de 1418*, est d'un augure favorable pour les poèmes inédits de l'auteur sur les faits les plus curieux de l'histoire de France.

= Trois inscriptions en vers latins avec des imitations françaises, destinées à des monuments que la piété et la douleur nationale érigent à Caen et à Cherbourg, par M. Danneville, de Valogne, l'un des présidents de notre Académie avant la révolution, fournissent encore une

preuve que les membres du parlement de Normandie savaient manier habilement la langue de Virgile et d'Horace, en alliant le goût et le talent de la littérature gracieuse à l'étude austère de la jurisprudence et des lois.

~~~~~

MEMBRES RESIDANTS.

M. Marquis, Président, a ouvert la 1^{re} séance de l'année par un discours ayant pour titre : *Considérations sur l'état actuel des sciences, des lettres et des arts en France.*

Pour ce qui regarde les sciences, après quelques idées générales sur les premiers tâtonnements de l'esprit humain, et sur leur état chez les Grecs, l'orateur a jeté un coup-d'œil sur les progrès que la méthode de Bacon leur a fait faire. Regardant la perfectibilité indéfinie comme une brillante chimère, ainsi que bien des systèmes ingénieux qui ne servent qu'à égarer l'amour-propre, il a esquissé la marche unique à suivre de nos jours, et qu'il fait consister dans l'observation des phénomènes et dans le choix des vérités utiles, plutôt que dans la multiplication d'une foule d'aperçus faux et sans aucun résultat avantageux.

Quant à la littérature et aux beaux arts, que M. Marquis réunit sous un point de vue général et commun, il trouve que le goût vient lentement après les chefs-d'œuvres, qu'il ne se perfectionne qu'aux dépens du génie, par le tourment inutile qu'il lui donne ; et enfin que telle est, à-peu-près, la situation actuelle de la France. M. Marquis se livre ensuite à une foule de considérations diverses sur la nature des productions, lorsque l'attention minutieuse aux petits détails, l'attachement outré pour l'antique, et la manie d'inventer de nouveaux genres, égarent la stérile ambition des littérateurs et des artistes...

= Dans son discours de réception, M. *Maillet-Lacoste* a commencé par jeter sur la tombe récente de son prédécesseur à la chaire de rhétorique et à l'Académie, des fleurs que la Compagnie a dû recueillir et consacrer comme un témoignage de ses regrets particuliers sur la perte de M. Le Pitre.

« Un sentiment plus vif et plus pur me domine, a
 « dit l'orateur, c'est la joie de pouvoir louer devant
 « l'Académie l'homme qui s'est montré sur les débris de
 « la monarchie avec le dévouement d'un sujet fidèle ;
 « dans le déclin de nos études antiques, avec un enthousiasme et un talent digne de leurs plus beaux jours ;
 « dans la société, avec cette candeur de l'enfance, dont
 « il aimait à s'entourer : admirable modèle que tout
 « homme chargé de ces fonctions augustes de l'enseignement devrait avoir toujours sous les yeux, puisque,
 « dans une grande fortune, il recherchait, comme son
 « bonheur, ces fonctions elles-mêmes, par lesquelles
 « tant d'autres croiraient payer trop cher la plus brillante
 « fortune... »

De là M. *Maillet-Lacoste* a passé à l'utilité des Sociétés savantes, sujet trop long-temps rebattu, mais qu'il a eu le talent d'étendre par la nouveauté des idées, et de rajeunir par les formes piquantes de son style. Il a fini par un appel à la sollicitude des partisans d'Aristote contre un système destructeur de notre ancienne littérature « de-
 « venue, a-t-il dit, notre plus beau patrimoine avec
 « cette famille de nos rois qui nous montre aujourd'hui
 « sur le trône, et la sagesse qui fait les grands monarques,
 « et le talent même qui fait les littérateurs. »

= La réponse de M. le Président a eu pour objet principal de rassurer M. le Récipiendaire contre les craintes que le genre romantique lui inspire ; « M. Marquis croit
 « la célébrité des chefs-d'œuvre de l'art classique hors

« d'atteinte » : les compositions du genre romantique ne sont à ses yeux, « qu'une nouvelle manière de peindre la nature sous l'influence de mœurs différentes des nôtres, il pense que les poèmes de ce genre, trop défectueux pour être complètement imités, peuvent offrir aux classiques quelques moyens d'effet négligés par l'antiquité elle-même : enfin, que notre littérature peut encore s'étendre sans se corrompre, et que, sous des princes en qui l'amour du beau est héréditaire comme la bonté, la France sera long-temps encore le centre de la civilisation, et sa langue celle de l'Europe entière.

= M. *Le Carpentier* a donné lecture d'un *Eloge historique de Nicolas Poussin*, d'une *Notice sur Michel-Ange Buonaroti*, d'une autre *Notice sur Joseph - Marie Vien*, peintre à Paris.

Son nouveau dessin d'une *Vue de l'abbaye du Tréport*, et celui d'une autre *Vue prise au pont Saint-Pierre*, l'un et l'autre sortis des presses de M. *Periaux*, sont le triomphe de nos deux confrères dans l'art précieux de la lithographie.

= La communication donnée par M. *Maillet-Lacoste* de la 1^{re} partie d'un ouvrage sur la critique, a mérité à l'auteur des témoignages d'un intérêt trop particulier pour lui permettre d'oublier qu'il est redevable à la Compagnie du plaisir qu'elle se promet de la seconde.

= *L'Histoire de la Comédie*, lue par M. *Fontanier*, offre l'origine de l'art et ses progrès chez les anciens et les modernes, et une revue assez complète de cette partie du théâtre chez tous les peuples où le génie dramatique a obtenu des succès : c'est en même-temps un tableau synoptique du mérite relatif des divers théâtres ainsi que des auteurs qui ont contribué à la création et au perfectionnement de chacun d'eux ; un excellent recueil des no-

tions essentielles les plus saines, répandues dans notre littérature, et auxquelles notre confrère a imprimé de nouveau le cachet d'une autorité respectable.

= M. *Fontanier* a communiqué en outre à l'Académie une *Notice historique sur la Henriade*, un *Mémoire sur les critiques de la Henriade*, un *Jugement de la Henriade* fondé sur une analyse générale du poëme, et l'*Examen* particulier du premier chant. Ce sont autant de matériaux qui doivent servir à la composition d'un ouvrage dont les *Etudes de la langue française sur Racine* et le *Nouveau traité des tropes* autorisent à désirer la publication.

Dans son histoire de la comédie, M. *Fontanier* avait imputé au poëte Aristophane d'avoir préparé par sa *Comédie des Nuées*, l'injuste arrêt qui fit périr Socrate.

= M. *Licquet* a lu un *Mémoire* qui a pour objet d'établir que la *Comédie des Nuées* n'a pu avoir aucune influence sur le procès intenté au philosophe.

M. *Licquet* allègue, 1^o la nouveauté de l'opinion contraire à Aristophane, en ce que cette opinion paraît prendre sa source dans Elie; 2^o le silence des contemporains à cet égard, celui de Cicéron, de Plutarque, de Diogène-Laërce, de l'abbé Barthelemy, et les Eloges donnés par Platon au talent poétique d'Aristophane; 3^o le peu de succès de la pièce et un intervalle de 24 ans, qu'il trouve entre les représentations et le procès.

M. *Licquet* écarte le sentiment positif de l'abbé Fraguier et de Voltaire par l'autorité morale de M. Rollin, qui lui paraît *indécis* sur la question. Le témoignage d'Elie sur quelques points est repoussé par celui de l'auteur d'Anacharsis. M. *Licquet* ne croit pas que les sophistes aient été l'écho du poëte, ni le poëte celui des sophistes; et, pour compléter sa preuve, notre confrère finit par exposer, d'après Rollin, toutes les causes qui contribuèrent à la mort de Socrate.

= M. *Bignon* a essayé de soutenir la cause de M. *Fontanier* contre M. *Licquet*. Il a commencé par une preuve directe , fondée sur l'identité incontestable des calomnies contenues dans les *Nuées* avec les imputations qui composent le libelle d'accusation contre *Socrate*.

Ensuite , il s'est attaché à détruire , par des moyens généraux et particuliers , l'argument appuyé sur le silence ou témoignage négatif des contemporains et des anciens ; à mettre dans l'intérêt de sa cause quelques-uns d'entre eux , revendiqués par les partisans de l'opinion contraire , et à rétablir l'autorité contestée de quelques modernes.

Il a repoussé , en les dirigeant en sa faveur , les conséquences déduites du prétendu défaut de succès de la pièce , ainsi que de l'espace de temps qui a pu s'écouler entre les représentations des *Nuées* et l'action judiciaire ; et la narration de M. *Rollin* , invoquée pour compléter la preuve de l'innocence des *Nuées* , il l'a fait servir à fortifier la preuve de leur culpabilité.

= Le même , persuadé que les noms de ville *Caen* et *Rouen* ne peuvent dériver du latin , a proposé aux savants étymologistes de faire venir *Caen* de son ancien nom Gallo-Saxon *Cathem* , dont les Latins avaient eux-mêmes formé *Cathomus* (1) ; et *Rouen* , du saxon *Rothem* , qui a donné *Rothomagus* aux Latins , sauf à discuter la valeur des radicaux.

= Le même a lu deux dissertations sous le titre général de *Doutes sur l'Histoire*.

Dans la première , il a contesté à Agnès Sorel l'honneur d'avoir , au siège d'Orléans , détourné Charles VII du projet d'abandonner la France , parce que cette opi-

(1) V. les origines de la ville de Caen , par Huet. Mém. de Trévoux , t. 4 , 1702.

nion n'est fondée que sur une interprétation du célèbre sonnet de François I^{er}, postérieur de plus d'un siècle, et que tous les historiens contemporains supposent qu'Agnès ne fut connue du Roi que bien des années après le siège d'Orléans.

L'auteur ne croit pas non plus qu'Agnès ait pu, durant le même siège, menacer Charles VII de se retirer à la cour d'Angleterre pour être, comme on le dit, *la maîtresse d'un grand roi* ; et cela par les mêmes raisons que ci-dessus, et en outre parce qu'il y a trop d'impudeur dans une pareille déclaration faite au Roi, et que Henri VI, né en 1422, n'avait alors (en 1428) que six ans à peine accomplis.

La seconde dissertation, dont les détails et les calculs se refusent à l'analyse, a pour objets les contradictions des grecs et des latins, que les modernes ont corrigées sans fondement, ou adoptées sans réflexion, relativement au nombre des villes et à la population comparée de l'ancienne Egypte, ainsi qu'à l'étendue et à la population de la grande Diospolis. Fondé sur un passage d'Hérodote où il est dit que Thèbes portait autrefois le nom d'Egypte, l'auteur a cru, vu l'identité du nom et du nombre des habitants, pouvoir supposer que Diodore de Sicile aurait relevé dans les archives égyptiennes la population de la ville de Thèbes pour celle de l'Egypte entière.

Quant aux autres problèmes qu'il n'était capable que d'indiquer, il a laissé l'honneur de la solution à des gens plus versés dans les profondeurs de la science.

= Dans une dissertation sur la nouvelle édition des *Vaudevilles d'Olivier Basselin*, M. Duputel a pensé que l'éditeur aurait dû préférer le nom d'Olivier *Bisselin* à celui de *Basselin*, vu que cet éditeur lui-même reconnaît Bisselin comme auteur d'une table de déclinaison, et comme marin ; vu que le chansonnier Virois emploie très-souvent

le langage de la marine , et pas un seul terme de Foulonnier, dont la profession lui est attribuée.

M. Duputel pense encore qu'au lieu de faire venir *vau-deville* de *Val de Vire* ; il serait plus naturel d'assigner son origine dans *voix-de-ville*, qui se lisait en tête du recueil d'Allemand Layole, et dans Chardavoine, avant que *vau-devire* et *vaudeville* fussent en usage... Notre confrère s'appuie en outre de la définition de Boileau et d'un passage de Dancour dans son *Chevalier à la mode*, où *voix-de-ville* se trouve employé dans le sens de *vaudeville*.

= Dans une série d'*Observations diverses sur la peinture et les arts*, par M. Descamps, on remarque, 1^o toutes les nuances délicates qui distinguent le jugement des vrais artistes de celui des simples connaisseurs ; 2^o les causes des difficultés que doivent éprouver souvent les grands artistes eux-mêmes à porter un jugement bien déterminé sur les compositions d'un même auteur, surtout à l'égard des nombreux ouvrages qui paraissent sous le nom de Raphaël. M. Descamps trouve de grands inconvénients dans les restaurations, comme étant propres à dénaturer les chefs-d'œuvre de la belle antiquité ; et il légitime notre admiration pour le tableau N^o 170 de notre musée, représentant la Vierge tenant l'enfant Jésus au milieu d'une gloire de Chérubins, en prouvant, par l'historique de ce tableau et par l'analyse comparée, « qu'il est, à peu de
« chose près, une répétition, par le même auteur, de
« celui de Raphaël, sur le même sujet, que l'on voit
« dans la galerie de la ville de Dresde. »

= La question de savoir « pourquoi l'on peut faire des
« vers italiens sans rime » a été résolue par M. Botta, dans un mémoire où il a prouvé que la langue italienne possède éminemment tous les caractères poétiques des langues anciennes et transpositives, et qui exigerait un long développement si l'impression que la Compagnie en a

ordonnée ne devait mettre au jour tous les accessoires intéressants qu'il renferme.

= L'Académie a reçu , comme offrandes , en ouvrages imprimés , par ses membres résidants :

De M. Maillet-Lacoste , un *Eloge de Rollin* , qui a concouru pour le prix proposé par l'Académie française ; et un *Discours* qui a pour but de dissiper les scrupules de ceux qui redoutent l'influence des auteurs grecs et latins sur l'esprit de la jeunesse dans l'instruction publique.

— De M. Le Carpentier , une *Notice Biographique sur M. Alexandre Quesney* , botaniste à Rouen , et un exemplaire de sa *Galerie des peintres* , en deux volumes , ouvrage que l'Académie a vu naître et se développer dans son sein , pour l'avancement des jeunes artistes et l'instruction des amateurs.

— De M. Marquis , une *Notice sur un monument celtique à Cocherelles* , et une *Dissertation sur le temple que l'on croit avoir existé , à Rouen , sur l'emplacement occupé depuis par l'Eglise de Saint-Lo*.

— De M. Botla , le 4^e tome de la 3^e édition de son *Histoire de la guerre de l'indépendance des Etats-Unis d'Amerique* , qui a fait une si brillante fortune dans les deux mondes.

= M. Gosseume a offert à l'Académie , dans le 5^e volume du Précis de nos anciens Mémoires , le complément d'une longue et pénible tâche , où la Compagnie a reconnu tous les caractères du talent , toutes les preuves d'un grand dévouement qui fait oublier un grand âge , et le plus beau titre du rédacteur à son immortelle reconnaissance. Qu'il en reçoive donc aujourd'hui le témoignage public que vous lui décernez , Messieurs , par mon organe , ainsi qu'au conseil-général de ce départe-

ment , et à son premier magistrat , associés l'un et l'autre , par une générosité bienveillante , au succès d'une entreprise utile , calculée d'abord , par l'Académie , sur l'idée entraînante de l'intérêt général , plutôt que d'après les moyens pécuniaires d'exécution , qui n'étaient pas en son pouvoir.

Maintenant , Messieurs , pour les ouvrages en vers , relativement aux pièces auxquelles vous avez accordé le privilège de semer des fleurs sur la seconde partie de cette séance , placé entre le jugement de la Compagnie que je dois respecter , et celui d'un public éclairé , que je dois attendre , je ne pourrais , ni sans vanité oser approuver l'un , ni sans témérité prétendre à diriger l'autre.

= M. *Lefilleul des Guerrots* a dédommagé la Compagnie de son absence par l'envoi de deux Fables , intitulées : *Le Coq-d'inde* , et *le Héron et le Pélican* ; la première , espèce d'épigramme , marquée au coin de la simplicité primitive de l'Apologue ; et la seconde , parée des ornements de la poésie , mais avec cette mesure qui laisse toujours ressortir le fil conducteur de la raison.

= Le poème de M. Fontanier , sous le titre d'*Imitation de la Tarpeïa de Properce* , est une paraphrase en grand , ou plutôt une nouvelle création dans laquelle on a pu remarquer , à la simple lecture , des ressorts poétiques habilement employés pour imprimer le ton grave à l'harmonie légère du Callimaque romain , et convertir ainsi une courte Elégie en une petite Epopée d'une assez grande étendue.

Nous aurions désiré , Messieurs , que le temps nous permît de vous offrir , en finissant , une analyse de détail sur la Fable intitulée : *le Chien et la Chaîne* , par M. Guttinguer , et particulièrement sur sa jolie Imitation , tirée du Poème de Don Juan , par lord Byron.

Mais les grâces , qui ont souvent un charme de position et de rapport , ne peuvent guères se détacher brusquement sans porter une empreinte de violence , qui déforme des attrait isolés ; et la sobriété du rapporteur , au milieu de ces richesses , sera peut-être la plus forte preuve de son respect pour la loi de la brièveté , à laquelle il a fait par-tout de grands sacrifices , qui coûtent beaucoup moins lorsque , sous un point de vue , ils peuvent être agréables.

*Extrait d'une Imitation libre du petit Poème de Properce,
intitulé : Tarpéia.*

.....
 Aux pieds du mont fameux d'où , le front dans les airs ,
 Rome avec majesté commande à l'univers ,
 S'élevait autrefois un bois antique et sombre
 Dont un culte pieux avait consacré l'ombre.
 Des flancs noirs d'un rocher , entre mille arbrisseaux ,
 D'une source féconde y jaillissaient les eaux ,
 Qui , fuyant à travers les fleurs et la verdure ,
 Au doux bruit du feuillage unissaient leur murmure.
 Ce bois du dieu Sylvain était l'heureux séjour.
 Là , sa flûte charmaient les échos d'alentour ;
 Là , souvent , à sa voix , les troupeaux sous l'ombrage ,
 Cherchaient , avec le frais , un limpide breuvage.
 Tatius dans ces lieux a porté la terreur :
 Des Sabins contre Rome il guide la fureur ,
 Et sur ses pas se presse une intrépide armée ,
 De vengeance , de sang , de carnage affamée.
 En attendant le jour , où , d'un affreux plaisir ,
 Ils pourront s'enivrer au gré de leur désir ;
 Ils campent : l'oiseau fuit , et , loin dans les montagnes ,
 Les Faunes éperdus ont suivi leurs compagnes.

Rome, alors, aux accents du clairon belliqueux,
Frémissait, ébranlé, ton rocher sourcilleux.
Où nous dictons des lois aux nations tremblantes,
Là brillaient des Sabins les lances menaçantes ;
Où la pourpre superbe étonne les regards,
Là buvait le coursier nourri dans les hasards.

Cependant, seule au bois, Tarpéïa descendue,
Avait puisé l'eau pure aux autels attendue ;
Et seule, mais toujours par son auguste aspect,
De la religion inspirant le respect,
Remontait à pas lents vers l'enceinte sacrée ;
Tarpéïa, jusqu'alors toute à Vesta livrée,
Toute au soin des autels, mais, dès ce même jour,
Vouée à d'autres soins, brûlant d'un autre amour :
Quel crime couve au sein de ta vierge infidèle ?
O Vesta ! le supplice est-il trouvé pour elle ?
Tarpéïa se retourne : elle voit aux combats
Tatius dans la plaine instruisant ses soldats ;
Elle le voit ; son air, sa royale parure,
L'or de ses blonds cheveux, l'éclat de son armure,
Tout la frappe, et la charme et la trouble..... Et soudain
L'urne oubliée échappe à sa tremblante main.

A la suite d'un discours de Tarpéïa, M. Fontanier termine son poème par les vers suivants :

« Oui, je te dois ma main, je te dois mon amour,
» Lui répond Tatius : tu l'auras, et j'ordonne
» Qu'on te pare à l'instant de ta digne couronne. »
Il dit, et sur le monstre, avec leurs boucliers,
Fondent, pour l'écraser, vingt farouches guerriers.

Il t'était dû ce prix, odieuse Vestale,
Dont le nom reste encore à la roche fatale.
Puisse, puisse, à ce nom, et frémir et trembler,
Quiconque désormais voudrait te ressembler.

Par M. FONTANIER.



Extrait de la Fable intitulée : le Héron et le Pélican ;
par M. LEFILLEUL DES GUERROTS.

A l'heure où, dans son char d'ébène,
La nuit vient s'emparer des cieux,
Un Héron s'assoupit sur la cime d'un chêne
Que battait sans relâche un vent impétueux.
Bercé par la tempête, il n'en dormait que mieux,
Lorsqu'un Pélican vénérable,
Des oiseaux du canton l'oracle et le Nestor,
Du faite d'un antique érable
Elevant sa voix de Stentor,
— Eveille-toi, dit-il ; l'arbre où tu dors chancelle :
N'attends pas qu'il succombe, et fuis à tire-d'aile. —
Par les mugissements que poussait l'ouragan,
De l'officieux Pélican
La voix, hélas ! fut étouffée ;
Et l'arbre dans sa chute entraînant le Héron,
Le jeta, des bras de Morphée,
Sur les rives de l'Achéron.

Passions de nos cœurs... ..
.....



~~~~~

## CONCOURS.

---

*Rapport sur le Concours de l'année, pour la classe des Belles-Lettres, lu à la Séance publique ; par M. BRIÈRE, organe de la Commission nommée pour cet objet.*

L'Académie avait proposé un prix de poésie pour cette année. Le sujet était : *l'Etablissement du Christianisme à Rouen, par Saint Mellon.*

La conversion de Mellon lui-même ; le merveilleux qui précède et accompagne sa mission ; la peinture des mœurs gauloises, peu modifiées par le séjour des Romains ; leur mythologie, qui subsistait toujours malgré les édits des empereurs et du sénat ; enfin, la persécution qui s'exerçait alors contre les chrétiens : telles étaient les sources principales où les concurrents pouvaient puiser les développements du sujet, et l'Académie les leur avait indiquées dans le programme.

Deux pièces ont été envoyées au concours ; la première ayant pour épigraphe : *Non fecit taliter omninationi*, et la deuxième : *Euntes ergo docete omnes gentes, baptizantes eos*. Ces deux pièces n'ont pas répondu aux espérances de l'Académie ; elles lui ont paru dénuées de poésie, et elle a le regret de ne pouvoir décerner le prix.

Le conseil-général du département de la Seine-Inférieure ayant mis, dans sa munificence, à la disposition de l'Académie des fonds pour un prix extraordinaire, elle avait proposé le sujet suivant :

*Quelle fut, sous les ducs de Normandie, depuis Rollon ; jusques et y compris Jean-Sans-Terre, l'administration civile, judiciaire et militaire de la province ?*

Deux

Deux Mémoires ont été envoyés au concours.

Celui, coté N<sup>o</sup> 1<sup>er</sup>, ayant pour épigraphe : *Les Normands ou hommes du Nord, peuples fiers, intrépides, qui ne connaissaient que les lois du brigandage, qui pensaient que tout appartient aux plus braves, sortirent de la Scandinavie.*

Ce Mémoire est écrit avec élégance et avec clarté ; mais l'auteur paraît avoir négligé les recherches nécessaires pour traiter convenablement un sujet aussi difficile, et qui est tout entier du domaine de l'érudition. Les connaissances qu'il possède sur l'histoire du moyen âge sont superficielles, prises dans des ouvrages modernes, et cèdent trop souvent la place à l'imagination facile de l'Ecrivain. L'auteur n'indique aucune des sources où il a puisé, de sorte qu'il est impossible de vérifier un grand nombre de faits qui entrent dans sa narration, et servent de base à son système. Les personnes qui ont quelques notions de l'histoire de Normandie liraient ce Mémoire avec plaisir, mais elles augmenteraient peu la masse de leurs connaissances. On doit désirer que l'auteur, en conservant à son Mémoire la grâce du style, lui donne en érudition plus de profondeur.

Le Mémoire, coté N<sup>o</sup> 2, qui a pour épigraphe : *Normani dicuntur, id est homines boreales*, est un ouvrage beaucoup plus important, non-seulement par son étendue, mais encore par les travaux considérables qui ont précédé et préparé sa composition. Il est encore loin malheureusement de répondre complètement à la question proposée par l'Académie. L'auteur semble s'être attaché à faire un cours de droit féodal normand, plutôt qu'à rendre compte de l'organisation civile, judiciaire et militaire de la province. Il y avait sans doute beaucoup de féodalité, mais tout n'était pas essentiellement féodal. Le style de ce Mémoire est pesant, et quelquefois même d'une grande incorrection. Quoique le mérite du style soit en seconde ligne dans les ouvrages d'érudition, cependant il ne doit

pas être entièrement négligé. Dans la deuxième partie , qui est la meilleure , on trouve des erreurs de détail , des traductions qui laissent à désirer plus d'exactitude. L'auteur n'a pas profité des travaux des modernes , et il paraît connaître peu les recherches et les collections faites dans le Nord. Il n'a point disposé ni circonscrit convenablement le sujet qu'il traite ; toute la première partie de son Ouvrage n'a que très-indirectement trait à l'histoire des Normands , et elle présente des inexactitudes ; mais on doit reconnaître dans l'auteur le mérite d'une patience infatigable , une connaissance profonde des anciens historiens , une familiarité complète avec les hommes , les événements et les écrivains du moyen âge. Les défauts de forme et de fond qui déparent cet Ouvrage , n'empêchent pas qu'il ne soit instructif et curieux , même pour les personnes les plus versées dans cette étude , et il est très-propre à donner une idée de la couleur locale de notre ancienne histoire.

L'Académie a résolu de proroger le concours sur ce sujet important et difficile. Elle s'explique avec cette franchise sur deux ouvrages estimables , chacun dans son genre , parce que leurs auteurs , qui ont fait preuve de talent , sont très-capables de les perfectionner. De pareilles questions ne se traitent pas tous les jours et en un jour ; et si l'Académie se trouve forcée d'ajourner le prix , elle se fait un devoir d'indiquer , par des observations critiques , ce qu'il y aurait à faire encore pour l'obtenir.

---

#### PRIX PROPOSÉ POUR 1822.

L'Académie propose pour prix de poésie une médaille d'or de la valeur de 300 fr. à l'auteur d'une pièce de cent quaranté à trois cents vers au plus , dont le sujet ainsi que

l'espèce du poëme seront au choix des concurrens. Le concours pour cette partie sera clos le 1<sup>er</sup> juillet 1822 , terme de rigueur.

L'Académie rejettera du concours tout ouvrage qui porterait atteinte à la religion , au gouvernement ou aux mœurs , ou qui ne serait qu'une simple traduction ou imitation. Il en sera de même pour les pièces écrites en style satyrique ou familier , et pour celles qui auraient été déjà imprimées ou présentées à quelque Académie.

Chacun des Auteurs mettra en tête de son Ouvrage une devise qui sera répétée sur un billet cacheté où il fera connaître son nom et sa demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où le Poëme aurait remporté le prix.

Les Académiciens résidants sont seuls exclus du concours.

Les Ouvrages devront être adressés , francs de port , à M. BIGNON , *Secrétaire perpétuel de l'Académie pour la Classe des Belles-Lettres* , avant le 1<sup>er</sup> juillet 1822. Ce terme sera de rigueur.

---

#### PRIX EXTRAORDINAIRE.

L'Académie a prorogé jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 1822 , terme de rigueur , le concours pour le prix extraordinaire sur la question suivante :

*Quelle fut , sous les Ducs de Normandie , depuis Rollon jusques et y compris Jean-sans-Terre , l'Administration civile , judiciaire et militaire de la Province ?*

Le prix , de la valeur de 1000 fr. , sera décerné dans la Séance publique du mois d'Août 1822.

Chacun des Auteurs mettra en tête de son Ouvrage une devise qui sera répétée sur un billet cacheté , où il fera connaître son nom et sa demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où l'Ouvrage aurait remporté le prix.

Les Académiciens résidants sont seuls exclus du concours.

Les Ouvrages devront être adressés , francs de port , à M. BIGNON , *Secrétaire perpétuel de l'Académie pour la Classe des Belles-Lettres* , avant le 1<sup>er</sup> mai 1822. Ce terme sera de rigueur.

---



## OUVRAGES

*Dont l'Académie a ordonné l'impression en entier dans ses Actes.*

---

### NOTICE HISTORIQUE SUR LA HENRIADE,

*Pour une Edition de ce Poëme , avec un Commentaire raisonné et suivi ; par M. FONTANIER.*

« L'enthousiasme que Louis XIV inspira aux Français  
» pendant quarante années , les avait tellement accoutu-  
» més à n'admirer que lui , qu'ils avaient presque oublié  
» Henri IV. Ils s'en souvinrent quand ils furent malheu-  
» reux : c'est le moment où l'on se souvient des bons  
» princes. Un respectable vieillard , M. de Caumartin ,  
» qui , dans sa jeunesse , sur la fin du règne de Louis XIII ,  
» avait entendu les vieillards d'alors célébrer la mémoire  
» du bon roi , conservait le souvenir d'une foule d'anec-  
» dotes intéressantes , dont le récit l'avait frappé autre-  
» fois , et qu'il aimait à raconter. Voltaire , qui se trou-  
» vait chez lui au château Saint-Ange , peu de temps  
» avant la mort de Louis-le-Grand , l'écoutait avec cette  
» curiosité avide qui cherche à s'instruire , et cette sensi-  
» bilité vive qui ne demande qu'à se passionner. Ces en-  
» tretiens firent sur lui la plus vive impression , et lui sug-  
» gérèrent la première idée de sa *Henriade*. Ainsi , le châ-  
» teau Saint-Ange fut le berceau de ce poëme. » Voilà  
ce que raconte La Harpe , d'après les Mémoires du  
temps.

La *Henriade* eut d'abord pour titre *La Ligue* , titre un  
peu vague , comme on voit , et qui ne rappelait à l'es-

prit ni le nom ni la gloire du héros béarnais. Il serait difficile de dire, d'une manière positive, en quel temps elle fut commencée. Si, comme on le croit assez communément, le second Chant, le seul qui ait toujours reparu exactement tel que dans le principe, fut fait sous les verroux mêmes de la Bastille, ce ne put pas être pendant la seconde détention de l'auteur, puisqu'elle eut lieu en 1726, trois ans après la première publication du poëme. Ce fut donc pendant sa première détention, et par conséquent vers 1714 ou 1716, lorsqu'il ne devait guère avoir que de vingt à vingt-deux ans, suivant la pièce pour laquelle il fut enfermé, et que lui fit injustement attribuer une certaine conformité d'âge indiquée par le vers qui la terminait :

J'ai vu ces maux, et je n'ai pas vingt ans.

Or, admettons que ce soit-là en effet l'époque du second Chant, quelle sera l'époque des autres ? L'auteur avait-il d'abord voulu, comme le disent certains Mémoires, se borner à six pour tout le poëme, ou en avait-il en vue un plus grand nombre ? Et, dans tous les cas, où en était-il pour le premier, quand il mit la dernière main au second, auquel il n'a jamais depuis fait aucun changement ? Où en était-il pour tel ou tel autre de ceux qui viennent après ? Voilà ce qu'il ne serait pas facile d'éclaircir. Il est toutefois probable que, si vers le temps du second Chant, il y en avait quelque autre de fait, c'était tout au plus le premier, et que, pour les autres, l'auteur n'en avait guère encore que l'idée et le plan dans la tête. (1)

---

(1) On trouve dans la correspondance de Voltaire, sous la date de 1743, une lettre à un Académicien, où, pour prouver son amour et son respect pour la religion, dont il fait un magnifique éloge, il dit qu'il fit, à l'âge

Quoiqu'il en soit, la *Henriade* devait être déjà très-avancée en 1718, s'il est vrai, comme le dit La Harpe, que l'auteur la récitât par-tout à cette époque, où, par son premier triomphe au théâtre et l'étonnant succès de son *Œdipe*, il annonçait à la France un digne successeur de Racine. Elle devait être à-peu-près terminée lors de son voyage à Bruxelles, en 1722, puisque dans ce voyage il en communiqua le manuscrit à J.-B. Rousseau, et le lui laissa pendant plusieurs jours, ainsi que nous l'apprend Rousseau lui-même dans sa correspondance. Le

---

de dix-neuf ans, une tragédie d'après Sophocle, dans laquelle il n'y a pas même d'amour, et que, à vingt ans, il commença un poëme dont le sujet est la vertu qui triomphe des hommes, et qui se soumet à Dieu. Ce poëme épique est sûrement la *Henriade*, comme cette tragédie est *Œdipe*. Or, en quelle année Voltaire devait-il avoir vingt ans? En 1714, puisqu'il était né au mois de février 1694. Il paraît donc, d'après son témoignage, que ce fut vers l'année 1714 qu'il commença la *Henriade*.

S'il faut en croire le roi de Prusse, dans son Eloge de Voltaire, non-seulement le second Chant, mais même le premier, fut fait à la Bastille; et s'il faut en croire Condorcet, Voltaire avait un peu plus de vingt-deux ans quand il fut enfermé, pour la première fois, dans cette prison; il y fut, à ce compte, enfermé en 1716. Mais ou Condorcet, ou le roi de Prusse se trompe nécessairement; car il paraît par une lettre de Voltaire à Madame de Mimeure, en date de 1716, que le poëme de la *Henriade* était alors pour le moins ébauché, et que le poëte y consacrait tous ses moments. « Le poëme de Henri IV et mon amitié pour vous, dit-il, » sont les deux seuls sentiments vifs que je me connaisse. » Cette lettre est la première de sa correspondance où il soit parlé de ce poëme.

S'il est vrai que le poëte ait fait à la Bastille le premier et le second Chant, l'est-il également, comme on l'a souvent raconté, que, faute d'encre et de papier, il y ait crayonné ses vers sur les murs avec du charbon ou avec du plomb, comme autrefois Faret, au dire de Boileau, crayonna les siens sur les murs d'un cabaret? Il me paraît plus probable que, comme le dit le roi de Prusse, il se contenta de les graver dans sa mémoire.

poème était alors sans doute bien au-dessous de ce qu'il a été depuis et de ce qu'il est aujourd'hui ; mais , suivant La Harpe , il était déjà bien supérieur à tout ce que l'on avait vu jusque-là en ce genre dans notre langue ; « en sorte que l'auteur , dit-il , à l'âge de vingt-quatre » ans , se trouvait le premier des poètes de son temps , » qui que ce soit n'étant alors capable d'écrire de même » ou la tragédie ou l'épopée. »

La *Henriade* , poème vraiment national sous tous les rapports , et poème tout en l'honneur , non-seulement de Henri IV , mais de tous les Bourbons , dont il consacre à jamais les droits au trône de France et à l'amour des Français , ne devait-elle pas naturellement paraître au jour , c'est-à-dire être imprimée pour la première fois dans le pays même où elle avait été conçue , et sur lequel elle était destinée à répandre un si grand éclat ? Tel était bien , sans doute , le vœu de l'auteur , comme son intérêt : témoin cette dédicace qu'il préparait pour le roi mineur , Louis XV , et qui , restée inconnue pendant environ cent ans , vient enfin tout récemment d'être ajoutée au trésor de nos richesses littéraires , : dédicace dont le style aussi naturel qu'ingénieux et d'une éloquence aussi vraie que simple , prouverait presque seul l'authenticité , et qui , bien qu'incomplète , bien que non achevée , n'en renferme pas moins avec les éloges les plus nobles et les plus délicats , toute la substance des hautes et immortelles leçons données par Mentor au jeune fils d'Ulysse. Mais il fallait le consentement de la censure , et la censure cédant à de vains scrupules , ou peut-être à des intrigues obscures , le refusa obstinément. Que fit alors l'auteur ? Il recourut , ou du moins il feignit de recourir aux presses d'un pays rival , et Londres , ou plutôt , comme je le croirais , Rouen , sous le nom de Londres , suppléa Paris dans le soin et dans l'honneur de

ressusciter en quelque sorte, aux yeux du monde, le grand Henri. (1)

---

(1) Voici des conjectures assez probables sur les premières éditions.

On voit par plusieurs lettres de Voltaire, de 1722, qu'il s'occupait de faire imprimer prochainement son poëme. On trouve même dans une du mois de septembre, écrite de Bruxelles, le programme de dix estampes dont il voulait orner l'édition. Dans une du mois d'octobre, il marque qu'il restera encore quelques jours à La Haie pour prendre toutes les mesures que l'exécution de cette impression nécessite. Enfin, dans une du mois de décembre, après sa rentrée en France, il annonce qu'il a conclu avec Livier, libraire, à La Haye, un marché où il s'est réservé de faire encore imprimer son poëme par-tout où il voudra; que, supposé que l'ouvrage puisse se débiter en France, il fera mettre à la tête le nom du libraire de Paris qui le vendra, avec le nom du libraire de La Haye. Dans une autre lettre du même temps, il parle d'un discours préliminaire destiné pour Louis XV, à titre de dédicace.

Mais cette édition de La Haie qui devait être la première, eut-elle réellement lieu? Est-ce celle qui parut quelque temps après, en 1723, comme sortie des presses de Londres? Il semblerait que le projet en fut abandonné, ou qu'il y en eut, vers cette même époque, une autre faite à Rouen. L'auteur était dans cette ville dans les premiers mois de 1723, et il écrivait à Thiriot: « Venez, vous serez à Rouen dans deux jours; » venez voir les nouveaux vers que j'ai faits à Henri IV. On commencera » lundi prochain ce que vous savez. Il y a ici nombre de gens d'esprit et » de mérite avec qui j'ai vécu dès les premiers jours comme si je les » avais vus toute ma vie.... Vous jugez bien qu'un homme qui va donner un poëme épique, a besoin de se faire des amis. »

De quoi peut-il être question dans cette lettre, si ce n'est de l'impression de la *Henriade*? Si l'on en doutait encore, on n'aurait qu'à lire une autre lettre du mois de juillet de la même année. Thiriot voulant faire imprimer clandestinement à Rouen, les poésies de l'abbé de Chaulieu, Voltaire l'engage, par les raisons qu'on va voir, à vendre plutôt le manuscrit, et à le céder pour cinquante ou soixante pistoles à un libraire qui se charge des frais et des risques. « Songez, je vous prie, à tous les » périls qu'a courus mon Henri IV. Il n'est entré dans la capitale que » par miracle. On a beaucoup crié contre lui, et la sévérité devient plus » grande de jour en jour dans l'inquisition de la librairie....; d'ailleurs » soyez sûr que cela vous coûtera plus de cent pistoles avant de l'avoir » fait sortir de Rouen.... Ajoutez à cela que l'édition ne sera point

Beaumarchais prétend que cette première édition de 1723 fut faite à l'insu de Voltaire, et qu'elle fut faite par l'abbé Desfontaines sur un manuscrit informé dont il s'était emparé ; mais il paraît que c'est contre toute vérité. Cette édition ne peut sans doute être que celle même dont parle Voltaire dans diverses lettres de cette époque. Or, tant s'en faut que Voltaire la désavoue. Il en parle, au contraire, avec le plus tendre intérêt, et l'on voit les précautions qu'il prend, les ruses qu'il emploie pour l'introduire dans Paris, et la soustraire à ce qu'il appelle l'inquisition de la librairie. Si elle eût été de l'abbé Des-

» achevée probablement quand il vous faudra partir de la Rivière,  
 » puisque Viret a été cinq mois à imprimer mon poëme. »

A l'époque de la susdite lettre, et par conséquent au mois de juillet 1723, il y avait eu déjà une édition de la *Henriade*, et cette édition avait pénétré jusqu'à Paris, malgré toutes les précautions et toutes les rigueurs de la police ou de la censure. Mais postérieurement à cette première édition, n'y en aurait-il pas eu, cette même année, une autre imprimée aussi à Rouen ? C'est ce qu'il me semble très-permis de croire d'après ce qui suit d'une lettre de l'auteur, en date du 20 décembre 1723, adressée à Madame la Présidente de Bernières. « Vous qui n'avez point  
 » d'enfants, vous ne savez pas ce que c'est que la tendresse paternelle,  
 » et vous n'imaginez point quel effet font sur moi les bontés que vous  
 » avez pour mon petit Henri. Cependant l'amour que j'ai pour lui ne  
 » m'aveugle pas au point de prétendre qu'il vienne à Paris dans un char  
 » traîné par six chevaux. Un ou deux bidets, avec des bâts et des pa-  
 » niers, suffisent pour mon fils ; mais apparemment que votre fourgon  
 » vous apporte des meubles, et que *Henri* sera confondu dans votre  
 » équipage. En ce cas, je consens qu'il profite de cette voiture ; mais je  
 » ne veux point du tout qu'on fasse ces frais pour ce marmouset. Je vous  
 » ai déjà mandé que vous eussiez la bonté d'empêcher qu'on ne lui fit ses  
 » deux mille habits ; ainsi, il sera prêt à partir avec vous. »

Il est bien évident que dans cette lettre il s'agit de deux mille exemplaires de la *Henriade* que Madame de Bernières s'était chargée de faire arriver secrètement à Paris. Ces exemplaires ne pouvaient, d'après tout ce qu'on voit, venir que de Rouen ; et Voltaire, en recommandant qu'on ne fit pas au *marmouset ses deux mille habits*, voulait dire qu'il ne fallait ni relier ni brocher le livre, mais le laisser en feuilles.

fontaines , et contre sa volonté , n'eût-il pas hautement crié à la perfidie , au vol , et n'eût-il pas poursuivi le coupable devant les tribunaux ? Mais non ; il ne reproche à l'abbé Desfontaines qu'une seule édition furtive et clandestine , qu'une édition imprimée , non en Angleterre et à Londres , mais en France , à Evreux. Cette édition , en effet , généralement reconnue pour être de ce fameux forban littéraire , parut très-peu de temps après la précédente , et avant la fin de la même année. Elle n'est pas seulement inexacte , incorrecte ; elle est d'une infidélité qui va souvent jusqu'à l'imposture. L'éditeur ne s'est-il pas permis d'insérer dans le texte même des vers de sa façon ? Et quels vers encore ! Des vers faits comme tout exprès pour décrier le poëme. Qu'on en juge par ces deux du songe de Henri dans le sixième Chant , qui , depuis , est devenu le septième :

Et malgré les Perraults et malgré les Houdards ,  
On verra le bon goût naître de toutes parts.

Ces deux éditions ne furent pas les seules de 1723. Il en parut , cette même année , tout au moins une autre , annoncée comme imprimée à Genève , et comme imprimée sur des manuscrits prétendus très-exacts. Elle est aussi très-défectueuse , et des lignes de points qu'on y trouve dans quelques Chants , semblent indiquer des suppressions faites à dessein , quoique peut-être il n'y ait réellement suppression que dans un seul endroit où deux vers féminins devraient nécessairement occuper l'espace laissé vide entre quatre vers masculins. Ce qu'on peut remarquer dans cette édition , et probablement dans toutes les autres du même temps , c'est que l'orthographe n'est pas du tout celle que nous appelons aujourd'hui du nom de Voltaire , mais l'orthographe alors suivie dans l'usage commun. On y voit même au troisième Chant , le mot *Français* , nom

de nation , non-seulement écrit avec un *o* , mais même employé en rime avec *fois* , et par conséquent comme devant se prononcer de la même manière que le nom propre d'homme *François* :

Que ne puis-je plutôt ravir à la mémoire

Des succès trop heureux déplorés tant de fois !

Mon bras n'est encor teint que du sang des François.

L'année d'après , en 1724 , il parut en Hollande une édition qui probablement ne valait pas mieux que les précédentes , si même elle valait autant , à en juger par ce qu'en dit Voltaire à la fin de sa préface de *Mariamne*. « Je » profite de cette occasion , dit-il , pour avertir que le » poëme de *la Ligue* que j'ai promis n'est point celui » dont on a plusieurs éditions et qu'on débite sous mon » nom. Sur-tout je désavoue celui qui a été imprimé à » Amsterdam , chez Jean-Frédéric Bernard , en 1724. » On y a ajouté beaucoup de pièces fugitives , dont la plupart ne sont pas de moi , et le petit nombre de celles qui » m'appartiennent y est entièrement défiguré. »

On voit par cette même préface que Voltaire avait pris envers le public l'engagement de lui donner bientôt une édition plus soignée , avec de belles estampes gravées sur les dessins des Detroy , Lemoine et Veugle. Il y avait une souscription d'ouverte à Paris pour cette nouvelle édition ; et c'est à Paris même , à ce qu'il paraît , qu'elle devait avoir lieu ; d'où l'on peut conclure que l'auteur avait déjà vaincu ; ou que du moins il se flattait de vaincre enfin la résistance de la censure. Il paraîtrait même que la publication avait été annoncée pour une époque très-rapprochée de celle où la tragédie de *Mariamne* , redonnée au théâtre , obtint enfin un succès décisif. Or , ce fut au mois de mai 1725. Comme néanmoins elle se trouvait indéfiniment retardée , quelques souscripteurs crièrent de ce qu'on les

faisait attendre , et on répondit à leurs plaintes en leur rendant leur argent. Quant à ceux qui montraient plus de patience , *aimant mieux avoir tard un bon ouvrage que de bonne heure un mauvais* , l'auteur les pria de *considérer que la perfection d'un poëme demandait plus de temps que celle d'un tableau* , et les prévint au reste que *quelque tard qu'il donnât son Henri IV* , il leur *demanderait toujours pardon de l'avoir donné trop tôt*.

Cette nouvelle édition , si impatiemment attendue , parut enfin en 1726 , et elle parut , non plus sous le titre de *la Ligue* , mais sous celui de *la Henriade* , qui depuis est resté définitivement attaché au poëme , et qui , en effet , ne lui convient pas moins que ne convient celui d'*Enéïde* au poëme consacré à Enée. Ce fut , au surplus , comme un poëme nouveau , tant il y avait de corrections , de changements , d'additions de tout genre. Au lieu de neuf Chants , c'en était dix , et quelques-uns des anciens avaient été refaits presque à neuf : d'autres avaient même changé de place , et tel se trouvait formé de parties prises à tel ou à tel autre , ou d'une ancienne partie et de parties toutes nouvelles jointes ensemble.

Cette édition peut être regardée comme la seconde donnée par l'auteur lui-même. On voit par sa correspondance qu'elle fut en deux formats différents , l'un in 8°, l'autre in-4° ; et que , sous ce dernier format surtout , elle ne laissait rien à désirer , ni pour l'exécution typographique , ni pour les figures dont elle était ornée. Mais ce qui la rend bien plus remarquable sans doute , ce sont deux circonstances toutes particulières. D'abord , elle ne sortit pas plus que la première des presses de Paris , et elle sortit bien certainement des presses de Londres , comme s'il eût été dans la destinée de Henri IV que Londres qui , de son vivant , l'avait secouru contre Paris en révolte , dût aussi , cent ans après sa mort , prendre soin de sa gloire , au défaut de ce même Paris tout plein cepen-

dant de son souvenir et de son amour. Et puis , non-seulement toute la partie éclairée de la nation anglaise , mais toute la partie la plus distinguée et la plus éminente , toute la Cour même d'Angleterre , se montra aussi empressée de la favoriser que s'il se fût agi du monument le plus glorieux pour ce pays. Elle eut lieu par une souscription immense qui commença la fortune de l'auteur ; et à la tête de la souscription se trouvaient le roi Georges I<sup>er</sup> et la princesse de Galles , qui semblaient disputer entre eux de générosité et de zèle. Le roi fit beaucoup , mais la princesse de Galles , qui depuis fut reine , fit encore plus. Aussi fût-ce à elle que le poète offrit l'hommage primitivement destiné à Louis XV , celui de la Dédicace. L'Épître qu'il lui adressa à cet effet , est également digne d'elle et de lui , pleine de goût et de délicatesse , comme tout ce qui est sorti en ce genre de sa plume brillante et féconde. Il ne l'écrivit toutefois qu'en anglais , et c'est l'abbé Langlet-Dufresnoy qui l'a traduite en français. Nous la donnerons dans les deux langues. Que ne nous est-il permis d'y en joindre textuellement une qui serait bien autrement intéressante pour des Français , et à laquelle des circonstances particulières ajouteraient aujourd'hui un prix tout nouveau ! Je veux dire celle qui avait été destinée pour le Roi enfant. Mais sans doute que nous pourrons du moins en donner une idée , sans porter atteinte au droit de l'éditeur propriétaire du recueil où elle se trouve.

Cependant , il faut le dire pour l'honneur de la France et de son gouvernement d'alors , si le poème de Henri IV , comme l'appelle souvent l'auteur , ne fut pas cette seconde fois , et lorsqu'avec une nouvelle forme et un nouveau titre il devint véritablement *la Henriade* , imprimé à Paris , comme on s'y était attendu , ce ne fut pas du tout , à ce qu'il paraît , par suite d'obstacles opposés par la censure et la police , mais par suite de désagréments et de

tracasseries pour toute autre cause , qui avaient fait prendre à l'auteur le parti de passer en Angleterre. Ce qui le prouve , c'est qu'il avait été déjà souscrit très-librement pour une édition de Paris ; c'est qu'on ne souscrivit pas moins librement à Paris et dans toute la France pour l'édition de Londres , et que cette édition y fut reçue sans la moindre difficulté ; c'est enfin que lorsque l'auteur voulut arrêter en France les contrefaçons qui s'y multipliaient partout , et de la manière la plus contraire à ses intérêts , l'autorité lui prêta tout l'appui dont il avait besoin. Ses lettres de cette époque en font foi.

Quoiqu'il en soit , l'édition de 1726 est celle par laquelle a véritablement commencé l'existence de *la Henriade* , qui auparavant n'avait guère été qu'une sorte d'ébauche. Par cette édition , elle fut , s'il faut le dire , fixée et arrêtée invariablement à jamais , non-seulement pour le titre , mais même pour le plan , pour l'ordonnance , pour tous les principaux détails , et en général pour la forme comme pour la substance et le corps de l'ouvrage. Le poète y a sans doute depuis , dans de nouvelles éditions qu'il a données de temps à autre dans le long cours de sa vie , ou qui ont été données sous sa surveillance , fait d'assez nombreux et assez heureux changements. Mais ces changements n'ont guère porté que sur des vers isolés , ou que sur de petites tirades de quelques vers , et le poème n'en est pas moins resté le même quant au fond. On pourra en juger par tous ces divers changements , que feront connaître les variantes de chaque Chant , c'est-à-dire les passages ou morceaux des anciennes éditions originales qui ne se trouvent plus du tout , ou du moins exactement les mêmes , dans le texte de celle qui , de fait ou par la volonté de l'auteur , est restée à jamais la dernière. Par la réunion de toutes ces variantes au dernier texte , on aura toutes les éditions originales dans une seule.

Mais ce serait peu que cette sorte d'utilité des variantes :

elles serviront aussi à faire juger des progrès du poète dans son art , depuis le point d'où il est parti jusqu'à celui où il s'est arrêté ; comment il est parvenu successivement et par degrés à rendre son poème incomparablement meilleur que dans le principe ; et avec quel soin il s'est constamment appliqué à le perfectionner autant qu'il dépendait de lui. Parce qu'il l'avait entrepris fort jeune , on a prétendu y reconnaître , même après la dernière main , quelque chose du premier âge , et l'on a cru pouvoir appliquer les vers de Boileau :

Un poème excellent où tout marche et se suit ,  
N'est pas de ces travaux qu'un caprice produit ;  
Il veut du temps , des soins , et ce pénible ouvrage  
Jamais d'un écolier ne fut l'apprentissage.

*Art poétique, Chant III.*

Il n'y a pas jusqu'à La Harpe qui n'ait pris à la lettre ce qu'avait dit l'auteur quelque part , qu'il avait voulu faire de *Henri IV* le héros d'un poème épique , avant de savoir ce que c'était qu'un poème épique. Mais quoiqu'il soit sans doute très-probable que *la Henriade* , entreprise plus tard par l'auteur , et à l'âge où il avait et plus de maturité et plus d'expérience , eût été et mieux conçue et mieux exécutée que nous ne la voyons , elle n'en est pas moins cependant , telle qu'elle est , l'ouvrage d'un homme et d'un maître ; l'ouvrage , dis-je , d'un homme qui , à vingt ans , avait plus de force de tête et de vigueur d'esprit que n'en ont eu à trente ou à quarante d'autres même regardés comme peu ordinaires , et d'un maître qui , dans ce genre de poésie au moins , n'en a jamais eu en France au-dessus de lui. Il était lui-même très-loin de croire qu'il eût fait tout ce qu'il était possible de faire , et qu'il eût atteint en aucun sens toute la perfection qu'il avait en vue. Mais , malgré tous les aveux que peuvent lui avoir inspirés la modestie ou la bienséance , il n'en est pas moins vrai que *la Henriade*

*riade* est celui de tous ses ouvrages qu'il a le plus affecté, qu'il a le plus retouché et le plus poli, dont il s'est toujours fait le plus d'honneur, et dont il a toujours attendu le plus de gloire. On n'a qu'à lire sa correspondance pour s'en convaincre.

Je ne me permettrai de porter ici aucun jugement sur *la Henriade* ; c'est ce que je pourrai oser faire plus loin, après avoir exposé succinctement tout ce qui a été dit de plus remarquable pour ou contre ce poëme. Mais je dois rappeler que, si *la Henriade* a toujours, depuis le premier moment, essuyé les plus violentes critiques, elle n'en excita pas moins à sa naissance un enthousiasme général, et n'en fut pas moins regardée comme une sorte de phénomène. Pendant que les envieux et les jaloux exhalaient à l'envi, comme c'est l'ordinaire, leur haine envenimée et contre l'auteur et contre l'ouvrage; pendant qu'ils les décriaient dans cent brochures calomnieuses, et qu'ils les faisaient même sottement jouer sur certains théâtres de Paris, la voix publique, non-seulement en France, mais dans toute l'Europe, les élevait l'un et l'autre jusqu'aux nues. Les éditions ou réimpressions étaient aussitôt enlevées que produites, et les presses ne pouvaient suffire à l'avidité des libraires pour les contrefaçons et les éditions clandestines. Il était naturel que l'enthousiasme cessât avec l'étonnement ; mais le succès et la réputation du poëme, loin d'y perdre, n'ont fait que croître de plus en plus, et *la Henriade*, toujours et plus et mieux appréciée, a fini par être un des livres les plus répandus de notre littérature, un des livres regardés comme les plus éminemment classiques ; par être un livre qu'aurait honte, je ne dis pas de n'avoir point lu, mais de n'avoir pas assez lu pour en pouvoir citer au moins quelques passages, quiconque a reçu une éducation honnête, et n'est pas tout-à-fait sans lettres et sans culture.

Chose étonnante ! *la Henriade* semble n'intéresser par son sujet et par son héros que la nation française seule,

et cependant presque toute l'Europe l'a accueillie avec autant de faveur , à-peu-près , que la France même ! Elle semble n'intéresser qu'une seule religion , la religion catholique , dont elle consacre le triomphe , et cependant elle n'en a pas moins eu pour elle les autres religions , et même les plus rivales de la catholique ! Elle a été , et de bonne heure , traduite dans presque toutes les langues ; elle l'a été même en vers dans plusieurs , par exemple , en anglais , en allemand , en italien , en hollandais , en latin. On sait quel hommage elle a obtenu du grand Frédéric , de ce roi non moins célèbre écrivain que célèbre guerrier , à qui nul genre de gloire n'était étranger ni indifférent. Le grand Frédéric avait donné ordre au comte Algarotti de la faire graver à Londres avec des vignettes à chaque page ; et , s'il laissa ce projet sans exécution , ce ne fut que parce que des guerres où il avait à figurer en personne , et surtout le départ précipité du comte Algarotti de Londres , le lui firent perdre de vue. Mais ce qui est de sa part un témoignage encore bien plus honorable pour la *Henriade* et pour son auteur , que n'eût pu l'être cette magnifique édition , c'est ce pompeux éloge en forme de préface qu'il avait composé lui-même pour être mis en tête du poème , et qui en est resté une des meilleures apologies , malgré une admiration et un enthousiasme qui , il faut le dire , y vont quelquefois un peu au-delà de la vérité et de la justesse.

Cette préface si remarquable a été reproduite dans presque toutes les éditions qui se sont succédé depuis qu'elle est connue , et on l'y trouve ordinairement suivie de deux autres pièces écrites dans le même esprit , dans le même but , et qui n'en diffèrent un peu que par le style et la forme : une Préface de Marmontel , et une Lettre du savant Cocchi , lecteur de Pise. Ce n'est pas dans cette édition-ci qu'on pourrait rien retrancher de ce qui tient de si près à la *Henriade* , et en est devenu comme

inséparable. J'aurai soin d'y faire entrer, et textuellement et en entier, les trois pièces. Je ferai même plus : j'en donnerai une analyse, un examen critique, comme de tous les autres écrits les plus marquants qui ont été publiés en faveur du poëme ; et si je ne réussis pas à les apprécier bien au juste, à les apprécier selon les vrais principes de la raison et du goût, ce ne sera pas, je puis l'assurer, faute d'impartialité, de franchise et de bonne foi.

Cet examen ne viendra toutefois qu'après un autre non moins important, où je passerai en revue les critiques qui ont fait le plus de bruit et trouvé le plus d'échos. De ces deux examens se composera en grande partie le commentaire général, je veux dire le commentaire sur l'ensemble du poëme. Nous allons y passer après quelques éclaircissements sur cette Notice, qu'il est sans doute temps de finir.

---



## MÉMOIRE SUR CETTE QUESTION :

*Pourquoi peut-on faire des vers italiens sans rime ?*

PAR M. BOTTA.

MESSIEURS,

La langue italienne offre une facilité étonnante pour faire les vers. Cette facilité est si grande qu'un italien fait des vers en parlant, et sans s'en appercevoir. Elle dépend de la nature très-accentuée de la langue, et du nombre infini de ses longues et de ses brèves. Il a fallu y mettre des bornes, et c'est pour cela qu'on y a introduit la rime qui, en présentant une difficulté, a mis les poètes dans la nécessité de se recueillir, de travailler leurs vers, et par conséquent de leur donner plus de nerf et plus d'élevation. Le défaut de rime dans les vers est comme le défaut de digue dans un torrent qui le laisse couler paisiblement, et d'une onde trop facile ; c'est de la prose. La rime est comme une digue qui, en arrêtant le torrent, le force à s'élever, à se courroucer, à produire des effets extraordinaires ; c'est de la poésie. C'est pourquoi, tandis que la poésie rimée a été en honneur dès les premiers temps de la formation de la langue, la poésie non rimée resta long-temps en discrédit, et il faut avouer qu'elle le méritait.

Cependant, des hommes de génie ne tardèrent pas à s'appercevoir qu'avec les ressources que la langue italienne présentait, il était possible de s'élever, même par des vers sans rime, aux régions les plus sublimes de la poésie. Ce qu'ils avaient conçu, ils l'exécutèrent avec un plein

succès. Il y a donc parmi les vers non rimés italiens ; des vers lâches , décolorés , insipides , et , s'il m'est permis de me servir de cette expression , des vers efféminés ; mais il y en a aussi dans lesquels on ne saurait désirer ni plus d'élévation , ni plus d'énergie. Il suit de là qu'il y a des conditions à remplir pour que les vers italiens non rimés deviennent de la haute poésie , et pour qu'ils n'aient rien à envier aux vers rimés. Ces conditions sont très-difficiles , et nous avons entendu dire à des italiens fort exercés qu'un morceau d'une certaine étendue en vers non rimés dans leur langue , demandait plus de travail et plus de soins que le même morceau écrit en vers rimés.

En quoi consistent ces difficultés , et quelle est la différence qui doit exister entre la texture des vers rimés et celle des vers non rimés ? C'est une question qui a été examinée , mais seulement en partie , par les sçavants qui ont concouru pour le prix proposé par l'Institut , sur cette question : *Pourquoi ne peut-on faire des vers français sans rime ?*

Nous allons envisager cette matière sous tous ses points de vue , mais en indiquant seulement les différents caractères que doit avoir la poésie italienne non rimée , caractères qui la distinguent si éminemment de la poésie rimée. Il faudrait des volumes pour traiter ce sujet à fond. Nous ne parlerons que du vers endécasyllabe qui est le vers le plus solennel des italiens , et auquel toutes les autres espèces de vers se rapportent.

Les vers non rimés , si on les considère chacun isolément , sont aussi harmonieux que les vers rimés. D'où vient donc qu'une pièce un peu longue en vers non rimés , faite sans art et sans les conditions requises , ne produit que le dégoût ? C'est d'abord parce qu'il n'y aurait pas assez de variété de vers à vers ; la rime masque ce défaut. La diversité des sons produits par des rimes différentes distrait l'oreille de l'uniformité de l'harmonie , en produisant elle-même une harmonie d'une autre na-

ture , et en portant l'attention de l'oreille vers le retour de la même rime qu'elle désire. Dans ce mécanisme , l'oreille oublie jusqu'à un certain point l'harmonie du vers entier pour n'écouter que celle de la fin du vers , c'est-à-dire , la rime. C'est ainsi que la rime qui , au premier abord , semble être une source d'uniformité , contribue cependant à produire une variété , et à masquer la première dans une longue suite de vers.

Or , quelles sont les ressources que la langue italienne présente pour varier l'harmonie de vers à vers , et pour pouvoir se passer ainsi de la rime ? Nous allons les indiquer sommairement.

1°. La grande facilité des enjambements. Cette ressource , qui fut apperçue par Voltaire , a été très-bien développée par M. Mablin , mon compatriote , dans son *Mémoire* qui a obtenu une mention honorable de l'Institut. Cette opposition qui existe entre le vers qui est terminé et le sens de la phrase qui ne l'est pas , produit une sensation agréable , a beaucoup de grace , fait désirer le vers suivant , et porte rapidement sur lui. Cette faculté d'enjamber , en produisant un nouveau plaisir pour l'oreille et pour l'esprit , fait oublier la monotonie des vers. Les Grecs et les Latins ont usé abondamment de cette faculté ; elle est portée au plus haut degré dans Virgile ; les Italiens l'ont conservée toute entière. Cette ressource est si vraie , que , lorsqu'elle est permise dans les vers français , elle produit un grand effet , et on cite avec complaisance les endroits où les poètes en ont fait usage. Mais ce qui n'est qu'une exception , ou , pour mieux dire , une heureuse hardiesse en français , est un système naturel en italien. Il est fort à regretter que les Français n'aient pas conservé plus de latitude à cet égard. Qu'on juge des ressources qu'ont en leur pouvoir les poètes italiens , pour qui la faculté d'enjamber n'a pas de bornes.

2°. L'inversion des phrases, Ce contraste qui se pro-

duit entre l'oreille, qui suit une harmonie, et l'esprit, qui est en suspens et obligé d'aller ou en avant ou en arrière, et de combiner des mots qui se trouvent à distance, pour trouver un sens qui le satisfasse, est une source abondante de plaisir, et ce plaisir affaiblit l'effet de la monotonie. Lorsque le sens et l'harmonie vont l'un et l'autre du même côté et du même pas, comme dans la construction directe, il n'y a point de contraste, point d'interruption, point de difficulté vaincue; il y a par conséquent moins de variété, moins d'intérêt, moins de plaisir. L'esprit n'aime pas à suivre servilement l'oreille; il aime la liberté; il se plaît bien d'entendre, au milieu de ses opérations actives, résonner au loin une harmonie, mais il ne veut pas en être l'esclave. Telle est la puissance, tel est le charme de l'inversion. L'esprit, activement occupé, n'a pas besoin de la rime, qu'il regarde, sinon comme une chose vile, au moins comme une chose faiblement subsidiaire. Celui qui marche avec une construction directe, va toujours en descendant, tandis que celui qui marche avec une inversion est obligé de s'élever, parce qu'il lui faut surmonter des obstacles. Il est difficile qu'un vers contenant une construction directe, puisse être bon, s'il n'est soutenu par la rime; il est impossible qu'il ne le soit pas, s'il y a inversion, quoiqu'il ne soit point rimé. La construction directe n'est bonne que pour la clarté; mais elle ne vaut rien pour le nerf, rien pour l'élégance, rien pour l'élévation. Elle a en soi quelque chose de faible, de niais et d'insipide, qui a besoin du secours de la rime pour qu'on puisse l'honorer du nom de poésie. Sans la rime elle n'est que de la vile prose; au lieu que l'inversion est poétique par essence. Voilà pourquoi les langues qui ne sont pas susceptibles d'inversion, ne peuvent se passer de la rime, tandis que celles qui se sont réservé cette faculté, sont poétiques sans le secours de cette répétition du même son qui,

dans le fond, n'est qu'un enfantillage né dans des temps barbares, peu digne de la grandeur et de la sublimité de la poésie, peu digne du langage des dieux. Nous autres modernes, nous nous vantons beaucoup de la rime, tandis qu'elle ne fait qu'attester notre impuissance. Heureusement la langue italienne a conservé largement la faculté de l'inversion. Voilà pourquoi elle peut se passer de la rime, et si elle a de la peine à se soutenir constamment à cette hauteur solennelle du grec et surtout du latin, ce n'est point parce qu'elle manque d'inversions, mais pour d'autres causes qui n'entrent pas dans mon sujet, et qu'il serait trop long de retracer.

3° La très-grande variété des accents, relativement à la place qu'ils occupent. On peut placer les accents sur la quatrième ou sur la sixième seulement, ou sur la quatrième et la sixième, ou sur la quatrième et la huitième, ou sur la sixième et la huitième à la fois. Je ne parle pas de la pénultième qui est toujours accentuée. A cet égard on doit d'abord observer qu'il existe deux grandes classes ou divisions de vers endécasyllabes, qui se distinguent l'une de l'autre par une harmonie toute différente; ce sont les vers qui ont l'accent sur la quatrième et la huitième à la fois, et ceux qui l'ont seulement sur la sixième; en d'autres termes, ceux où la langue frappe et s'arrête, où l'*ictus linguae*, comme disaient les Latins, se porte sur la quatrième et la huitième, ou sur la sixième seulement. Je prends pour exemple la première octave de la Jérusalem délivrée du Tasse, où l'on trouve, comme dans presque toutes les octaves, des vers des deux espèces :

« Canto l'armi pietose, e 'l capitano

» Che 'l gran sepolcro liberò di Cristo.

» Molto egli oprò col senno, e con la mano,

» Molto soffrì nel glorioso acquisto.

- » E in van l'inferno vi si oppose, e in vano
- » S'armò d'Asia, e di Libia il popol misto ;
- » Il ciel gli diè favore, e sotto i santi
- » Segni ridusse i suoi compagni erranti ».

Le premier de ces vers a l'accent sur la sixième.

Le second sur la quatrième et la huitième.

Le troisième sur la sixième.

Le quatrième sur la quatrième et la huitième.

Le cinquième sur la quatrième et la huitième.

Le sixième sur la sixième.

Le septième sur la sixième.

Le huitième sur la quatrième et la huitième.

Dans le premier de ces deux beaux vers du Tasse :

- » O cielo, o Dei, perchè soffrir quest' empj,
- » Fulminar poi le torri, e i vostri tempj, »

la langue court frapper la quatrième et la huitième ; dans le second, la sixième.

Dans ce vers célèbre qui peint si bien Herminie se précipitant de cheval à l'aspect de Tancrède blessé et nageant dans son sang :

- » Non scese nó, precipitò di sella,

L'*ictus linguae* se fait avec beaucoup d'énergie sur la quatrième et la huitième, mais surtout sur la quatrième.

Il y a des poètes qui affectent plutôt l'une que l'autre de ces deux manières de vers. Le Tasse, par exemple, se plaît trop souvent à placer les accents sur la quatrième et la huitième ; il s'accuse lui-même de ce défaut. Fragoni, qui a fait une grande quantité de vers non rimés qui

jouissent en Italie d'une haute estime , plaçait trop souvent l'accent sur la sixième.

Ces deux espèces de vers sont de l'usage le plus fréquent.

Dans ces vers de l'Arioste ,

- « Al fulminato eucelado le spalle ,
- » Per mezzo un bosco presero la via ,
- » Tendon fra gli odoriferi ginepri ,

Et dans celui-ci d'Annibal Caro ,

- » Tal non fu già d'Antenore l'esilio ,

l'accent est sur la quatrième.

Dans celui-ci de l'Arioste ,

- » Che raro fu tener le labbra chete ,

Et dans cet autre d'Annibal Caro ,

- » Quì di porre avea già disegno , e cura ,

l'accent est sur la sixième et la huitième.

Dans le suivant de l'Arioste ,

- » O presso ai fonti , a l'ombre dei poggetti ,

Et dans celui-ci d'Annibal Caro ,

- » Le sì fé sotto e vortice , e vorago ,

l'accent est sur la quatrième et la sixième.

Il est aisé de voir quelle source inépuisable de variétés fournissent ces différents placements des accents. Elle est si abondante qu'un poète italien qui voudrait faire quatre

vers de suite qui eussent précisément la même harmonie , aurait bien de la peine à réussir , et il faudrait qu'il s'en fît une tâche toute expresse. Cette variété , qui naît naturellement du caractère même de la langue , suffit pour la poésie rimée ; mais il n'en est pas de même pour la poésie non rimée. Pour celle-ci , elle ne doit pas être abandonnée au hasard ; elle doit suivre des règles certaines et être assujettie à un système donné ; elle doit y être aussi plus prononcée que dans la poésie rimée.

4<sup>o</sup> Mais il ne faut pas croire qu'une fois la place des accents donnée, l'harmonie du vers soit irrévocablement fixée , et que deux vers qui auraient les accents placés sur les mêmes syllabes , présenteraient la même harmonie. Celle des vers italiens , ayant les mêmes accents , peut encore être variée à l'infini , à cause des longues et des brèves dont la langue italienne abonde. Je prends pour exemple ce vers du Tasse :

« Di soave liquor gli orli del vaso ,

qui a son accent sur la sixième. Je ne déplace pas cet accent , je change seulement le mot *soave* en celui de *limpido* ; ce qui rend la troisième syllabe du vers brève , de longue qu'elle était , et je change entièrement par-là l'harmonie du vers.

L'Arioste a dit :

« Timida pastorella mai sì presta.

Ce vers a aussi l'accent sur la sixième ; je ne le déplace point , je change seulement le mot *timida* en celui de *leggiadra* , ce qui rend la seconde longue de brève qu'elle était , et j'obtiens une harmonie toute différente.

Je pourrais multiplier ces exemples à l'infini ; je me résume et j'établis que les longues et les brèves jouent

un grand rôle dans la poésie italienne , et qu'un poète qui sait s'en servir à propos , peut produire de très-grands effets d'harmonie , et la varier jusqu'à l'infini. C'est cette variété qui soustrait la langue poétique à la nécessité de la rime.

5° Une source de variété très-abondante , peut-être la plus abondante de toutes , consiste dans les repos , c'est-à-dire dans les fins de sens qu'on peut ménager au quart , au tiers , à la moitié , aux deux tiers , aux trois quarts , et quelquefois même aux quatre cinquièmes du vers. Cette ressource est presque nulle dans les vers rimés , c'est-à-dire qu'on ne peut guère en faire usage , parce que la rime détermine presque toujours et de vive force la fin de la phrase. Ces repos , ces coupures dans la texture du vers , produisent un effet admirable , et font oublier à l'oreille la monotonie occasionnée par une harmonie trop uniforme. Voilà , quant à l'effet des repos au milieu des vers sur l'harmonie , mais ils en produisent un bien plus grand encore pour l'imitation ; mais ceci n'entre pas dans mon sujet.

C'est principalement à ces repos ménagés avec art , qu'on reconnaît le versificateur habile : personne n'a égalé , à cet égard , Annibal Caro , dans la traduction de l'Énéide. On reconnaît cependant un grand-maître dans M. Monti , traducteur de l'Illiade. On ne saurait faire le même éloge de Cesarotti , dans la traduction du même poëme , quoiqu'il eût un très-grand talent pour les vers non rimés.

En général , les Italiens d'aujourd'hui abusent de la faculté de ménager des repos dans le cours des vers. Ils y en mettent beaucoup trop , et presque à chaque vers ; ce qui produit un style haché et sec , et une poésie sans harmonie.

6° Les longues périodes , si favorables , d'ailleurs , à la haute expression et au style poétique , surtout lors-

qu'elles sont accompagnées d'inversions habilement ménagées, sont encore un moyen très-puissant dont le poète qui fait des vers non rimés, peut se servir pour faire disparaître la monotonie, et dont celui qui emploie la rime est presque entièrement privé. Cette faculté qu'a le poète de prolonger la phrase beaucoup au-delà de la fin du vers, et de ne la terminer que là où il le juge à propos, par des motifs tout-à-fait indépendants de l'empire de chaque vers, est une source très-abondante de variété. On oublie l'harmonie du vers, ou du moins on ne la sent que de loin, lorsqu'on est enveloppé dans une grande période, largement dessinée, qui forme à elle seule un tout harmonique, et qui tient, pendant long-temps, l'esprit en suspens. La langue italienne est extrêmement propre à produire cet effet, parce qu'elle a su conserver cette marche grande et large qu'on admire dans les langues d'Athènes et de Rome. La nécessité où sont les poètes qui font des vers rimés de terminer le sens à la rime, est non-seulement un obstacle à l'imitation, mais encore une source de monotonie, un principe d'ennui. Cette gêne, on la sent dans le Tasse assez évidemment ; personne n'a su mieux la déguiser que l'Arioste, mais elle est encore sensible dans les compositions de ce grand génie. Ainsi la faculté des grandes périodes dispense de la rime, et l'absence de cette faculté la nécessite ; et si, d'un côté, les périodes écourtées nécessitent la rime, de l'autre celle-ci nécessite les périodes écourtées.

7° On doit remarquer, en dernier lieu, que le poète qui s'affranchit de la rime, est obligé à une plus grande élévation de style, à des idées et à des tours plus poétiques. A cet égard, la langue italienne offre de très-grandes ressources, parce que son langage poétique est un langage à part, extrêmement distinct de celui de la prose, et présentant un fond inépuisable de phrases et de tour-

nures qui n'appartiennent qu'à la poésie ; et qu'on ne pourrait employer dans la prose sans se rendre ridicule.

Les principes que nous venons de développer sont si vrais que si on ôte la rime aux plus belles octaves du Tasse et de l'Arioste , elles deviennent insipides , et on sent aisément que , si on l'ôtait à toutes , on ne pourrait lire leurs poèmes sans dégoût , tandis qu'on lit toujours avec un nouveau plaisir la traduction de l'Énéïde par Annibal Caro. Pourquoi cela ? Parce que le Tasse et l'Arioste , en faisant des vers rimés , ont suivi les règles propres à cette sorte de vers , et qu'Annibal Caro a suivi celles qui appartiennent aux vers non rimés.

Il résulte de tout ce que nous venons d'exposer , qu'on peut faire des vers italiens sans rimes ;

1° A cause de la faculté d'enjamber ;

2° A cause de l'inversion des phrases ;

3° Par la grande variété dans le placement des accents.

4° Par l'influence des longues et des brèves ;

5° Par la faculté de prolonger la phrase au-delà de la fin du vers et de la terminer dans le cours de ce même vers , à quelque'endroit que ce soit ;

6° Par la facilité qu'offre la langue italienne , et qui est inhérente à sa nature , de peindre la pensée , avec un grand nombre de ses accessoires , dans une seule et ample période ;

7° Par son langage poétique extrêmement prononcé et extrêmement abondant.

---



## LE NOUVEAU RICHE ET LE SOLITAIRE.

Un nouveau parvenu , fier de son opulence ,  
Son opulence acquise on ne sait trop comment ,  
Voulant faire oublier son obscure naissance ,  
Et son nom trop commun qui faisait son tourment ,  
D'une terre titrée alla faire l'emplette ;  
Avec deux millions l'affaire est bientôt faite.

Le voilà devenu , non pas un grand seigneur ,  
Mais ce qu'on prise autant , un très-grand possesseur :  
L'un vaut l'autre à présent , peut-être mieux encore.  
L'aveugle ambition en secret le dévore.

De son nouveau domaine il emprunte le nom ;  
Il prend , sans balancer , le titre de baron ;  
Affecte les grands airs , le ton de suffisance ,  
Le maintien dédaigneux , qu'il prend pour de l'aisance ;

Quelques mots plébeïens , quelques airs villageois ,  
Le rappellent souvent à ces temps d'autrefois ;  
Mais le nouveau baron est riche , c'est tout dire ;  
L'or fait tout pardonner , tout cède à son empire.  
De ces droits féodaux , qu'il eut tant en horreur ,  
Il regrette la perte. Au nom de *Monseigneur* ,  
D'un doux je ne sais quoi son âme est enivrée ;  
Il aurait des vassaux , des laquais à livrée ,  
De nombreux protégés toujours environné ,  
D'un superbe écusson son char serait orné.

Les temps sont bien changés , ces futiles merveilles  
Ne délecteront plus ses yeux et ses oreilles :  
Il faut y renoncer , hélas ! et pour toujours ;  
A de nouveaux hochets , il faut avoir recours.

Mais avec de l'argent de tout on se console.

Le plaisir reparaît ; la tristesse s'envole.

La chasse, plaisir noble, eut pour lui des attraits ;

D'un brillant équipage il fait bientôt les frais.

Ce goût de vanité devint passion forte ;

On le voyait, suivi de sa bruyante escorte,

Traverser les guérêts, s'enfoncer dans les bois ;

Par des chants redoublés annoncer ses exploits.

Le son aigu des cors dans les airs se déploie :

Pour ces jeunes chasseurs, du bruit est de la joie,

Tout est nouveau pour eux, et s'il faut parler net,

Ils font presque toujours plus de bruit que d'effet.

Mais pourquoi, dira-t-on, tant de frais, d'étalage ?

D'un monstre furieux faut-il braver la rage ?

De sa dent carnassière arracher les enfants,

Ou purger le pays d'animaux malfaisants ?

Non, non ; mais d'employer et la force et l'adresse,

De poursuivre et gagner, s'il se peut, de vitesse,

Un cerf aux pieds légers, l'ornement de nos bois,

L'attaquer, le forcer, le réduire aux abois ;

Sans en être attendri, lui voir verser des larmes,

Dans ses flancs déchirés trouver encor des charmes :

Voilà le noble but de leurs ardents désirs.

Hélas ! l'homme est cruel même dans ses plaisirs !

Le mal avec le bien dans ce monde s'enchaîne ;

Le plaisir trop souvent est suivi de la peine :

Notre nouveau baron, devenu grand veneur,

En fit l'expérience un jour, pour son malheur.

Une chasse brillante, à grands frais préparée,

Attire les regards de toute la contrée.

Le départ est bruyant, on chante, on boit, on rit ;

De leurs cris redoublés, la forêt retentit.

Bientôt

Bientôt le bruit s'éloigne, et le morne silence  
 Inspire à nos chasseurs un peu de défiance.  
 Le cerf, vieux habitant de ces sombres forêts,  
 En connaît les détours et les sentiers secrets.  
 Déjà, plus d'une fois, par vitesse ou par feintes,  
 Il avait des chasseurs évité les atteintes;  
 Mais bientôt rassuré, ménageant ses moyens,  
 Il fatigue aisément les hommes et les chiens.

Chacun d'eux, épuisé d'une inutile peine,  
 Déserte tour-à-tour, et regagne la plaine.  
 L'intrépide baron, fougueux, plein de chaleur,  
 Poursuit toujours sa proie avec la même ardeur.  
 Son orgueil est blessé de tant de résistance,  
 Qu'un timide animal sans force et sans puissance,  
 Et ne sachant que fuir devant ses ennemis,  
 Echappe à tant d'efforts contre lui réunis.

Mais un trouble importun vient calmer son audace.  
 Il commence à prévoir le sort qui le menace.  
 Dans sa course rapide il se trouve arrêté:  
 Son coursier, de fatigue, expire à son côté.  
 Des abîmes profonds lui ferment le passage;  
 Tout ce qui l'environne est d'un affreux présage.  
 Égaré dans ces bois, isolé, sans appui,  
 Les hommes, l'univers, tout est perdu pour lui.

Qui pourra soulager son horrible détresse?  
 Que lui sert maintenant son immense richesse?  
 Où sont-ils, ces flatteurs, ces prétendus amis,  
 Ces parasites vils à ses festins admis?

Tous l'ont abandonné : dans son malheur extrême;  
 Il n'attend de secours, hélas ! que de lui-même.  
 Aucun ne se présente, et de son triste sort,  
 La mort sera le terme, eh ! grand Dieu, quelle mort !...

En proie au désespoir, au hazard il avance.  
 Une secrète horreur le suit et le devance ;  
 Il lève ses regards et ses bras vers les cieux....  
 Quel objet imprévu se présente à ses yeux !...  
 Il voit, croit voir au moins, une épaisse fumée,  
 Dans le vague des airs aussitôt dispersée.  
 Serait-ce le signal d'un pays habité,  
 Ou l'affreux précurseur d'un volcan irrité ?  
 Quelqu'épaisse vapeur, quelque léger nuage ?  
 Ou d'un esprit troublé, c'est peut-être l'ouvrage.

Par la crainte et l'espoir tour-à-tour occupé,  
 Il dirige ses pas vers le roc escarpé.  
 Il redouble d'efforts, de zèle et de courage ;  
 A travers les halliers il se fraye un passage.  
 Il parvient à la fin sur un tertre charmant....  
 Quel air pur et serein !... Quel heureux changement !...  
 Le calme de ces lieux pénètre dans son âme ;  
 Un nouveau sentiment, un nouveau feu l'enflamme.  
 Il se sent soulagé de ses vives douleurs :  
 Que le repos est doux après de longs malheurs !

Mais bientôt il prévoit de nouvelles disgrâces :  
 D'aucun être vivant il n'apperçoit les traces,  
 Et ce site charmant, qui lui parut si beau,  
 Ne lui présente plus qu'un immense tombeau.

Soudain s'offre à ses yeux un vieillard vénérable,  
 Grave dans son maintien, mais doux, humain, affable.  
 Notre baron surpris, porte vers lui ses pas,  
 Et lui tient ce discours en lui tendant les bras :

« Qui que tu sois, qui vis dans ce désert sauvage,  
 « Etre surnaturel, dont l'aspect m'encourage,  
 « Tu vois en ce moment un homme infortuné,  
 « Un chasseur imprudent des siens abandonné,

« Accablé de besoins, en proie à la tristesse,  
« Et prêt à succomber sous le poids qui l'opresse.  
« Sensible à mes chagrins, daigne me secourir !  
« Mon sort est dans tes mains, faut-il vivre ou mourir ?  
« Si tu peux soulager ma pénible existence,  
« Tout mon or est à toi,... trop faible récompense. »

Notre viellard recule, et d'un ton dédaigneux :

« Garde ton or, dit-il, il est vil à mes yeux !  
« Je vois en toi mon frère, un ami, mon semblable,  
« Malheureux par sa faute et sans être coupable :  
« Venir à son secours est un devoir pour moi ;  
« Soulager l'infortune est ma suprême loi.  
« J'ai renoncé, sans peine, au monde, à ses chimères,  
« Mais non pas au bonheur de soulager mes frères.  
« Tes membres fatigués ont besoin de repos,  
« Ce gazon émaillé se présente à propos.  
« Dans le vallon voisin, la source qui serpente  
« Peut aisément calmer la soif qui te tourmente.  
« Je ne pourrai t'offrir qu'un repas très-frugal,  
« Mais avec l'appétit, tout devient un régal. »

Le baron ardemment desire de connaître  
Celui qui de ces lieux lui semble être le maître ;  
Ce favori du ciel, ce solitaire heureux,  
Qui prodigue envers lui des soins si généreux.  
« Sur ce point, lui dit-il, daigne me satisfaire ? »  
« — J'y consens, nul motif ne m'oblige à me taire.

« Je vais te présenter d'austères vérités,  
« Puissent-elles calmer tes esprits agités !  
« J'ai connu comme toi la grandeur, la richesse ;  
« Au sein des voluptés, j'ai passé ma jeunesse.  
« Je ne refusai rien à mes bouillans desirs ;  
« Mais bientôt, fatigué de bonheur, de plaisirs,  
« Du dégoût, de l'ennui, les froides influences  
« Vinrent glacer mes sens au sein des jouissances.

« Le sort me réservait de plus cruels malheurs.  
« J'ai bien souffert, mon fils, j'ai versé bien des pleurs ;  
« Le mensonge odieux, la noire calomnie  
« Osèrent attaquer mon honneur et ma vie.  
« Je fus séduit, trompé, trahi, persécuté ;  
« Par des amis ingrats cruellement traité ;  
« Enfin je triomphai de tous leurs artifices.  
« J'aime encor les humains, malgré leurs injustices ;  
« Mais je conçus bientôt que, pour se rendre heureux,  
« Il faut les oublier et vivre éloigné d'eux.  
« Je m'imposai dès lors un exil volontaire.  
« Le ciel guida mes pas vers ce lieu solitaire,  
« Azile du repos et plus voisin des cieux.  
« J'y plane sur les temps, les hommes et les lieux.  
« Le bonheur m'attendait dans cette solitude ;  
« J'y vis tranquille, heureux, sans nulle inquiétude ;  
« J'y suis seul avec Dieu ; l'aimer est mon devoir,  
« Le servir est ma loi, lui plaire est mon espoir.  
« Je goûte en ce désert, où mon penchant m'attire,  
« Un bonheur aussi pur que l'air qu'on y respire.

« D'un village voisin les pauvres habitants  
« Versent sur moi les fruits de leurs travaux constants.  
« Que ces présents du cœur pour le mien ont de charmes !  
« De mes yeux attendris qu'ils font couler de larmes !  
« Combien je suis sensible à leurs soins obligeants !  
« Pour bien donner, mon fils, vivent les indigents !  
« Le riche donne mal ; sa dure bienfaisance  
« Fait payer chèrement les dons qu'elle dispense.  
« Heureux celui qui peut de son joug s'affranchir !  
« Modérer ses désirs, mon fils, c'est s'enrichir.

« Un jardin abondant, deux chèvres familières,  
« Et de mes bons voisins les mains hospitalières,  
« M'offrent des aliments simplement apprêtés :  
« C'est ainsi qu'on vit vieux et sans infirmités.

« Depuis cent ans, mes yeux s'ouvrent à la lumière,  
« Et rien n'annonce encor la fin de ma carrière;  
« Je ne m'abuse point, je sais qu'il faut mourir...  
« Aux décrets éternels je suis prêt d'obéir.

« Si tu te sens, mon fils, assez fort, assez sage  
« Pour vivre ainsi que moi dans ce bel hermitage,  
« Tu pourras y goûter le suprême bonheur;  
« La paix, la douce paix, régnera dans ton cœur.  
« Loin d'un monde pervers et des traits de l'envie,  
« Rien ne pourra troubler ton innocente vie;  
« Et, comme ce ruisseau tranquille dans son cours,  
« Dans un calme parfait s'écouleront tes jours.

« Tu ne me réponds pas... tu rêves... tu balances...  
« Il suffit... je t'entends et cesse mes instances.  
« O riche malheureux! va reprendre tes fers!  
« Va, va de tes pareils partager les travers,  
« De l'aveugle fortune essuyer les caprices,  
« Des jaloux, des méchants subir les injustices!  
« Je t'offrais un bonheur trop sublime pour toi;  
« Il faut nous séparer, tu vivras loin de moi.  
« Puisse un Dieu bienfaisant, à mes désirs propice,  
« De regrets trop tardifs t'éviter le supplice. »

A ces mots, en pleurant, ils se dirent adieu.  
Le baron à regret semble quitter ce lieu :  
Il le quitte pourtant. Le vieillard débonnaire,  
Pour la dernière fois, et l'instruit et l'éclaire;  
D'un coup d'œil obligeant, de la voix, de la main,  
Pour sortir de ces bois lui montre le chemin.

Enfin il disparaît. Le grave solitaire,  
Toujours l'âme élevée au-dessus du vulgaire,  
Exempt de passions, et de trouble et d'ennui,  
Le bénit et le plaint, et va prier pour lui !!!

A MM. LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE.

O vous qui paraissez touchés de mes récits ;  
Des vertus , des talents , estimables amis ,  
Qui consacrez vos jours au travail , à l'étude ,  
Et , sans fuir les humains , aimez la solitude :  
Si j'ai pu pénétrer dans vos cœurs attendris ,  
Le mien est satisfait , tous mes vœux sont remplis.

*Par M. D'ORNAY , Doyen des Académiciens ,  
âgé de 93 ans.*

N. B. M. d'Ornay , ayant perdu l'usage de la vue , a  
récité de mémoire , dans la Séance publique , cette pièce  
écrite , sous sa dictée , par une main étrangère.

---

~~~~~  
DITHYRAMBE

SUR L'ANCIENNE ROME.

Osons monter au Capitole ,
Osons renverser de nos mains
Le pompeux autel de l'idole
Elevé par l'erreur en l'honneur des Romains.
Saisis d'une juste colère ,
Brisons le monument de la crédulité,
Et ce fantôme vain de grandeur mensongère
Va fuir devant la vérité.

Comparaïs, maîtresse du monde ,
Au tribunal de la Raison ;
Dis-nous sur quel titre se fonde
Le trompeur éclat de ton nom.

Tu naquis des forfaits d'une troupe homicide
Echappée au fer du bourreau ;
Et le rapt et le fratricide
Ont marché devant ton berceau.
Reine cruelle en ta jeunesse ,
Dans le sang et le deuil tu plongeas l'univers ;
Vile esclave de la mollesse ,
Tu vieillis dans la honte et mourus dans les fers.
Ne nous vante plus ta puissance ,
Réprime , crois-moi , ton orgueil ;
L'opprobre accueillit ta naissance ,
Et le mépris assiége ton cercueil.
Je vois encor ce roi Numide ,
Souillé d'un infame attentat ,
Obtenir , à prix d'or , de ton Sénat cupide ,
Le pardon d'un assassinat.

Mais Jugurtha lui-même , ô Rome déloyale !

Te laisse pour adieu ce mot accusateur :

Tu te vendrais , cité vénale ,

Si tu trouvais un acheteur !

Tu voulais , disais-tu , que l'Univers fût libre !

D'où vient que les rois enchaînés ,

D'un triomphe insolent , sur les rives du Tibre ,

Suivaient la pompe , en esclaves traînés ?

Et ces peuples nombreux subjugués par tes armes ,

Qui les dépouilla de leurs droits ?

Les as-tu préservés , pour prix de tant d'alarmes ,

De ce joug dont ta haine osait charger les rois ?

Le carnage et la mort , des débris et des larmes ,

Ce sont-là tes bienfaits , ce sont-là tes exploits.

Quels sont ces murs dévorés par les flammes ,

Et s'écroulant avec fracas ?

N'entends-je pas les cris des enfants et des femmes

Egorgés sans pitié par de lâches soldats ?

Des plaines de l'Afrique aux champs de l'Ibérie ,

Le géant de la guerre agite ses brandons ;

Il sourit au vaste incendie

Allumé par les Scipiens ;

Pourquoi cette fureur des phalanges romaines ?

Pourquoi ces flots de sang , ce ravage et ces chaînes . . . ?

Ah ! je le vois , noble cité ,

Ces remparts abattus , cette ruine immense ,

C'est Carthage , Astappe et Numance

A qui tu rends la liberté !

Il s'arrête un moment , le torrent des batailles ;

Quel peuple vas-tu dévorer . . . ?

Le tien même , le tien , au sein de tes murailles ,

Et ce sont leurs propres entrailles

Que tes enfants vont déchirer.

Que tardes-tu, cité marâtre ?
Les athlètes sont prêts et le cirque t'attend ;
Tu perdrais un plaisir en perdant un instant :
On s'égorge à l'amphithéâtre.

Gladiateur stupide ! immole tes rivaux,
Rome décernera des honneurs à tes crimes ,
Et vous , mourez , mercenaires victimes ,
Pour le bonheur de vos bourreaux.
Mais que le vaincu s'étudie
A tendre élégamment les flants à son vainqueur ,
La grâce de son agonie
Doit mériter l'aveu de ce peuple oppresseur ,
Qui dans l'excès de sa démence ,
Dicta des lois à la douleur ,
Et fit un art de la souffrance !

Il est tombé, l'épais rideau
Qui me cachait tes injustices ;
Je l'ai déchiré ce bandeau
Qui voilait à mes yeux tes fureurs et tes vices .
Rome , je ne vois plus en toi
Qu'un peuple cruel , fanatique ,
Peuple sans honneur et sans foi ,
Peuple tyran , sans doute , et non pas peuple roi ;
Aveugle adorateur du pouvoir despotique ,
Qui commandait sans frein , sans balance et sans loi ,
Sous le vain nom de république.

Brutus , de tes enfants ordonne le trépas ,
Fais tomber sous tes yeux l'espoir de ta famille ;
Et toi , Virginus , frappe au cœur de ta fille ,
En invoquant l'honneur que tu ne connais pas !

Tribuns insolents et perfides ,
Outragez les consuls , insultez au sénat !

Poussez dans l'air vos clameurs homicides ;
Et tout fiers du succès de complots parricides ,
Proclamez-vous les sauveurs de l'état !

Contre les traits du temps le crime est sans armure.
Marius , tu n'es plus qu'un monstre détesté ,
Dont le nom seul est une injure.
Tremble à ton tour, Sylla, toi qui l'as imité,
L'inexorable vérité
N'abdique point sa dictature.

Lepide, Antoine, Octave, illustres assassins ,
Venez , vos sentences sont prêtes ,
Et ces fleuves de sang qui coulaient sous vos mains ,
Vont se déborder sur vos têtes !

Rome, voilà donc tes héros !
Postérité, ce sont-là tes idoles !
Mais , ô vertu ! qui verra tes symboles
Dans les fureurs de ces bourreaux ?

Oui , Rome , vainement j'interroge l'histoire
Sur ta grandeur , sur tes bienfaits ;
Ou s'il reste dans ma mémoire
Quelque trace de tes hauts faits ,
Je n'apperçois jamais le spectre de ta gloire
Qu'entre ta honte et tes forfaits !

Par M. THÉOD. LICQUET.

LE CONVOI DU PAUVRE. (1)

LA fortune, dans son caprice,
Avait porté Damon au faite des grandeurs ;
Soudain de ses trésors, de ses brillants honneurs,
Elle impose à Damon le cruel sacrifice,
Et flétrit sans pitié sa couronne de fleurs.

Sensible au milieu des richesses,
Par son aménité donnant un nouveau prix
A ses bienfaits, à ses largesses,
Damon croyait avoir un grand nombre d'amis.
Surtout en toi, Lisis, était sa confiance,
Était son espoir le plus doux,
Toi, dont le rang et l'opulence,
Gages de sa faveur, de sa munificence,
Ne faisaient que trop de jaloux.

Hélas ! plongé dans l'indigence,
Et bientôt comme elle oublié,
Il éprouve que l'amitié
Souvent n'est qu'un vain nom, qu'une vaine apparence ;
Il s'en afflige, il s'en offense,
Mais, seul touché de sa douleur,
Son Chien redouble de caresse,
Sur lui porte un regard où se peint la tendresse,
Et la paix rentre dans son cœur.

Fidelle à Damon semblait dire :
« Je ne vis que pour toi, pour toi seul je respire ;

(1) Le Convoi du Pauvre est le sujet d'une gravure où l'on voit seul, à la suite de son Maître, un Chien dont l'attitude exprime la douleur la plus profonde.

» O toi, qui fus mon bienfaiteur ,
» Jouis de ma reconnaissance ,
» Il te reste un ami, qu'il soit ton espérance ;
» Quand on aime , être aimé, n'est-ce pas le bonheur ? »

De sa félicité, de moments pleins de charmes ,
Damon perdant le souvenir ,
Malgré lui songe à l'avenir ,
Et ses yeux sont baignés de larmes ,
Et bientôt affaiblis se ferment sans retour
A la douce clarté du jour.
Contemple ta victime, ô fortune ennemie !
Et, lasse de frapper, du moins suspends tes coups ,
Réduit à détester la vie
Damon peut-il encor exciter son courroux ?

L'amitié jamais ne murmure ,
Ardente et courageuse elle prend sans mesure
Les travaux, la douleur, et les compte pour rien ;
Fidelle sans regret pour Damon les endure ,
Il est son guide, son soutien.
Ingrats ! vous le plaignez peut-être ,
Mais Fidelle se plaît à porter un lien
Qui le rend utile à son Maître ,
Et l'attache à l'homme de bien.

D'un zèle si parfait, d'une telle constance ,
La fortune jalouse à Damon préparait
De sa haine le dernier trait.
Contre elle il était sans défense ,
Fidelle était sans méfiance ;
Hélas ! dans un lieu sombre avec soin attiré ,
Malgré toute sa résistance ,
De son Maître il est séparé ,
Et Damon gémit de l'absence
De l'Ami dont il est pleuré.

Par sa docilité , son courage exemplaire ,
Il sait vaincre ses maux ; mais tout-à-coup perclus ,
Il succombe , et laisse à la terre
Le souvenir de ses vertus.

Cependant, que devient Fidelle ?
Il regrette Damon , par ses cris il l'appelle ,
Et des moyens de fuir sans relâche occupé ,
Toujours grondant, toujours frappé,
Mord la main qui le tyrannise ,
Tourmente sa chaîne , la brise ,
Et , de sa prison échappé ,
Chez Damon il accourt tressaillant d'allégresse.

Damon , hélas ! n'existe plus. . . .
Fidelle a tout perdu ; l'objet de sa tendresse
Pour lui devient l'objet de regrets superflus.
Sous les voiles du deuil à ses yeux on emporte
L'Ami que vainement il aspire à revoir :
Seul il est toute son escorte ,
Comme il fut son unique espoir.

A l'humble char qui la recèle
Deux chevaux attelés traînent avec lenteur
Du malheureux Damon la dépouille mortelle ;
Fidelle suit, son corps chancelle ,
Toujours près de céder au poids de la douleur ;
Mais de son Maître il voit la demeure dernière ,
Et , pour s'unir à lui , faisant un vain effort ,
Il soupire , il gémit , il invoque la mort ,
Et la mort finit sa misère.

Par M. VIGNÉ.

LES POTS DE FLEURS ET LES ARBRES.

FABLE.

BIEN encaissés, serrés par un grillage,
Deux Rosiers, trois touffes d'Œillets,
Un Jasmin et quatre Genets,
Sur le bord d'un sixième étage,
D'un vieux rentier formaient le paysage.
Ils végétaient . . . grâces à l'arrosoir
Dont Monsieur Bonardin venait matin et soir
Raffraîchir leur triste feuillage ;
Du reste, placés près des cieux,
Ils n'avaient rien au-dessus d'eux :
Je connais plus d'un personnage
Qu'un tel sort rendrait envieux !
La tête de nos gens en fut bientôt perdue ;
Et comme dans l'hôtel voisin
Fleurissait un riant jardin,
Sur lequel ils avaient la vue :
Quel est, s'écria le Jasmin ,
A mes pieds , . . tout là-bas . . cette espèce de nain ?
C'est un orme ! . . et cet autre ? . . un chêne :
Qu'ils sont petits ! je les plains de bon cœur ;
Etre petit ! . . c'est un si grand malheur !
Chacun faisait chorus, lorsqu'une planche usée
Cédant au poids de nos géants,
Les voilà tous de la croisée
L'un sur l'autre dégringolants ,
Jusques sur le dos des passants.
Dans le ruisseau vint expirer leur gloire ,
Si ce n'est pourtant qu'un journal,
Sur cet événement fatal,
Broda la plus touchante histoire.

(175)

Nos gens n'en furent pas pour cela moins perdus.

Un passant dit , en voyant leurs ruines :
Etre placé bien haut n'est qu'un danger de plus ,
Quand nous n'avons pas de racines.

Par M. GUTTINGUER.

FIN.

TABLE

DES MATIÈRES.

DISCOURS *d'ouverture de la Séance publique*, par M. Marquis, président de l'Académie, page 1

SCIENCES ET ARTS.

Rapport fait par M. Vitalis, Secrétaire perpétuel, 13

Ouvrages annoncés ou analysés dans ce Rapport.

SCIENCES MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUES.

Réclamation ou quelques idées produites par la lecture d'un ouvrage que vient de faire imprimer M. Cachin, sous le titre de Mémoire sur la digue de Cherbourg, comparée avec le brise-lame de Plymouth; par M. Gabriel-Aimé-Noël, 15

Analyse du Mémoire de M. Cachin; par M. Paltu, et rapport par M. Mallet, ibid.

Seconde édition de la Concordance des deux Calendriers, depuis le 22 septembre 1793, jusqu'au 1^{er} janvier 1806, à laquelle est joint une Concordance abrégée depuis l'an 15, jusqu'en l'an 32, pouvant servir pour les années suivantes; par M. Periaux, ibid.

Recherches concernant les limites des racines, dans les équations numériques, et solution d'un problème de physique; par M. Vène, et rapport par M. Meaume, ibid.

- Notice de M. Vène sur les déblais , et rapport par M. Mallet,* 16
- Mémoire sur un Instrument disposé de manière à rendre prompt et facile la mesure des terrains inclinés à l'horison; par M. Prévost fils , et rapport par M. Mallet ,* ibid.
- Méthode pour calculer et disposer un rouage , pour obtenir qu'un de ses mobiles fasse , dans un temps donné , une révolution exacte , quelque fractionnaire qu'on la suppose ; par M. Le Pecqueur , et rapport par M. Destigny,* 18
- Nouvelle théorie pour expliquer les phénomènes de l'électricité et du magnétisme ; par M. Vène ,* 19
- Observations sur le galvanisme et le magnétisme ; par M. Lohot ,* ibid.
- Nouvelle théorie de l'univers ; par M. Morin ,* 22

HISTOIRE NATURELLE.

- Fragments de philosophie botanique ; par M. Marquis , et rapport par M. Le Turquier ,* 22
- Analyse de la deuxième livraison du tome 1^{er} des annales européennes de physique végétale et d'économie publique ; par M. Levieux ,* 24
- État des substances terreuses , pierreuses , métalliques et fossiles , trouvées dans la fouille faite à Saint-Nicolas-d'Alihermont , pour une mine de Houille , dressé par M. le vicomte Héricart de Thury , d'après les échantillons qui lui ont été envoyés par M. Vitalis ,* 26
- Observations microscopiques et physiologiques sur l'ulva intestinalis ; par M. Gaillon , et rapport de M. Aug. Leprevost ,* 33
- Traduction de l'ouvrage du docteur Ferrara sur l'Etna , ses éruptions et ses produits volcaniques ; par M. Robert , et rapport par M. Botta ,* 37

CHIMIE ET ARTS CHIMIQUES.

- Notice sur des figues reconnues dangereuses ; par M. Dubuc , 40*
- Lettre de M. Le Bouvier père , ancien négociant à Rouen , relative aux parements des toiliers , 42*
- Notices sur la distillation de l'eau de mer ; par M. Dubuc , 43*
- Mémoire dans lequel M. Vène entreprend de résoudre une question relative aux fluides aërisformes , et rapport par M. Robert , ibid.*
- Analyse d'un sable chromifère de Saint-Domingue ; par M. Berthier , et rapport par M. Vitalis , 44*

MÉDECINE.

- Solution d'une question proposée par M. Moreau de Jonnés , relative aux épidémies qui ont ravagé la ville de Rouen , dans les derniers siècles ; par M. Godefroy , 49*
- Monographie historique et médicale de la fièvre jaune des Antilles , etc. par M. Moreau de Jonnés , et rapport par M. Godefroy , 51*
- De l'état du système nerveux sous ses rapports de volume et de masse , dans le marasme non sénile , et de l'influence de cet état sur les fonctions nerveuses , par M. Desmoulins , et rapport par M. Godefroy , 53*
- Apperçu philosophique sur la possibilité de perfectionner l'homme par les modifications de son organisation ; par M. Desmoulins , et rapport par M. Godefroy , 53*
- Suite des recherches sur l'état de volume et de masse , du système nerveux , et de l'influence de cet état sur les fonctions nerveuses ; par M. Desmoulins , et rapport par M. Vigné , 54*

- Discours sur cette question : Quelle a été l'influence de l'esprit de système sur les progrès de la médecine ? par M. Désormeaux ; analysé par M. Vitalis , 55*
- Traduction de l'ouvrage de Morgagny , De sedibus et causis morborum per anatomen indagatis ; par MM. Désormeaux et Destouet , et rapport par M. Hellis , 59*
- Travaux de la société de médecine de Lyon , depuis le mois de juillet 1818 jusqu'au mois de septembre 1820 , et rapport par M. Hellis , 62*
- Essai sur l'hypocondrie , thèse présentée et soutenue à la faculté de médecine de Paris , le 27 juin 1820 , par M. Frédéric Bouteiller , et rapport par M. le docteur Prevost , 66*
- Apnéologie méthodique , ou essai sur la classification et le traitement des Apnées en général ; par M. Ch. Desalleurs , et rapport par M. Vigné , ibid.*
- Bulletin de la société de médecine d'Evreux , nos 61 , 62 et 63 , et rapport par M. Gosseume , 69*

AGRICULTURE.

- Analyse d'un rapport de M. Sylvestre , sur les travaux de la société royale et centrale d'agriculture , pendant l'année 1819 ; par M. Meaume , 69*
- Extrait des travaux de la société d'agriculture du département de la Seine-Inférieure , et rapport , par M. Meaume , 71*
- Compte rendu de la séance publique de la société d'agriculture du commerce et des arts de Boulogne-sur-mer , tenue le 17 juillet 1820 ; par M. Dubuc , ibid.*
- Recueil agronomique de la société du département de Tarn-et-Garonne , et rapport par M. Dubuc , 73*

- Travaux de la société d'agriculture et des arts du département de Seine-et-Oise , pendant l'année 1820 , et rapport par M. Prevost , vétérinaire ,* 74
- Annales de la société d'agriculture , sciences , arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire , et rapport par M. Vitalis ,* 75
- Opuscules concernant l'appareil vinificateur de M^{lle} Gervais , et rapport par M. Vitalis ,* 78
- Compte rendu des travaux de la société académique du département de la Loire-Inférieure , et rapport par M. Godéfroy ,* 83
- Bulletin de la société d'agriculture , arts et commerce des Pyrénées Orientales ,* *ibid.*
- Notice sur le traitement des arbres fruitiers , et particulièrement du pêcher ; par M. Dubreuil , et rapport de M. Le-
vieux ,* *ibid.*
- Discours prononcé par M. Lezurier de la Martel , à l'ouverture de la séance publique de la société d'agriculture du département de la Seine-Inférieure , en 1821 ,* 84

ARTS INDUSTRIELS.

- Du développement à donner à quelques parties principales et essentielles de notre industrie intérieure , et de l'affermissement de nos rapports commerciaux avec les pays étrangers ; par M. De Moléon ,* 85
- Analyse d'un rapport fait par le docteur Guillé , au ministre de l'intérieur , sur l'état de l'institution royale des jeunes aveugles ; par M. Vitalis ,* *ibid.*
- PRIX proposé pour 1822 ,* 89
- NOTICE biographique sur M. Lamauve ; par M. Leprevost , docteur-médecin ,* 91

Ouvrages dont l'Académie a délibéré l'impression en entier dans ses actes.

NOTE sur la limite des racines des équations ; par M. Vène, 97

Autre limite plus rapprochée ; par le même auteur, 98

RAPPORT et NOTICES sur la distillation de l'eau de mer ; et moyens proposés pour obtenir de ce fluide une eau exempte de corps étrangers et propres aux usages de la vie ; par M. Dubuc, 100

BELLES-LETTRES ET ARTS.

Rapport fait par M. N. Bignon, Secrétaire perpétuel, 111

Ouvrages annoncés ou analysés dans le rapport.

Recueil des académies des jeux floraux, de Lyon, de Dijon, de Nancy, de Bezançon et de Bordeaux, et ceux des sociétés académique de la Loire, d'émulation de Rouen et de Cambrai, et rapports par MM. Duputel, Licquet et Fontanier, 111

Élégie sur la mort d'un jeune neveu, par M^{me} Victoire Babois, ibid.

Monuments de la Normandie, lithographiés, par M. Jolimon, ibid.

Ouvrages de grammaire française ; par M. Billon, et rapport par M. Fontanier, 112

Traduction française de Rodéric, dernier roi des Goths, par M. Amillet, et rapport par M. Licquet, ibid.

Antiquités trouvées à l'embouchure de la Saane, près Dieppe, par M. Sollicosse, ibid.

Catalogue en langue hindostanique, imprimé à Calcutta ; envoyé par la société d'agriculture et de commerce de Caen, ibid.

Le christianisme de Montaigne, par M. l'abbé Labouderie, ibid.

Esquisse d'un essai sur la philosophie des sciences, par M. le chevalier Jullien, et rapport par M. Aug. Leprevost, 113

Analyse d'une notice historique sur la vie et les ouvrages de M. De Landine, bibliothécaire de Lyon, par M. Licquet, ibid.

La nuit et la journée du 29 septembre 1820; par M. Alissan de Chaset, et rapport par M. Brière, ibid.

Essai critique de l'histoire de la Livonie, par M. De Bray, et rapport par M. Lezurier de la Martel, 114

Essai historique sur la ville de Caen; par M. Delarue, ibid.

Traduction française de l'Homme heureux, poëme portugais d'Alméida; par M. l'abbé Jamet, ibid.

Mémoire sur l'enseignement des sourds-muets; par M. l'abbé Jamet; et rapport par M. Meaume, ibid.

Epître aux mânes de Vigée et de Lachabausière; par M. Boucharlat, 115

Ode sur la légitimité, par M. Mollevaut, ibid.

Ode sur l'héroïsme des Rouennais, durant le siège de 1418; par M. Pierre Dumesnil, ibid.

Inscriptions en vers latins pour des monumens érigés à Caen et à Cherbourg; par M. Danneville, ibid.

MEMBRES RÉSIDANTS.

Considérations sur l'état actuel des sciences, des lettres et des arts en France; discours prononcé par M. Marquis, président, à la rentrée de l'Académie, 116

<i>Discours de réception de M. Maillet-Lacoste ; et réponse de M. le président ,</i>	117
<i>Eloge historique de N. Poussin, et Notices sur Michel-Ange Buonaroti et sur J.-M. Vien ; par M. Lecarpentier ,</i>	118.
<i>Vue de l'abbaye de Tréport, et une vue prise au Pont-St-Pierre ; par le même ,</i>	ibid.
<i>Ouvrage sur la critique ; par M. Maillet-Lacoste ,</i>	ibid.
<i>Histoire de la Comédie ; par M. Fontanier ,</i>	ibid.
<i>Notice historique sur la Henriade ; Mémoire sur les critiques de la Henriade ; Jugement sur la Henriade ; examen du premier chant ; par M. Fontanier ,</i>	119
<i>Mémoire sur la comédie des Nuées ; par M. Licquet ,</i>	119
<i>Autre Mémoire sur le même sujet ; par M. Bignon ,</i>	120
<i>Étymologie du nom latin de la ville de Rouen ; par le même ,</i>	ibid.
<i>Dissertations sous le titre général de Doutes sur l'Histoire ; par le même ,</i>	ibid.
<i>Dissertation sur une nouvelle édition des Vaudevilles d'Olivier Basselin ; par M. Duputel ,</i>	121
<i>Observations diverses sur la peinture et les arts ; par M. Des-camps ,</i>	122
<i>Mémoire sur la question de savoir pourquoi l'on peut faire des vers italiens sans rimes ,</i>	ibid.
<i>Eloge de Rollin ; par M. Maillet-Lacoste ,</i>	123
<i>Discours relatif à l'influence des auteurs grecs et latins sur l'esprit de la jeunesse dans l'instruction publique ; par le même ,</i>	ibid.
<i>Notice biographique sur M. Alexandre Quesney ; par M. Lecarpentier ,</i>	ibid.

<i>Galerie des peintres ; par M. Lecarpentier ,</i>	123
<i>Notice historique sur un monument celtique à Cocherelles ; par M. Marquis ,</i>	ibid.
<i>Dissertation sur le temple que l'on croit avoir existé , à Rouen , sur l'emplacement occupé depuis par l'église de Saint-Lo ; par le même ,</i>	ibid.
<i>Histoire de la guerre de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique , 4^e vol. ; par M. Botta ,</i>	123
<i>Précis analytique des anciens Mémoires de l'Académie , 5^e vol. ; par M. Gosseume ,</i>	ibid.
<i>Le Coq-d'Inde , le Héron et le Pélican , fables ; par M. Lefilleul des Guerrots ,</i>	124
<i>Imitation de la Tarpéïa de Properce ; par M. Fontanier ,</i>	ibid.
<i>Le Chien et la Chaîne , fable ; par M. Guttinguer ,</i>	ibid.
<i>Imitation , tirée du poème de Don Juan , par lord Byran ; par M. Guttinguer ,</i>	ibid.
<i>EXTRAIT d'une Imitation libre du petit poème de Properce , intitulé Tarpéïa ; par M. Fontanier ,</i>	125
<i>Extrait d'une Fable intitulée le Héron et le Pélican ; par M. Lefilleul des Guerrots ,</i>	127

CONCOURS.

<i>RAPPORT sur le Concours de l'année , pour la classe des Belles-lettres , lu en séance publique ; par M. Brière ,</i>	128
<i>PRIX proposé pour 1822 ,</i>	130
<i>PRIX extraordinaire ,</i>	131

Ouvrages dont l'Académie a délibéré l'impression en
entier dans ses actes.

<i>Notice historique sur la Henriade , pour une édition de ce poème , avec un Commentaire raisonné et suivi ; par M. Fontanier ,</i>	133
<i>Mémoire sur cette question : Pourquoi peut-on faire des vers italiens sans rime ? par M. Botta ,</i>	148
<i>Le Nouveau Riche et le Solitaire , vers ; par M. d'Ornay ,</i>	159
<i>Dithyrambe sur l'ancienne Rome ; par M. Théod. Licquet ,</i>	167
<i>Le Convoi du Pauvre ; par M. Vigné ,</i>	171
<i>Les Pots de Fleurs et les Arbres , Fable ; par M. Guttinguer ,</i>	174

FIN DE LA TABLE.